



Assemblée générale

Distr. générale
5 décembre 2022
Français
Original : anglais

Soixante-dix-septième session

Point 153 de l'ordre du jour

Financement de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine

Exécution du budget de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	5
II. Exécution du mandat	5
A. Considérations générales	5
B. Utilisation des crédits	6
C. Activités d'appui de la Mission	17
D. Coopération avec des entités des Nations Unies au niveau régional	18
E. Partenariats, coordination avec l'équipe de pays et missions intégrées	18
F. Cadres de budgétisation axée sur les résultats	19
III. Exécution du budget	87
A. Ressources financières	87
B. Récapitulatif des réaffectations de ressources	88
C. Évolution des dépenses mensuelles	89
D. Autres produits et ajustements, et avances internes	89
E. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome .	90
F. Activités de fond et autres activités relatives aux programmes	90



G. Contributions non budgétisées	91
IV. Analyse des écarts	91
V. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre	96
VI. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux décisions et demandes formulées par l'Assemblée générale dans ses résolutions 76/274 et 76/282 ainsi qu'aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires approuvées par l'Assemblée	97
A. Assemblée générale	97
B. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires	98

Résumé

La corrélation entre les dépenses de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022 et l'objectif de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA) est mise en évidence dans des tableaux axés sur les résultats, qui présentent une analyse par composante (sécurité, protection des civils et droits de l'homme ; appui au processus politique, au processus de paix et à la réconciliation ; lutte contre l'impunité et appui à l'extension de l'autorité de l'État et de l'état de droit ; appui).

La période à l'examen s'est caractérisée par des conditions de sécurité qui sont restées complexes et empreintes de violence et de tensions politiques. La réunion de revue stratégique tenue en juin 2022 sur l'exécution de la feuille de route conjointe pour la paix en République centrafricaine adoptée par la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs en septembre 2021 a constitué une étape importante dans la relance du processus de paix, malgré les tentatives continues de groupes armés affiliés à la Coalition des patriotes pour le changement de saper le processus. Durant l'exercice, la MINUSCA a continué de s'efforcer de protéger les civils et d'appuyer la mise en œuvre de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine, notamment en exerçant ses bons offices et en se coordonnant avec les partenaires régionaux et les garants de l'Accord ; de concourir à la tenue d'élections locales ; de favoriser la cohésion sociale et la justice transitionnelle, la Cour pénale spéciale ayant commencé à travailler sur sa première affaire au début de l'année 2022 ; de promouvoir et de surveiller le respect des droits humains ; d'aider à la mise en place de conditions de sécurité favorables à l'acheminement immédiat, complet, en toute sécurité et sans entrave de l'aide humanitaire ; de protéger l'Organisation des Nations Unies et son personnel.

La MINUSCA a engagé des dépenses d'un montant de 1 036,3 millions de dollars au cours de l'exercice considéré, ce qui représente un taux d'exécution du budget de 99,97 % (les dépenses de l'exercice 2020/21 s'étaient élevées quant à elles à 936,3 millions de dollars et le taux d'exécution à 99,9 %).

Le solde inutilisé de 0,3 million de dollars est le résultat net des facteurs suivants : a) la sous-utilisation des crédits alloués au titre des militaires et du personnel de police (40,8 millions de dollars), qui s'explique principalement par des retards dans le déploiement des contingents et des unités de police constituées supplémentaires autorisés par le Conseil de sécurité dans sa résolution [2566 \(2021\)](#), ainsi que du matériel connexe appartenant aux contingents ; b) le fait que les dépenses engagées au titre du personnel civil ont été inférieures aux prévisions (4,5 millions de dollars), en raison principalement de coûts moins élevés que prévu pour les indemnités des Volontaires des Nations Unies et les traitements du personnel temporaire recruté sur le plan international ; c) le dépassement des crédits alloués au titre des dépenses opérationnelles (45,0 millions de dollars), qui s'explique par une hausse du prix effectif moyen par litre et unité de volume du carburant utilisé dans les groupes électrogènes, les véhicules et les engins aériens, ainsi que par l'acquisition de matériel pour les installations et infrastructures, de matériaux et de fournitures supplémentaires (ayant par ailleurs entraîné des coûts de livraison) pour améliorer les conditions des bases militaires opérationnelles temporaires.

Exécution du budget : ressources financières(En milliers de dollars des États-Unis ; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022.)

Catégorie	Montant alloué	Dépenses	Écart	
			Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	576 938,4	536 090,1	40 848,3	7,1
Personnel civil	221 795,3	217 293,2	4 502,1	2,0
Dépenses opérationnelles	237 861,9	282 895,7	(45 033,8)	(18,9)
Montant brut	1 036 595,6	1 036 279,0	316,6	—
Recettes provenant des contributions du personnel	14 986,2	15 935,5	(949,3)	(6,3)
Montant net	1 021 609,4	1 020 343,5	1 265,9	0,1
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	—	—	—	—
Total	1 036 595,6	1 036 279,0	316,6	—

Exécution du budget : ressources humaines

Catégorie	Effectif approuvé ^a	Effectif réel (moyenne)	Taux de vacance (pourcentage) ^b
Observateurs militaires	169	145	14,2
Contingents	14 231	11 664	18,0
Police des Nations Unies	600	491	18,2
Unités de police constituées	2 420	1 892	21,8
Personnel recruté sur le plan international	694	592	14,7
Personnel recruté sur le plan national			
Administrateurs	107	97	9,3
Agents des services généraux	497	474	4,6
Volontaires des Nations Unies			
Volontaires recrutés sur le plan international	236	222	5,9
Volontaires recrutés sur le plan national	45	44	2,2
Emplois de temporaire ^c			
Personnel recruté sur le plan international	61	49	19,7
Administrateurs	1	1	—
Agents des services généraux	7	7	—
Personnel fourni par des gouvernements	108	104	3,7

^a Niveau maximum de l'effectif autorisé.^b Compte tenu de l'effectif réel et de l'effectif approuvé, mois par mois.^c Financés à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions).

Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre sont énoncées à la section V du présent rapport.

I. Introduction

1. Le budget de fonctionnement de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022 (exercice 2021/22), que le Secrétaire général a présenté dans ses rapports en date du 17 février et du 24 mars 2021 ([A/75/760](#) et [A/75/760/Add.1](#)), s'élevait à un montant brut de 1 048 692 600 dollars (montant net : 1 033 644 100 dollars). Il devait permettre de financer le déploiement des effectifs suivants : 169 observateurs militaires, 14 231 membres des contingents, 3 020 policiers, 755 agents recrutés sur le plan international (dont 61 à titre temporaire), 612 agents recrutés sur le plan national (dont 8 à titre temporaire), 281 Volontaires des Nations Unies et 108 membres du personnel fourni par des gouvernements.
2. Dans son rapport en date du 5 mai 2021, le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a recommandé que l'Assemblée générale ouvre des crédits d'un montant brut de 1 040 045 600 dollars pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022 ([A/75/822/Add.7](#), par. 67).
3. Par sa résolution [75/298](#), l'Assemblée générale a ouvert, au titre de l'exercice 2021/22, des crédits d'un montant brut de 1 036 595 600 dollars (montant net : 1 021 609 400 dollars) destinés à financer le fonctionnement de la Mission. La totalité de ce montant a été mise en recouvrement auprès des États Membres.

II. Exécution du mandat

A. Considérations générales

4. Le Conseil de sécurité a défini le mandat de la MINUSCA dans sa résolution [2149 \(2014\)](#) et l'a prorogé dans des résolutions ultérieures. Il a énoncé le mandat correspondant à l'exercice considéré dans ses résolutions [2552 \(2020\)](#), [2566 \(2021\)](#) et [2605 \(2021\)](#).
5. La Mission a pour mandat d'aider le Conseil de sécurité à atteindre un objectif général, qui est d'aider à créer les conditions politiques, les conditions de sécurité et les conditions institutionnelles qui permettent de réduire durablement la présence de groupes armés et la menace qu'ils représentent en adoptant une approche globale et une posture proactive et robuste, sans préjudice des principes fondamentaux du maintien de la paix.
6. Dans ses résolutions [2499 \(2019\)](#) et [2552 \(2020\)](#), le Conseil de sécurité a élargi les tâches de la MINUSCA, afin qu'elle s'acquitte notamment des missions suivantes : poursuivre son rôle politique dans le processus de paix ; aider les autorités nationales à préparer et à organiser des élections présidentielle, législatives et locales pacifiques ; offrir des conseils techniques aux autorités nationales pour la mise en œuvre des arrangements sécuritaires transitoires prévus par l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine (Accord de paix).
7. Dans sa résolution [2566 \(2021\)](#) du 12 mars 2021, le Conseil de sécurité a décidé d'accroître de 2 750 personnes l'effectif autorisé de la composante militaire de la MINUSCA et d'augmenter de 940 personnes l'effectif autorisé de la composante Police de la Mission, par rapport aux niveaux approuvés au paragraphe 27 de la résolution [2552 \(2020\)](#).

8. On trouvera dans le présent rapport une évaluation des résultats de l'exercice 2021/22, effectuée sur la base des tableaux axés sur les résultats présentés dans le budget. En particulier, y sont mis en regard, d'une part, les indicateurs de succès effectifs – qui mesurent les progrès accomplis pendant l'exercice par rapport aux réalisations escomptées – et les indicateurs de succès prévus, et, d'autre part, les produits exécutés et les produits prévus.

B. Utilisation des crédits

9. La période à l'examen s'est caractérisée par des conditions de sécurité qui sont restées complexes et empreintes de violence et de tensions politiques, en raison du manque de confiance persistant entre le Gouvernement de la République centrafricaine et l'opposition. La Coalition des patriotes pour le changement – qui avait dénoncé l'Accord de paix et tenté de perturber le processus électoral national et l'ordre constitutionnel au cours de la période précédente – et d'autres groupes armés opérant dans le pays ont continué de chercher à faire dérailler le processus de paix en violant l'Accord de paix. Les conditions de sécurité se sont par ailleurs aggravées du fait de nouveaux affrontements survenus entre, d'une part, les forces de défense nationale et de sécurité intérieure, assistées par des forces déployées bilatéralement et d'autres membres du personnel de sécurité, et, d'autre part, des groupes armés, ce à quoi s'est ajoutée l'utilisation d'engins explosifs et de mines terrestres. Les opérations menées par les forces de défense nationale et de sécurité intérieure ainsi que par des forces déployées bilatéralement et d'autres membres du personnel de sécurité ont mis à mal la collaboration entre la force de la MINUSCA et la police des Nations Unies et les forces de défense nationale et de sécurité intérieure, les forces de défense nationale devenant beaucoup plus réticentes à participer à des opérations avec la Mission. Face au déclin des opérations conjointes et du partage d'informations, la Mission s'est engagée auprès des forces de défense nationale et de sécurité intérieure pour renforcer la collaboration. Ces efforts ont contribué à ce que des officiers de liaison des forces de défense nationale œuvrent aux côtés de membres du personnel du quartier général de la force dans les sections pertinentes de planification et d'opérations et ont permis l'organisation d'un symposium conjoint commun lors de la conférence du commandant de la force, en juin 2022.

10. Le nombre d'affrontements violents et armés entre les parties au conflit est resté élevé. Conjugués aux nouveaux affrontements survenus entre des groupes armés et les forces déployées bilatéralement et d'autres membres du personnel de sécurité, dans le cadre d'opérations conjointes avec des agents de l'État, ces heurts ont donné lieu à un nombre toujours grand de violations et d'abus des droits humains et de violations du droit international humanitaire commises contre des civils. Face à la détérioration des conditions de sécurité dans le pays, la Mission a amélioré ses moyens d'action face aux menaces contre la sécurité et, à cette fin, renforcé la mobilité et la souplesse de son personnel militaire et de police, sécurisé les principales zones de tension, réduit les risques de violence à caractère politique, assuré la coordination entre ses composantes, collaboré avec les acteurs humanitaires et intensifié le suivi et la mise en œuvre des mesures d'alerte et d'intervention rapides dans tous ses sites.

11. Compte tenu du nombre toujours élevé de violations du droit international humanitaire et de violations et abus des droits humains commis, la MINUSCA a mené un nombre accru de missions spéciales et de missions financées au moyen du budget ordinaire sur les droits humains afin d'enquêter et de faire rapport sur la question, y compris s'agissant des violations graves des droits de l'enfant et des violences sexuelles liées aux conflits. Elle a en outre renforcé sa coopération avec les autorités nationales pour veiller à ce que ces actes entraînent des conséquences. La fréquence

plus élevée de réunions entre la direction de la Mission et le Ministre de la justice, ainsi que de réunions opérationnelles entre les points de contact du Ministère de la justice, de la promotion des droits humains et de la bonne gouvernance et les représentants de la Mission, a permis de faire en sorte que près de deux fois plus de cas que lors de l'exercice précédent soient portés à l'attention des autorités nationales. En outre, des réunions mensuelles ont été organisées avec des représentants du Gouvernement afin d'assurer le suivi des mesures prises par les autorités nationales.

12. En dépit des conditions de sécurité compliquées et des différents problèmes entravant la mise en œuvre de son mandat, tels que l'augmentation des violations de l'accord sur le statut des forces, la Mission a réalisé des progrès considérables dans plusieurs domaines prioritaires. Il lui a ainsi été possible de faire avancer le processus politique et le processus de paix grâce à ses bons offices et à la fourniture d'un soutien technique aux autorités locales et nationales, aux comités de paix locaux et préfectoraux et aux organisations de la société civile, ainsi qu'à ses activités de sensibilisation à la feuille de route conjointe. D'importants progrès ont également été accomplis grâce à l'utilisation, par la Mission, de ses bons offices auprès du Gouvernement et des partis politiques d'opposition pour plaider en faveur d'un dialogue républicain inclusif, les partis d'opposition ayant accepté de prendre à nouveau part aux discussions du comité d'organisation de cette rencontre. En dépit de quelques retards dus à l'incertitude politique, le dialogue républicain, organisé par le Président de la République centrafricaine, Faustin Archange Touadéra, s'est tenu en mars 2022, pendant sept jours. À cette occasion, 217 recommandations reflétant les principales conclusions du Forum de Bangui sur la réconciliation nationale de 2015 et de l'Accord de paix ont été formulées. La Mission a par ailleurs continué d'aider le Gouvernement à évaluer les progrès accomplis et à élaborer une stratégie permettant une mise en œuvre future efficace et durable de l'Accord. En mai 2022, la Représentante spéciale du Secrétaire général pour la République centrafricaine et Chef de la MINUSCA s'est rendue à Luanda pour y rencontrer le Président de l'Angola, João Manuel Gonçalves Lourenço, et le Ministre angolais des relations extérieures afin de discuter de la feuille de route conjointe. Lors de cette rencontre, il a été proposé d'organiser une conférence régionale afin de faire le point sur la situation, et de détacher auprès d'institutions de la République centrafricaine des experts en désarmement, démobilisation et réintégration originaires du Rwanda et de l'Angola. Par la suite, à la demande et avec le soutien de M. Touadéra, la Ministre centrafricaine des affaires étrangères a convoqué une réunion de revue stratégique du processus politique en République centrafricaine avec les partenaires internationaux, régionaux et sous-régionaux, y compris l'Angola et le Rwanda, dans le but de revitaliser l'Accord de paix au moyen de la feuille de route conjointe.

13. La Mission a continué de soutenir l'infrastructure du processus de paix et de réconciliation aux niveaux national et local. Elle a augmenté le nombre de mécanismes locaux d'alerte précoce et de protection communautaire, le nombre de bénéficiaires des programmes de réduction des conflits dans tout le pays et le nombre de comités locaux de médiation et de paix, ce qui a contribué à améliorer les capacités des communautés locales à gérer les menaces pesant sur les civils et à agir pour prévenir ou régler les conflits locaux par le dialogue. La Mission a également redoublé d'efforts pour repérer les causes profondes des conflits à l'échelle locale et pour aider les comités locaux de paix et de réconciliation, les notables locaux et les militants pour la paix à mettre en œuvre des initiatives de paix concrètes, grâce entre autres à des projets à effet rapide permettant la génération de revenus ou à l'appui apporté par l'équipe de pays des Nations Unies. Elle a notamment mis en œuvre des mesures incitatives destinées à favoriser le retour volontaire, durable et en toute sécurité des personnes déplacées, la liberté de circulation, l'apaisement des tensions entre musulmans et chrétiens, l'égalité d'accès aux services sociaux et administratifs,

la coexistence pacifique et la participation effective des femmes et des groupes de jeunes aux comités de paix locaux. À cet égard, les partenariats stratégiques établis avec l'équipe de pays des Nations Unies et les organisations non gouvernementales (ONG) ont joué un rôle central dans le renforcement des initiatives de réconciliation en cours. La MINUSCA a également poursuivi sa coopération avec les autorités locales et les acteurs de la transhumance afin de consolider les mesures prises pour prévenir les conflits violents entre les gardiens de troupeaux et les agriculteurs locaux.

14. En ce qui concerne les efforts de lutte contre l'impunité, des progrès significatifs ont été réalisés en vue de l'entrée en activité de la Cour pénale spéciale. Grâce au soutien financier et technique constant de la Mission celle-ci a été en mesure, en avril 2022, d'entamer son premier procès depuis sa création. La majorité de ses postes clés ont en outre été pourvus, ce qui a également été le cas de la totalité des postes du Corps spécial d'avocats et de l'unité de protection des victimes, qui sont désormais pleinement fonctionnels.

15. Conséquence directe du soutien technique fourni par la Mission pendant cinq ans, la stratégie nationale pour la réforme du secteur de la sécurité (2023-2027) et la politique nationale de sécurité ont été pleinement mises en œuvre, tandis que des progrès significatifs ont été constatés dans le processus de révision du plan national de défense. La Mission a en outre continué de s'attacher en priorité à appuyer la mise en place de procédures nationales de vérification des antécédents dans le cadre de la professionnalisation des forces de défense nationale et de sécurité intérieure. Les efforts visant la fourniture d'un soutien structurel et le renforcement des capacités se sont intensifiés, avec l'organisation d'ateliers de sensibilisation destinés à favoriser une plus grande adhésion aux politiques militaires existantes, et la commission nationale de gestion des frontières a bénéficié d'un appui aux fins du lancement du processus de rédaction d'une politique nationale de gestion des frontières.

16. Au cours de la période considérée, les élections locales qui avaient été prévues pour septembre 2022 ont été reportées, en raison principalement d'un manque de ressources du Gouvernement et de retards dans l'adoption de la loi sur la délimitation des circonscriptions administratives. L'Autorité nationale des élections a révisé le calendrier électoral et décidé qu'un premier tour de scrutin se tiendrait le 16 juillet 2023 et un second le 15 octobre 2023. Malgré ce report, la Mission a œuvré à la mise en place de conditions propices à la tenue d'élections libres, régulières, crédibles et inclusives, en continuant de fournir un soutien technique, logistique, opérationnel et politique à l'Autorité nationale des élections et à d'autres institutions, telles que la Cour constitutionnelle et le Haut Conseil de la communication. En coordination avec l'équipe de pays des Nations Unies, elle a en outre fourni un soutien technique et opérationnel aux collectivités et communautés locales afin de veiller à ce que les parties prenantes à l'échelon local soient bien informées au sujet du processus décentralisé et participent activement aux scrutins de leur circonscription. En raison d'une augmentation significative de la demande de formation pour les fonctionnaires locaux – tant nouveaux que déjà déployés – et les chefs traditionnels, la Mission a organisé des formations concernant les budgets communaux et la nouvelle loi sur la décentralisation à l'intention de 8 687 employés communaux. Elle a en outre intensifié l'assistance fournie au Gouvernement s'agissant du déploiement de représentants des autorités locales, notamment des préfets, sous-préfets, maires et autres fonctionnaires, ainsi que de membres du personnel judiciaire et pénitentiaire et des forces de sécurité intérieure. Grâce au soutien logistique de la Mission, une augmentation du nombre de fonctionnaires locaux a été constatée à travers le pays. Ces initiatives ont ouvert la voie à des investissements accrus de la part de l'équipe de pays des Nations Unies et des partenaires techniques et financiers, à la faveur de l'amélioration de l'accès aux services administratifs, judiciaires, sociaux,

économiques, financiers et de sécurité, et contribué à renforcer l'adhésion et la participation des populations locales aux élections prévues pour 2023.

17. Dans le cadre de son soutien à la mise en œuvre de l'Accord de paix, la Mission a continué de fournir un appui technique et logistique aux autorités nationales pour la mise en œuvre du programme national de désarmement, démobilisation, réintégration et rapatriement. Conformément au principe de l'appropriation par le pays, l'exécution du programme a continué d'être dirigée par des entités nationales chargées du désarmement, de la démobilisation, de la réintégration et du rapatriement, dont l'unité d'exécution du programme national de désarmement, démobilisation, réintégration et rapatriement. Les efforts de désarmement ont contribué à améliorer les conditions de sécurité et les moyens de subsistance au sein des communautés où le programme était mis en œuvre, compte tenu de la moindre capacité des groupes armés à compromettre les acquis en matière de sécurité dans ces zones. Le programme de lutte contre la violence de proximité de la Mission a également contribué à renforcer la sécurité et à améliorer la protection des civils dans les communautés, favorisant la cohésion sociale et la cohabitation pacifique.

18. Au cours de l'exercice considéré, la MINUSCA a également constaté que l'accord sur le statut des forces entre l'Organisation des Nations Unies et le Gouvernement faisait l'objet de violations plus nombreuses et plus graves de la part des forces de défense nationale et de sécurité intérieure, ainsi que d'autres agents de sécurité. Ces violations minaient la capacité opérationnelle de la Mission et contribuaient à accroître les tensions et l'hostilité à l'égard de cette dernière. Face à cette augmentation du nombre et de la gravité des violations, la Mission s'est attachée à entretenir des contacts réguliers avec les autorités nationales, lesquels ont permis la mise en place, en avril 2022, de nouvelles structures de coordination par le Ministère des affaires étrangères et des Centrafricains de l'étranger, s'agissant notamment de l'application de l'accord sur le statut des forces et de la coordination de la sécurité, dans le cadre d'une collaboration entre divers partenaires de premier ordre, notamment des ministères d'exécution, la direction des forces de défense nationale et de sécurité intérieure, la MINUSCA elle-même et d'autres acteurs internationaux, tels que l'Union africaine et l'Union européenne. Les efforts déployés par la MINUSCA, le Gouvernement et les partenaires concernés ont permis de faire baisser significativement le nombre de violations de l'accord sur le statut des forces commises entre les mois d'avril et de juin 2022.

19. La Mission s'est également heurtée à des campagnes de désinformation et de mésinformation, avec la circulation de renseignements fallacieux, et a dû faire face à des menaces et à des actes d'incitation à la violence contre son personnel et les Nations Unies dans leur ensemble, ainsi que contre des membres de la communauté internationale, de l'opposition politique et de la société civile. En réponse à ces campagnes – diffusées principalement sur les médias sociaux mais ayant également pris la forme de manifestations mises en scène – et afin d'empêcher que de telles situations se reproduisent à l'avenir, la Mission s'est régulièrement entretenue avec des représentants des autorités nationales et elle s'est attelée à surveiller les questions de la désinformation et de la mésinformation dans les médias, traditionnels et sociaux, en étroite collaboration avec des organisations locales spécialisées dans la vérification des faits. Une composante relative à la prévention des rumeurs a en outre été incluse dans toutes les campagnes de sensibilisation menées dans le cadre de la stratégie de communication préventive de la Mission, ce sujet ayant par ailleurs fait l'objet de divers ateliers organisés par les sections organiques de la Mission et la police des Nations Unies. Grâce aux efforts déployés par la Mission durant la période considérée, le problème de la désinformation et de la mésinformation concernant ses activités s'est atténué depuis mai 2022. Pendant l'exercice, la Mission a par ailleurs mené une enquête à Bouar, Bangui, Bambari, Bria et Kaga Bandoro pour savoir de

quel œil les citoyens voyaient ses activités et sa présence dans le pays, laquelle a révélé que 70 % des répondants y étaient favorables.

20. Le dernier trimestre de la période considérée a été marqué par des pénuries aiguës et imprévues de carburant et par des retards dans l'importation de grandes quantités de cette denrée par barge, en raison du faible niveau des rivières, ce qui a eu des retombées négatives temporaires sur les travaux de la Mission. Les pénuries de carburant ont été le fruit de plusieurs facteurs, tels que la volatilité et l'imprévisibilité de l'approvisionnement mondial en pétrole. De nombreuses activités nécessitant une certaine mobilité menées sur le terrain et à Bangui par la Mission ont été affectées pendant trois mois. Grâce au déploiement d'efforts constants et coordonnés avec le Siège de l'Organisation, la Mission est parvenue à conserver tout au long de la période des réserves de carburant suffisantes pour assurer la poursuite de ses opérations les plus importantes, qui portaient sur diverses priorités stratégiques, telles que la protection des civils et les évacuations sanitaires de membres du personnel. La MINUSCA a tenu compte des recommandations et enseignements tirés des examens des meilleures pratiques pour limiter autant que possible les retombées de toute future pénurie de carburant sur ses activités prévues, une attention particulière étant notamment portée au maintien de stocks stratégiques adéquats et à la surveillance continue de la gestion de la chaîne d'approvisionnement, dans l'objectif de maîtriser efficacement les risques et les mesures d'atténuation.

21. Tout au long de l'exercice considéré, la MINUSCA est restée déterminée à améliorer la sécurité des soldats de la paix et à réduire du mieux possible les menaces pesant sur la population et le personnel des Nations Unies, dans le droit fil de l'initiative Action pour le maintien de la paix Plus, qui, globalement, semble avoir des retombées positives. Dans ce contexte, elle a poursuivi la mise en œuvre du plan d'action visant à améliorer la sécurité du personnel de maintien de la paix des Nations Unies, notamment en révisant et en améliorant la planification de ses interventions d'urgence, en renforçant la planification de la sécurité, en utilisant le renseignement, la surveillance et la reconnaissance pour contrôler l'accès aux routes, et en améliorant les mesures de sécurité des camps. Outre les efforts essentiels menés dans le cadre de l'initiative Action pour le maintien de la paix Plus, la MINUSCA a procédé, de novembre à décembre 2021, à une évaluation interne intégrée afin d'améliorer les normes de sécurité, les conditions de vie et les normes environnementales dans les bases opérationnelles temporaires, en étroite coordination avec les pays fournisseurs de contingents. L'application des recommandations issues de cette évaluation est en cours.

22. En collaboration avec le Secrétariat, la MINUSCA a amplifié ses efforts visant à renforcer la prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles et à améliorer la conduite générale de son personnel. Durant la période à l'examen, elle a révisé et rationalisé sa stratégie de prévention et son approche de la gestion des risques, notamment en adoptant une approche décentralisée et adaptée au contexte reposant sur l'utilisation de comités de prévention intégrés dans les bureaux locaux, et amélioré l'établissement des rapports et le respect du principe de responsabilité. Dans ce cadre, il a été entrepris de réorganiser les réseaux locaux où les plaintes pouvaient être déposées, et de leur donner un pouvoir de décision et les moyens d'appuyer les efforts de sensibilisation que la Mission entreprenait dans les zones à risque. Conformément à son approche centrée sur les victimes, la MINUSCA a en outre élaboré pour les sites prioritaires des projets adaptés au contexte et axés sur la collectivité.

23. Au cours de la période considérée, la Mission a mis à jour le cadre du Système complet de planification et d'évaluation de la performance. Elle s'est également mise à recueillir des données à l'aune de différents indicateurs sur une base mensuelle pour suivre les progrès accomplis et évaluer l'incidence de ses activités dans les domaines prioritaires. Elle a continué d'utiliser les données et les analyses issues du Système

pour éclairer les rapports du Secrétaire général et les exposés du Conseil de sécurité. Elle a en outre continué de veiller à ce que les indicateurs des cadres de budgétisation axée sur les résultats soient alignés sur les indicateurs axés sur l'impact du cadre de résultats du Système et les produits de celui-ci.

24. Comme lors des périodes précédentes, la Mission a continué d'utiliser le module Application de pilotage stratégique de la solution Umoja de planification stratégique, budgétisation et gestion de la performance en vue de gérer d'importants aspects budgétaires et, partant, de contribuer à la préparation du budget annuel ainsi que du rapport concernant son exécution. Durant l'exercice, elle a recueilli des données dans ledit module à la fin d'une période de six mois, ce qui lui a permis de fournir à sa propre direction et au Siège de l'Organisation des informations sur l'état d'avancement des activités prévues au budget. À l'avenir, ce type d'information sera recueilli et communiqué sur une base trimestrielle. Vers la fin de la période considérée, la MINUSCA a commencé à utiliser le module intégré de planification, de suivi et de communication de l'information relevant de la solution Umoja de planification stratégique, budgétisation et gestion de la performance pour améliorer sa méthode interne de planification, laquelle vise à créer une synergie entre les processus et outils existants. L'utilisation de l'outil intégré de planification, de suivi et de communication de l'information permet également de rationaliser l'établissement de rapports sur les indicateurs fixés par le Secrétaire général, en particulier s'agissant des objectifs de développement durable et des marqueurs de genre et de handicap.

25. La Mission a continué de mettre en œuvre des projets à effet rapide pour soutenir la restauration de l'autorité de l'État et la protection des civils. Durant la période considérée, ces projets ont contribué à la construction et à la réhabilitation de 44 bâtiments administratifs, favorisant ainsi l'extension de l'administration publique et le rétablissement du système de justice pénale dans de nombreuses préfectures. Les projets exécutés visaient par ailleurs à renforcer la protection des civils grâce à la réalisation d'investissements dans la construction ou la réhabilitation de ponts, de bateaux transbordeurs, de bureaux des droits humains et de bureaux de sûreté nationale. D'autres projets, qui visaient à renforcer les processus de paix locaux par la promotion du dialogue et de la réconciliation ont également été mis en œuvre.

Pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19)

26. Au cours de la période considérée, la propagation de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et les risques connexes ont diminué. La majorité des activités de fond prévues par le mandat de la Mission que les restrictions imposées au niveau de cette dernière et à l'échelle nationale durant les derniers exercices avaient affectées ont repris et atteint des niveaux presque similaires à ceux qui prévalaient avant la pandémie, avec toutefois quelques exceptions. Il est arrivé que le nombre de cas augmente, entraînant notamment des répercussions sur les activités de formation et la capacité du personnel de la Mission à voyager, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la zone d'opérations. Les efforts coordonnés que la Mission n'a eu de cesse de déployer en collaboration avec les autorités nationales et l'équipe de pays des Nations Unies depuis 2020 se sont traduits par des résultats concrets, débouchant sur l'adoption de méthodes de travail plus efficaces et plus souples pour répondre aux fluctuations de la pandémie. Cependant, malgré une amélioration de la situation sur le moment, les conséquences à long terme de la pandémie ont persisté, aggravées par l'extrême pauvreté et le développement socioéconomique limité du pays. La MINUSCA a continué de travailler en étroite collaboration avec les agences, fonds et programmes des Nations Unies pour fournir une assistance et un accès humanitaire ininterrompu à la population.

Activités de fond et autres activités relatives aux programmes

27. La Mission a mené une série d'activités relatives aux programmes à l'appui de l'exécution de son mandat. Celles-ci ont contribué à la mise en œuvre du programme national de désarmement, démobilisation, réintégration et rapatriement ainsi qu'à l'exécution de programmes de lutte contre la violence de proximité sous-tendant le processus de paix. La Mission a également mis l'accent, dans ses activités relatives aux programmes, sur le renforcement des capacités des institutions locales et sur le soutien au Gouvernement dans les domaines de la justice, de l'administration pénitentiaire, des droits humains, des programmes de stabilisation des communautés, de la formation de la police, de l'état de droit, de la réforme du secteur de la sécurité, de la consolidation de la paix et de la participation véritable et à tous les niveaux des femmes au processus de paix et au processus politique. Les activités menées ont en outre permis d'accroître la sensibilisation aux risques et d'atténuer les nouvelles menaces posées par les engins explosifs pour les communautés locales, le personnel civil et en tenue de la MINUSCA, les organismes des Nations Unies et les acteurs humanitaires, ainsi que de promouvoir la restauration et l'extension de l'autorité de l'État et la protection des civils, dans le cadre de projets à effet rapide.

28. L'état d'avancement et la nature des activités mises en œuvre sont décrits ci-après et dans les cadres de budgétisation axée sur les résultats relatifs aux composantes 1 à 3 (section F du présent rapport) :

a) **Désarmement, démobilisation, rapatriement et réintégration** (1 projet). La Mission a continué de fournir un appui technique et logistique aux autorités nationales aux fins de la mise en œuvre du programme national de désarmement, démobilisation, réintégration et rapatriement, comme prescrit par le Conseil de sécurité dans sa résolution 2605 (2021). À cet égard, elle a aidé les institutions nationales à désarmer et à démobiliser des combattants, dans le respect des dispositions de l'Accord de paix. Conformément au principe de l'appropriation par le pays, l'exécution du programme a continué d'être dirigée par des entités nationales chargées du désarmement, de la démobilisation, de la réintégration et du rapatriement. Avec l'appui de la MINUSCA, les autorités nationales ont été en mesure de lancer diverses opérations de désarmement et de démobilisation à Bangui et dans les régions du centre, de l'est et du nord du pays. Les efforts de désarmement ont contribué à améliorer les conditions de sécurité et les moyens de subsistance au sein des communautés où le programme était mis en œuvre, compte tenu de la moindre capacité des groupes armés à compromettre les acquis en matière de sécurité dans ces zones. Grâce à ces activités, la MINUSCA a également pu aider les autorités nationales à traiter avec des groupes armés ou factions de groupes armés associés à la Coalition des patriotes pour le changement qui étaient disposés à rejoindre le programme national ;

b) **Programmes de lutte contre la violence locale** (1 projet). La Mission a continué d'aider les autorités nationales et les organisations de la société civile concernées à élaborer et à mettre en œuvre des programmes de lutte contre la violence de proximité. À cet égard, à la demande du Gouvernement centrafricain, elle s'est concentrée sur les régions, en particulier Bangui, qui étaient les plus exposées aux violences électorales et où aucun autre programme de lutte contre la violence locale n'était proposé, tout en ciblant expressément les jeunes courant le risque d'être manipulés et recrutés par des groupes armés dans le contexte des élections. Dans le cadre de ces programmes, elle a continué de proposer des activités de formation et d'accompagnement professionnels et des activités rémunératrices en vue de la réadaptation des infrastructures locales, qui ont profité aux bénéficiaires directs et à leurs communautés, et elle a poursuivi des projets de proximité et d'intérêt local, y compris le versement aux bénéficiaires d'une formation professionnelle de trois

mois d'indemnités leur permettant de se nourrir et de payer leurs déplacements pendant toute la durée de la formation, à la fin de laquelle ces personnes se sont en outre vu distribuer des kits destinés à leur permettre de démarrer leur activité et de se réinsérer. Grâce à ces programmes, la Mission a pu renforcer la cohésion sociale et la cohabitation pacifique et améliorer les moyens de subsistance au sein des communautés. Ceux-ci ont été mis en œuvre en partenariat avec le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS), qui a été choisi pour son expérience et sa capacité à exécuter les programmes de manière efficace et à moindre coût ;

c) **Affaires judiciaires et pénitentiaires (Cour pénale spéciale)** (1 projet). La Cour pénale spéciale a lancé son premier procès en avril 2022. Les audiences étaient toujours en cours à la fin de la période considérée. La Mission, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et d'autres partenaires internationaux ont contribué, du point de vue financier, à la poursuite de la phase de mise en œuvre opérationnelle de la Cour pénale spéciale, notamment, mais pas uniquement, en ce qui concerne le recrutement des magistrats et la formation du personnel recruté sur les plans national et international dans le domaine des stratégies et des techniques élémentaires et avancées pour la conduite d'enquêtes sur des crimes graves. À la fin de la période considérée, le Corps spécial d'avocats et l'unité de protection des victimes disposaient d'effectifs complets et étaient pleinement opérationnels. Dans le même temps, 4 enquêtes préliminaires et 14 enquêtes judiciaires étaient en cours à la Cour pénale spéciale. La Mission a continué de fournir un appui concernant les activités judiciaires et d'enquête, les activités de liaison et de communication avec le public et les communautés touchées, la sécurité du personnel judiciaire et la protection des victimes et des témoins, la gestion d'ensemble des juridictions, ainsi que la mise en place et le fonctionnement du système d'aide juridictionnelle. Les activités menées l'ont été en partenariat avec le PNUD, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) et Avocats sans frontières ;

d) **Affaires judiciaires et pénitentiaires (système pénitentiaire/aide au système judiciaire)** (2 projets). La période couverte par le rapport a vu l'entrée en opération effective du centre d'aide juridique de Bria, la tenue des premières audiences pénales des cours d'appel de Bangui et de Bouar depuis deux ans et la tenue de la première audience du tribunal militaire de Bangui. La Mission a continué d'appuyer le déploiement effectif des acteurs des juridictions ordinaires aux quatre coins du pays. Les progrès réalisés étaient le résultat du soutien logistique, des activités de renforcement des capacités et des conseils techniques fournis par la Mission pour s'assurer que les acteurs de la justice, tant dans les tribunaux que dans l'administration centrale du Ministère de la justice, de la promotion des droits humains et de la bonne gouvernance, étaient équipés des outils nécessaires pour assumer avec succès leurs responsabilités. La Mission a mené à bien des projets de réhabilitation dans deux tribunaux, deux autres projets étant par ailleurs toujours en cours. En outre, 15 tribunaux ont bénéficié de divers projets d'équipement. La Mission a continué d'apporter un soutien aux fins de la démilitarisation de l'administration pénitentiaire en assurant des activités de renforcement des capacités auprès du personnel civil des prisons. Elle a également contribué à la remise en état des prisons pour en améliorer la sécurité, réduire le nombre de faits graves survenant dans ces établissements et mettre en place des infrastructures adéquates. Avec le soutien de la MINUSCA, un premier groupe de 145 stagiaires civils a été déployé dans 15 prisons du pays et auprès de la Direction générale des services pénitentiaires. Des procédures administratives étaient en cours pour que les stagiaires soient ajoutés sur les états de paie du Gouvernement puis intégrés dans la fonction publique. Un deuxième groupe, composé de 150 personnes, avait terminé sa formation en cours d'emploi à la fin de la période considérée. Cette formation a été prolongée pour

répondre aux défis importants en matière de main-d'œuvre auxquels étaient confrontées les opérations dans les prisons régionales. En étroite collaboration avec les autorités nationales, la MINUSCA a continué d'appuyer, sur le plan technique, la planification et la coordination de la rotation des stagiaires. Avec le soutien de la Mission, le Gouvernement s'est attelé à mettre en œuvre la stratégie nationale de démilitarisation des prisons, ainsi que des politiques de santé et de réinsertion sociale. Les programmes concernés ont été mis en œuvre en partenariat avec l'ONUSC et Penal Reform International, du fait de leur connaissance du contexte, des capacités et des limites du pays ainsi que de leur expertise dans le domaine de la justice et l'administration pénitentiaire ;

e) **Formation et partage des locaux des forces de police** (1 projet). La Mission a remis en état et équipé des postes de police et de gendarmerie, en particulier dans les zones de sites miniers, et elle a organisé des ateliers de formation destinés aux forces de sécurité intérieure sur les enquêtes menées au sujet d'infractions graves et de la criminalité organisée, ainsi que des sessions de formation sur la police de proximité, la protection des droits humains dans le contexte électoral et la création d'une base de données commune sur les enquêtes criminelles. Ces activités de renforcement des capacités ont permis d'aider les forces de sécurité intérieure à remplir le rôle qui leur avait été confié, à savoir maintenir l'ordre public et assurer la protection des civils. Il s'est en outre agi d'activités de formation sur les questions électorales selon une démarche soucieuse des questions de genre, dans les domaines de l'analyse du renseignement, de la protection des dignitaires et des civils, du recours à la force et du respect des droits humains dans le contexte des élections. Le travail mené, résultat d'un partenariat avec des ONG et des représentants des forces de sécurité intérieure, a contribué à améliorer et à changer l'état d'esprit des forces de sécurité intérieure s'agissant d'œuvrer à la restauration de l'autorité de l'État, ainsi qu'à améliorer les conditions de travail de ces troupes et, partant, les services fournis à la population locale, la sécurité et la libre circulation des habitants ;

f) **Droits humains** (2 projets). La Mission a continué de renforcer les capacités des institutions nationales de défense des droits humains, de la société civile, des forums sur les droits humains et des dispositifs d'alerte rapide en vue de la création d'un environnement protecteur. Au fil de ses rapports, la MINUSCA a tenu un dialogue continu avec le Gouvernement centrafricain, qui a conduit à la mise en place de mécanismes de suivi, reposant notamment sur le recours à des points focaux et la création d'une commission d'enquête chargée de confirmer les informations récoltées et communiquées en 2021. Les données ayant été transmises à la Cour pénale spéciale, à la Cour pénale internationale et à d'autres instances se sont révélées essentielles pour poursuivre les principaux auteurs de graves violations des droits humains. Le soutien apporté à la Commission vérité, justice, réparation et réconciliation ainsi qu'à la Cour pénale spéciale dans le contexte de la justice transitionnelle a été très bénéfique en ce qu'il a permis de mettre en lumière le rôle de mécanisme non judiciaire de justice transitionnelle de la Commission. Avec l'appui de la Mission, les organisations de la société civile se sont davantage exprimées sur les violations des droits humains et la question de la défense de l'espace civique, notamment en ce qui concerne les élections présidentielle et législatives. En particulier, la Mission a aidé le Haut Conseil de la communication à assurer la pleine mise en œuvre du plan d'action national pour la prévention de l'incitation à la haine dans le but de prévenir la propagation de la violence dans le contexte des élections ;

g) **État de droit/institutions chargées de la sécurité/réforme du secteur de la sécurité** (3 projets). La Mission a fourni des conseils stratégiques, une assistance technique et un appui en matière d'opérations et de programmes aux autorités nationales afin de les aider à revoir et à mettre à jour la politique nationale de sécurité et la stratégie nationale pour la réforme du secteur de la sécurité, ainsi qu'à mettre en

place des procédures nationales de vérification des antécédents dans le cadre de la professionnalisation des forces de défense nationale et de sécurité intérieure. Elle a également appuyé la mise en œuvre stratégique de dispositions et clauses temporaires de sécurité ayant des retombées sur le processus de réforme du secteur de la sécurité – s’agissant en particulier de l’intégration limitée des ex-combattants et de la question de l’harmonisation des grades –, en attendant la publication de la décision ministérielle relative à la création d’un comité sur l’intégration des ex-combattants, l’harmonisation des grades et la réintégration, dans les forces de défense nationale et de sécurité intérieure, d’éléments ayant rejoint les rangs de groupes armés. La Mission a par ailleurs aidé les autorités nationales à organiser des sessions de formation axées sur le renforcement du rôle des parlementaires pour ce qui était de pleinement s’acquitter de leurs fonctions en matière de contrôle de l’efficacité des forces de défense nationale et de sécurité intérieure et du respect par celles-ci du principe de responsabilité. Des efforts ont en outre été déployés pour aider le Gouvernement à mobiliser et coordonner l’assistance internationale à la réforme du secteur de la sécurité, donner effet au plan de défense nationale, renforcer les capacités du système judiciaire militaire pour le rendre pleinement opérationnel, et renforcer l’inspection générale des forces de défense nationale et de sécurité intérieure. En mars et en avril 2022, la MINUSCA et la mission militaire de formation de l’Union européenne en République centrafricaine ont appuyé l’organisation de la première réunion du conseil supérieur chargé d’examiner les conditions de service du personnel militaire, créé en avril 2020. Les discussions tenues à cette occasion ont principalement porté sur la formulation de recommandations concernant la réforme de la gestion des ressources humaines et l’amélioration des conditions de travail et de vie du personnel militaire. La MINUSCA a également continué d’apporter un soutien matériel à l’État-major général des Forces armées centrafricaines en lui fournissant du matériel informatique et des fournitures de bureau, réaffirmant l’engagement de la Mission à appuyer la promotion de réformes au sein des forces nationales de sécurité grâce à la bonne gouvernance et au renforcement des capacités fonctionnelles et opérationnelles des services de sécurité du pays ;

h) Affaires civiles (programmes de stabilisation des communautés)
(3 projets). La Mission a concouru au renforcement des dispositifs d’alerte rapide, ce qui a donné aux communautés les moyens d’entreprendre énergiquement des mesures préventives ou de répondre promptement aux menaces ciblant les populations civiles. Elle a également contribué à l’extension et au renforcement de son dispositif d’intervention en cas d’alerte précoce. Dans ce contexte, elle a déployé 78 assistants chargés de la liaison avec la population locale dans 42 bases opérationnelles permanentes et temporaires dépendant de 11 bureaux extérieurs, collaborant en outre avec 83 réseaux d’alerte locale en activité, dont 17 avaient été créés en 2021/22. Parallèlement, 80 comités de gestion de la transhumance ont poursuivi leurs activités durant l’exercice, ce qui a contribué à renforcer la capacité de la Mission à faire face de manière proactive aux nouvelles menaces posées par les groupes armés, à des menaces en rapport avec la transhumance et à des menaces concernant d’autres membres du personnel de sécurité. La Mission a en outre mené des projets conjoints avec des parties prenantes locales, notamment des ateliers de renforcement des capacités des acteurs locaux (tels que des membres de comités locaux de paix et de réconciliation, des acteurs de la société civile, des chefs religieux et des responsables des autorités locales) s’agissant du règlement pacifique des conflits et de la gestion des mécanismes de paix et de réconciliation communautaire. Grâce aux activités de renforcement de leurs capacités, les acteurs locaux de la paix ont été en mesure de définir et d’encadrer des initiatives locales de paix et de réconciliation qui ont conduit à la résolution pacifique de plus d’une vingtaine de conflits communautaires liés à la transhumance et à d’autres questions sociales et économiques à Birao, Bria, Obo, Zémio, Bangassou, Berbérati, Alindao, Grimari, Bambari, Kaga Bandoro et Bossangoa ;

i) **Affaires politiques (consolidation de la paix)** (7 projets). La Mission a poursuivi ses efforts visant à mettre en place des conditions propices à l'avancement du processus de paix dans le cadre de l'Accord de paix et de la feuille de route conjointe, notamment par l'intermédiaire de ses bons offices ainsi que grâce à sa présence robuste et à son rôle en matière de mobilisation des partenaires internationaux et régionaux et de coordination avec ceux-ci. Elle a également continué d'appuyer l'entretien d'un dialogue inclusif et pacifique, ce qui a contribué à la tenue du dialogue républicain. En outre, elle a poursuivi l'exécution d'un programme d'éducation politique visant à stabiliser les zones touchées par le conflit et à y transformer la scène politique, en renforçant les capacités des autorités locales, des femmes et des responsables de groupes de jeunes, des personnes déplacées et d'autres groupes vulnérables, ainsi qu'en promouvant progressivement le dialogue politique comme moyen de traiter les griefs de manière pacifique. Grâce aux fonds consacrés aux activités relatives aux programmes, la Mission s'est attelée à revitaliser le processus de paix et à renforcer la participation des femmes à la vie politique en mettant sur pied des réseaux communautaires. Elle a également veillé à mieux faire connaître le Conseil national de la médiation et à y sensibiliser la population, afin de renforcer la réconciliation nationale, la cohésion sociale et le processus de paix au sens large en République centrafricaine ;

j) **Gestion des armes et des munitions** (1 projet). Par l'intermédiaire du Service de la lutte antimines, la Mission a continué de mener des activités de sensibilisation et de fournir une expertise technique pour faire face à la menace croissante que représentaient les engins explosifs, y compris s'agissant de l'utilisation nouvelle des mines terrestres et antipersonnel. Dans ce contexte, elle a appuyé l'évaluation et l'accréditation des membres des équipes de neutralisation des explosifs et munitions de sa force pour leur permettre de mener des activités de lutte antimines dans le pays. Enfin, elle a dispensé une formation sur les engins explosifs à 223 membres du personnel des Nations Unies et acteurs humanitaires, ainsi qu'à 18 472 habitants, dont 13 219 enfants ;

k) **Égalité des genres (participation des femmes au processus de paix et au processus politique)** (1 projet). Afin de promouvoir la véritable participation des femmes au processus de paix et au processus politique, la Mission a soutenu des initiatives qui visaient à encourager leur concours aux efforts de promotion de la paix et de la réconciliation nationale, aux niveaux local et national. Après la publication du rapport final du dialogue républicain, en mai 2022, la Mission a contribué à l'organisation d'un atelier destiné à 40 femmes d'influence appartenant au réseau Coordination des femmes leaders pour la paix, l'objectif étant de favoriser l'appropriation par les femmes des résultats du dialogue. Cette activité a abouti à l'élaboration d'un plan de communication et de sensibilisation visant à renforcer le rôle des femmes dans la mise en œuvre des recommandations issues du dialogue à l'échelle du pays et permis une participation effective des femmes au mécanisme de suivi. La Mission a par ailleurs soutenu la mobilisation des communautés et des organisations de femmes en faveur de la participation de ce groupe de la population aux mécanismes de justice transitionnelle et aux élections locales, aux fins d'améliorer leur représentation à ce niveau. Elle a mené ses activités en collaboration avec le Ministère de la promotion de la femme, de la famille et de la protection de l'enfant, le Ministère de l'action humanitaire et de la réconciliation nationale, et les organisations de femmes du pays.

C. Activités d'appui de la Mission

29. Au cours de la période considérée, dans le cadre des efforts visant à augmenter la taille des composantes militaire et de police de la Mission, comme l'avait autorisé le Conseil de sécurité dans sa résolution 2566 (2021), la MINUSCA a continué d'agrandir certains de ses camps et d'en construire de nouveaux dans les lieux de déploiement.

30. Afin d'améliorer encore les résultats obtenus dans la mise en œuvre de son mandat sur la protection des civils, la Mission a remis à niveau la coordination de la sécurité et la perception de la situation sur le terrain grâce à l'utilisation de systèmes de drones capables de lui fournir des informations en temps réel sur l'état de la situation dans le cadre de ses activités tactiques, telles que le déploiement de patrouilles militaires et la fourniture de services de sécurité autour des postes de garde statique. En particulier, ces systèmes ont contribué à améliorer les dispositifs de renseignement, de surveillance, de reconnaissance et d'alerte rapide, ce qui a permis à la Mission de garantir un niveau de sécurité adéquat, notamment pour ses convois humanitaires et logistiques.

31. La Mission a continué de mettre en œuvre diverses initiatives visant à réduire sa dépendance à l'égard des combustibles fossiles pour la production d'énergie sur ses principaux sites. Ainsi, elle a installé et mis en service des systèmes de panneaux solaires dans plusieurs emplacements, mis en place des éclairages à diodes électroluminescentes dans l'ensemble de ses installations, et remplacé des climatiseurs traditionnels par des appareils à faible consommation d'énergie. La MINUSCA a en outre poursuivi la mise en œuvre de plusieurs mesures de durabilité environnementale, lesquelles se trouvaient à divers stades d'avancement à la fin de la période considérée, et cherché à réduire son empreinte écologique globale.

32. Afin de permettre à son personnel de poursuivre l'exécution de son mandat en dépit des restrictions dues à la pandémie de COVID-19, la Mission a continué d'améliorer son infrastructure numérique en ayant davantage recours à des outils informatiques innovants pour répondre à la demande accrue d'applications en nuage, notamment des outils de collaboration permettant de mener des réunions et des sessions de formation virtuelles et de partager des documents.

33. À l'égard de ce qui précède, il convient de noter que même si la mise en œuvre d'initiatives en matière d'énergies renouvelables a permis de réduire la consommation de combustible diesel pour la production d'électricité, les économies réalisées ont été contrebalancées en partie par la hausse des prix moyens du carburant et par les efforts – lourds de conséquences financières – déployés par la Mission pour résoudre la crise du carburant.

34. Durant la période considérée, la Mission a dû concilier avec d'autres facteurs externes ayant influé sur l'exécution de ses activités, notamment : a) la crise mondiale de la chaîne d'approvisionnement, qui avait entraîné une hausse sensible des coûts du fret maritime et, partant, des frais de transport afférents au déploiement du matériel appartenant aux contingents pour les militaires supplémentaires ainsi que des frais d'importation des produits achetés ; b) la crise mondiale de la chaîne d'approvisionnement, qui avait réduit la capacité des pays fournisseurs de contingents à s'approvisionner en matériel et en pièces détachées, d'où un retard dans le déploiement du matériel appartenant aux contingents destinés à des militaires supplémentaires ou une impossibilité d'utiliser des équipements ayant déjà été déployés ; c) les effets persistants de la pandémie de COVID-19, laquelle avait entraîné des restrictions en matière de voyage, s'agissant des déplacements officiels – effectués tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la zone de la Mission – ainsi que des activités de formation ; d) le déploiement tardif des contingents ; e) les restrictions

imposées par le Gouvernement concernant l'utilisation de véhicules aériens téléguidés privés, qui avaient retardé l'acquisition de quadrirotors, et les limites relatives aux vols de nuit, qui étaient susceptibles d'entraver les évacuations sanitaires.

D. Coopération avec des entités des Nations Unies au niveau régional

35. Au cours de l'exercice considéré, la MINUSCA a continué de recourir aux services de la Base d'appui d'Entebbe de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo, ainsi que de la Section de l'appui centralisé aux achats et du Centre de services régional, eux aussi situés à Entebbe, à l'appui de ses opérations. Elle a par ailleurs continué de bénéficier de l'aide du Centre de services régional dans les domaines suivants : entrée en fonctions et cessation de service, prestations et états de paie, règlement des fournisseurs, droits à prestation et voyages autorisés, traitement des demandes de prestations (telles que les indemnités pour frais d'études et demandes de remboursement des frais de voyage en mission), services de caisse, formation et services de conférence, et transports et contrôle des mouvements.

E. Partenariats, coordination avec l'équipe de pays et missions intégrées

36. Dans le contexte de la clôture du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide à la consolidation de la paix et au développement en République centrafricaine pour la période 2018-2022, la Mission a aidé l'équipe de pays des Nations Unies à procéder à l'évaluation finale de cet instrument, notamment en analysant en détail la façon dont la Mission avait contribué à la réalisation des engagements communs à plusieurs entités des Nations Unies en faveur du Plan national de relèvement et de consolidation de la paix. À cet égard, la période considérée a également été marquée par une forte collaboration entre l'équipe de pays des Nations Unies et la MINUSCA aux fins de la rédaction du prochain Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable (2023-2027).

37. Le positionnement de la MINUSCA dans le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable marque un tournant vers une intégration plus forte entre l'équipe de pays des Nations Unies et la Mission et jette les bases d'une planification précoce des activités de transition, de par la fusion et la mise en correspondance des résultats obtenus dans le cadre des activités relatives aux programmes et des projets à effet rapide de la MINUSCA avec les priorités des programmes de l'équipe de pays des Nations Unies s'agissant de la réalisation des objectifs de développement durable, en alignement avec le Plan national de relèvement et de consolidation de la paix.

38. En étroite collaboration avec l'équipe de pays des Nations Unies, la Mission a continué d'œuvrer aux côtés du Gouvernement pour mettre en œuvre la stratégie nationale de rétablissement et d'extension de l'autorité de l'État et pour appuyer la fourniture de services judiciaires à la population. La Mission et l'équipe de pays ont coopéré avec le Gouvernement en vue de réduire la violence et les conflits liés à la transhumance, de promouvoir la cohésion sociale et de préparer le retour des personnes déplacées et des réfugiés grâce à des programmes conjoints financés par la MINUSCA et le Fonds pour la consolidation de la paix. La Mission a également continué, par l'intermédiaire du Comité de coordination et de suivi, de soutenir le Gouvernement aux fins de la restauration de l'autorité de l'État, du redéploiement des

fonctionnaires et des agents de l'État, de la réhabilitation et de la construction de bâtiments administratifs et du recensement des fonctionnaires présents dans le pays.

39. La MINUSCA continue de collaborer étroitement avec le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC) afin de s'assurer une compréhension accrue de la région et de son rôle dans le processus de paix en République centrafricaine, ainsi que de mieux cerner la façon dont celle-ci est affectée par l'instabilité caractérisant la République centrafricaine. Elle contribue par ailleurs aux activités d'analyse régionale des conflits et de leurs moteurs menées par le BRENUAC. La Mission a en outre participé à la cinquante-troisième réunion du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale, tenue au Cameroun, durant laquelle les ministres et chefs de délégation ont procédé à un échange de vues sur la situation en République centrafricaine et adopté une déclaration réaffirmant leur soutien au processus de paix et aux efforts de réconciliation nationale et de reconstruction entrepris par le Gouvernement.

F. Cadres de budgétisation axée sur les résultats

Composante 1 : sécurité, protection des civils et droits humains

40. La MINUSCA a continué de s'efforcer d'atteindre l'objectif prioritaire de son mandat, à savoir assurer la protection des civils et la promotion et la protection des droits humains, dans des conditions de sécurité toujours plus complexes marquées par la violence et les tensions politiques découlant de la défiance qui perdure entre le Gouvernement centrafricain et l'opposition. La période considérée s'est caractérisée par la poursuite des affrontements armés entre les forces nationales de sécurité, appuyées par d'autres membres du personnel de sécurité, et les groupes armés. Le nombre de heurts violents et armés entre les parties au conflit est resté élevé, donnant lieu à une hausse des violations des droits humains, des atteintes à ces derniers et des violations du droit international humanitaire à l'encontre des civils. En dépit de conditions de sécurité de plus en plus complexes, les engagements politiques pris par la direction de la Mission, associés à la position robuste et au renforcement de la composante Personnel en tenue, ont permis, à plusieurs reprises, d'empêcher que des attentats ne soient commis contre la population civile et de trouver des solutions aux problèmes recensés à l'aide du dispositif d'alerte rapide des Nations Unies.

41. La Mission a appuyé le Gouvernement de la République centrafricaine dans le cadre d'un nombre limité d'interventions militaires, policières et civiles conjointes, notamment en lien avec l'assistance politique et technique, menant à bien des opérations visant des objectifs à court et long terme afin d'encourager les parties à mettre un terme aux violations de l'Accord de paix et des droits humains. Plus particulièrement, elle a mené des missions conjointes de surveillance de la région destinées à montrer une présence solide et un front uni dans les zones de tension. Ces missions avaient pour but d'associer la force et la composante Police, ainsi que les forces de sécurité et les forces militaires du Gouvernement du pays hôte. Elles ont permis de réduire l'activité des groupes armés dans les points chauds ciblés. La participation du Gouvernement hôte à ces opérations est essentielle à leur légitimité mais le niveau réel de coopération varie en fonction du lieu.

42. Afin d'améliorer la protection des civils, la MINUSCA s'est efforcée de consolider ses capacités de suivi et ses moyens d'alerte rapide à l'échelle locale. Au cours de la période considérée, plusieurs réseaux d'alerte locale ont été revitalisés dans tout le pays et de nouveaux réseaux ont été établis. Grâce au renforcement des capacités locales et aux interventions préventives et rapides de la force et de la composante Police de la MINUSCA, le sentiment général est que les conditions de

sécurité sont en voie d'amélioration dans l'ensemble du pays. Il convient de noter qu'une diminution mesurable des violations des droits humains a été observée. Dans l'ouest du pays, l'apparition d'engins explosifs a compliqué la riposte de la force et de la composante Police de la MINUSCA en cas d'alerte, empêchant parfois la Mission de mener à bien des interventions de l'équipe mixte de protection de la population civile. Néanmoins, le déploiement de moyens pertinents a contribué à atténuer l'incidence de ces engins. Au cours de la période considérée, 40 comités locaux de médiation ont été réactivés et 17 ont été créés. De plus, la Mission a lancé une campagne de sensibilisation à l'intention des jeunes femmes, l'objectif étant d'encourager davantage de femmes à postuler et à servir dans la police et la gendarmerie afin d'améliorer la capacité de l'État de protéger la population civile. Grâce à cette campagne, 4 277 femmes (soit 35 % des candidatures) ont postulé dans la police et 1 563 (19 % des candidatures) dans la gendarmerie.

43. Pour faire face aux risques liés à la COVID-19, la Mission a poursuivi ses activités de surveillance, d'établissement de rapports, de sensibilisation, de conception de projets à effet rapide et de mobilisation sur les questions ayant trait aux droits humains dans le contexte de la pandémie, en mettant l'accent sur l'élaboration de mesures préventives visant à protéger les groupes vulnérables et en ciblant les groupes se trouvant dans des installations surpeuplées telles que les centres de détention et les sites de personnes déplacées.

44. La Mission a continué de protéger et promouvoir les droits humains, notamment en s'efforçant de prévenir et de combattre la violence sexuelle liée aux conflits et les violations graves des droits de l'enfant. Elle a favorisé la mise en œuvre de plans d'action visant à lutter contre les violations graves des droits de l'enfant, contribuant à la libération de près de 150 enfants associés à des groupes armés. À cet égard, la Mission a aidé le Gouvernement en organisant un atelier visant à approuver, sur le plan technique, le protocole de remise des enfants associés à des forces ou des groupes armés en vue de leur prise en charge directe par les partenaires des affaires sociales et de la protection de l'enfance. De plus, elle a fourni un appui technique aux autorités nationales en menant des enquêtes professionnelles sur les violations des droits humains et en poursuivant les auteurs. En outre, elle a continué d'aider les pouvoirs publics à établir les cadres institutionnels et juridiques nécessaires à la protection des civils et à la défense des droits humains, et notamment à assurer la pleine exécution du plan national pour la prévention de l'incitation à la haine et à la violence, en coordination avec le Haut Conseil de la communication, le Comité sur la prévention du génocide et la Commission nationale des droits de l'homme. Par ailleurs, elle a appuyé l'action des représentants de la société civile, notamment des représentants des organisations de femmes et de jeunes, ainsi que des points focaux communautaires, dans les domaines de la protection des civils et des droits humains, de la lutte contre le discours haineux, et de la prévention du génocide et d'autres atrocités criminelles. Elle a organisé des ateliers visant à prévenir la violence sexuelle liée aux conflits et la violence sexuelle et fondée sur le genre, auxquels ont participé plus de 2 900 personnes, dont 1 000 femmes, ainsi que des événements publics qui ont réuni près de 4 200 participants, dont la moitié de femmes.

45. La Mission a continué de suivre les incidents publics liés à l'incitation à la haine, à l'intolérance et à la violence, d'en faire rapport et de les atténuer afin de prévenir les menaces de violence physique à l'encontre de la population civile, notamment en mettant en œuvre une stratégie de communication et des programmes de vulgarisation proactifs visant à lutter contre le discours haineux. Elle a mené des campagnes de communication nationales ciblant en particulier les jeunes, au moyen de la radio, de la presse écrite, de vidéos, des médias sociaux et d'activités de vulgarisation, afin de mobiliser un appui en faveur de la Mission et de prévenir les différends intracommunautaires et intercommunautaires.

46. La force de la MINUSCA et la police des Nations Unies ont effectué des patrouilles de routine et établi des postes de garde statique afin d'accroître leur visibilité et leur capacité d'intervention et ainsi de contribuer aux objectifs de la Mission. La force de la MINUSCA n'a pas été en mesure de faciliter autant de patrouilles conjointes avec les forces de défense nationale que prévu, principalement en raison d'une augmentation du nombre de patrouilles conjointes organisées entre les forces de défense nationale et de sécurité intérieure d'une part, et les forces déployées bilatéralement et d'autres membres du personnel de sécurité d'autre part. La police des Nations Unies a effectué des patrouilles conjointes hebdomadaires avec les forces de sécurité intérieure, contribuant ainsi à garantir la liberté de circulation et la protection des civils. La Mission a dispensé des formations aux forces de défense nationale, aux forces de sécurité intérieure et aux agents administratifs locaux sur la protection des civils, les droits humains et le droit international humanitaire, lesquelles ont renforcé la capacité des acteurs étatiques de contribuer à la création d'un environnement protecteur pour les civils. Au cours de la période considérée, le nombre de bases opérationnelles permanentes et temporaires gérées par la Mission a fluctué, en particulier parce que les tensions se sont intensifiées dans certaines zones du pays, requérant l'ouverture de nouvelles bases opérationnelles temporaires, qui sont un outil important de la protection des civils. La MINUSCA a déployé 980 des 2 750 membres supplémentaires des contingents, 163 des 200 membres supplémentaires du personnel de police des Nations Unies et 398 des 740 membres supplémentaires des unités de police constituées autorisés par le Conseil de sécurité dans sa résolution 2566 (2021). Ces renforts sont déployés dans toutes les zones géographiques en réponse à tous les besoins prioritaires, et les stratégies et les moyens d'action sont adaptés en fonction de la situation sur le terrain, accroissant ainsi la souplesse et la mobilité de la Mission pour favoriser la protection des civils et le processus politique, et consolider la sécurité là où la paix a été restaurée. Le retard enregistré dans le déploiement des contingents est essentiellement imputable aux problèmes contractuels rencontrés dans l'acheminement du matériel appartenant aux contingents et au manque de préparation de certains membres entrants. La planification du déploiement du reste des contingents de la Mission reste inchangée et est prévue pour la seconde moitié de l'année 2022.

47. Au cours de la période considérée, la situation humanitaire s'est détériorée pour atteindre un niveau jamais enregistré au cours des six dernières années en raison de la poursuite des affrontements armés, des déplacements de population, de la flambée des prix de l'alimentation découlant de la perturbation de l'itinéraire principal de ravitaillement du pays reliant Bangui au Cameroun, de la crise du carburant, de la hausse mondiale des prix des matières premières et de l'émergence des engins explosifs qui constituent une nouvelle menace. Le personnel humanitaire reste une cible, principalement de cambriolages, de vols et d'obstruction de l'acheminement de l'aide. Tout au long de la période considérée, la Mission s'est consacrée à des projets d'infrastructures menés en partenariat avec l'équipe de pays des Nations Unies, ainsi que les partenaires humanitaires et gouvernementaux dans le but de faciliter la protection des civils ainsi que l'acheminement et le suivi de l'aide humanitaire et du relèvement rapide. De plus, par l'intermédiaire du Service de la lutte antimines, la MINUSCA a organisé des séances de sensibilisation aux risques liés aux engins explosifs à l'intention du personnel des organismes des Nations Unies et des acteurs humanitaires.

Réalisation escomptée 1.1 : Amélioration des conditions de sécurité et de la protection des civils, notamment par la réduction de l'insécurité causée par la transhumance saisonnière, le perfectionnement des mécanismes de protection communautaire et le renforcement de la sécurité dans des zones stratégiques de la République centrafricaine

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Nombre d'attaques et d'affrontements armés entre les parties au conflit (2019/20 : 117 ; 2020/21 : 198 ; 2021/22 : 70)

190 attaques entre les parties au conflit

L'écart est imputable aux attaques répétées menées par les groupes armés à la suite du retrait des forces de défense nationale et d'autres membres du personnel de sécurité de certaines zones. Les groupes armés ont adopté une stratégie opérationnelle pour échapper aux offensives des forces de défense nationale et d'autres membres du personnel de sécurité, et mener des raids sur les positions des forces de défense nationale dotées de peu de capacités, en particulier celles déployées sans la présence d'autres contingents de sécurité. Par conséquent, ils ont battu en retraite, réduisant leur taille, se faisant discrets et tirant parti de la topographie du pays

Nombre de violations de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine (2019/20 : sans objet ; 2020/21 : sans objet ; 2021/22 : 1 600)

1 496 violations

La diminution du nombre de violations est due essentiellement aux forces de défense nationale et à d'autres membres du personnel de sécurité, qui ont intensifié leurs opérations dans le centre et l'est du pays, affaiblissant ainsi les groupes armés qui, par conséquent, ont adopté une stratégie opérationnelle de dispersion, d'évitement de la confrontation avec les forces de défense nationale et d'autres membres du personnel de sécurité, et de relocalisation dans des zones inaccessibles, par exemple, les sous-préfectures de Yalinga, Zangba et Kembe

Nombre d'incidents liés à la transhumance (2019/20 : sans objet ; 2020/21 : sans objet ; 2021/22 : 160)

200 incidents liés à la transhumance

L'augmentation du nombre d'incidents liés à la transhumance s'explique par le fait que les groupes armés actifs n'ont pas enregistré de lourdes pertes de personnel ou d'équipement dans le cadre des opérations menées par les forces nationales de sécurité et d'autres membres du personnel de sécurité, ce qui a permis à des éléments des groupes armés de poursuivre leurs activités de vol et d'extorsion en imposant des taxes illégales et en contrôlant certains couloirs et axes de transhumance aux fins de survie économique

Produits prévus

Produit(s)
exécuté(s) :
oui, non
ou nombre

Observations

Organisation de 36 séances de remue-ménages, de formation et de planification à l'intention de 720 participants (dont 215 femmes), afin d'examiner les préoccupations et les questions liées à la protection, notamment la liberté de circulation, le

101 Séances de remue-ménages, de formation et de planification afin de renforcer et d'étendre les fonctions d'alerte rapide et de riposte, et 37 initiatives de prévention des conflits liés à la transhumance

retour des déplacés et des réfugiés, la diminution des menaces et de la violence et le retour des autorités de l'État et des fonctionnaires, le but étant de consolider les mécanismes de protection et de coordination de l'Accord de paix, de renforcer les mesures concrètes de prévention et d'atténuation mises en œuvre conjointement avec les forces nationales de sécurité et d'améliorer les conditions de sécurité dans leur ensemble

Maintien et exploitation de 25 bases opérationnelles permanentes, de 4 camps intégrés permanents et de 30 bases opérationnelles temporaires au plus pour permettre à la Mission d'assurer une présence souple et préventive

Conduite de 2 800 patrouilles hebdomadaires, dans les principales agglomérations de la République centrafricaine, afin d'intervenir rapidement ou d'appuyer le processus de paix, les élections, la réconciliation nationale, la cohésion sociale et la justice transitionnelle aux niveaux local et national, le but étant d'atténuer le danger que représentent les groupes armés et de limiter leur influence sur l'ensemble du territoire

Conduite de 360 patrouilles hebdomadaires conjointes avec les forces de défense nationale et de sécurité intérieure dans les principales agglomérations de la République centrafricaine, pour appuyer l'extension de l'autorité de l'État et intervenir pour protéger les civils, en atténuant le danger que représentent les groupes armés et en limitant leur influence et leur contrôle sur le territoire

Le nombre de séances supérieur aux prévisions s'explique par la nécessité accrue de mettre en place des réponses proactives et préventives afin de renforcer les réseaux d'alerte locale dans un contexte d'exacerbation des menaces et des violences potentielles en lien avec la Coalition des patriotes pour le changement

27 Bases opérationnelles permanentes

4 Camps intégrés permanents

44 Bases opérationnelles temporaires

L'écart s'explique par les efforts déployés par la Mission pour reclasser, rénover ou fermer certaines bases opérationnelles permanentes ou temporaires. Par conséquent, au cours de la période considérée, le nombre de ces dernières a fluctué, en particulier parce que les tensions se sont intensifiées dans certaines zones du pays, requérant l'ouverture de nouvelles bases opérationnelles temporaires, qui sont un outil important de la protection des civils

1 898 Patrouilles hebdomadaires

Le nombre de patrouilles inférieur aux prévisions s'explique principalement par les retards constants enregistrés dans le déploiement des renforts, la crise du carburant, le report d'élections locales et les effets persistants de la pandémie de COVID-19. De plus, la Mission a mené davantage d'opérations. Ce produit plus faible que prévu s'explique également par le postulat selon lequel les contingents additionnels autorisés par le Conseil de sécurité dans sa résolution [2566 \(2021\)](#) devaient être déployés plus tôt au cours de la période considérée

6 Patrouilles hebdomadaires conjointes (moyenne)

Le produit exécuté a été inférieur aux prévisions car les forces de défense nationale et de sécurité intérieure se sont montrées plus réticentes à l'idée de partager des informations sur leurs positions et leurs déploiements, ou de participer à des opérations avec la Mission, du fait de leur collaboration avec les forces déployées bilatéralement et d'autres membres du personnel de sécurité

Conduite de 58 patrouilles hebdomadaires conjointes avec les unités spéciales mixtes de sécurité pour assurer la liberté de circulation et la protection des civils dans leurs zones de responsabilité (couloirs de transhumance et sites miniers)

Conduite de 65 opérations mobiles et robustes menées à court terme par des bataillons entiers et de 10 opérations à plus long terme en vue de dissuader activement les groupes armés de mener des actions contre les civils dans les nouvelles zones de tension, de protéger les civils de la violence ou du harcèlement pendant la période électorale et de réduire la présence des groupes armés et le contrôle qu'ils exercent

Organisation quotidienne de 12 heures de vol de systèmes de drones et de 21 heures de vol d'hélicoptères aux fins de l'appréciation de la situation et de l'anticipation des menaces pesant sur la sécurité et à l'appui des opérations militaires et des missions de renseignement, de surveillance et de reconnaissance

Non Les unités spéciales mixtes de sécurité n'ont pas été opérationnelles en raison d'un manque de capacités et d'une absence de volonté de la part des responsables politiques, ainsi que de la création de la Coalition des patriotes pour le changement, que de nombreux membres des unités ont rejointe

47 961 Opérations à court terme (patrouilles, points de contrôle, intervention en cas d'alerte liée à la protection des civils)

6 103 Opérations à long terme (patrouilles de longue distance, missions conjointes de surveillance de la région, établissement d'une base opérationnelle permanente afin de mener à bien des activités de protection des civils dans les zones de tension)

Le nombre d'opérations a été plus élevé que prévu du fait du caractère continu du plan de patrouille de la Force et de l'intégration de missions conjointes de surveillance de la région, deux facteurs qui expliquent la saturation continue des points chauds. Les opérations mobiles à court terme durent jusqu'à 24 heures et les opérations statiques à long terme peuvent aller de 36 heures à plusieurs semaines, voire plusieurs mois

7 Heures quotidiennes de vol de systèmes de drones

Le nombre d'heures de vol moins important que prévu s'explique par les mauvaises conditions météorologiques qui ont prévalu durant la saison des pluies, laquelle a été particulièrement extrême pendant la période considérée, marquée par des tempêtes, des vents violents et des nuages bas, qui ont causé des interruptions fréquentes des opérations et empêché le vol des drones, et causé plusieurs incidents techniques sans gravité, en particulier en lien avec les batteries, dans les systèmes

12 Heures quotidiennes de vol d'hélicoptères

L'écart est dû au fait que des appareils étaient indisponibles ou immobilisés, notamment en raison de plusieurs problèmes d'entretiens non résolus, des conditions météorologiques qui ont été particulièrement mauvaises durant la saison des pluies, laquelle a été particulièrement extrême pendant la période considérée, et des répercussions de la crise du carburant au cours de la dernière partie de la période considérée

Organisation de 120 projets de réfection des routes, ponts, puits et aéroports menés par les groupes du génie de la MINUSCA et mise en place de missions en partenariat avec l'équipe de pays des Nations Unies ainsi que les partenaires gouvernementaux et humanitaires dans le but de faciliter la protection des civils ainsi que l'acheminement et le suivi de l'aide humanitaire et du relèvement rapide

Tenue de 52 réunions hebdomadaires de conseil et d'encadrement avec les unités spéciales mixtes de sécurité pour leur fournir des conseils techniques, notamment sur la mise en œuvre de l'Accord de paix, en étroite coordination avec d'autres composantes de la Mission et des acteurs extérieurs tels que le Ministère de la défense, l'Union africaine et l'Union européenne

Organisation de 10 séances de formation sur la protection des civils et les droits humains à l'intention de membres du personnel du Ministère de la justice et des droits de l'homme, afin d'aider les pouvoirs publics à établir les cadres institutionnels et juridiques nécessaires dans ces domaines

Organisation de 15 séances de formation sur la protection des civils, les droits humains et le droit international humanitaire à l'intention de membres des forces de défense nationale et de sécurité intérieure et de fonctionnaires de l'administration locale, afin de renforcer la capacité des acteurs étatiques de contribuer à la création d'un environnement protecteur

Organisation de 15 séances de formation sur la protection des civils et les droits humains à l'intention de membres de la société civile et de coordonnateurs locaux qui luttent contre le discours haineux et s'emploient à prévenir les génocides et d'autres atrocités criminelles

130 Projets de réfection

Le nombre de projets plus élevé que prévu s'explique par la disponibilité de matériaux de construction au cours de la période considérée. Au cours de la période précédente, le manque de matériaux avait freiné les progrès, en particulier pour ce qui était de la réparation et de la construction de ponts. Les projets de pont ont amélioré la traficabilité des routes, permettant aux ingénieurs et aux convois d'approvisionnement de se rendre dans d'autres zones où des projets de génie devaient débiter, faisant grimper le nombre de projets menés à bien

Non Les unités spéciales mixtes de sécurité n'ont pas été opérationnelles en raison d'un manque de capacités et d'une absence de volonté de la part des responsables politiques, ainsi que de la création de la Coalition des patriotes pour le changement, que de nombreux membres des unités ont rejointe

10 Séances de formation organisées pour 260 membres du personnel, notamment des spécialistes des questions judiciaires, des fonctionnaires d'administration et des agents pénitentiaires des cours d'appel de Bangui, Bouar et Bambari, sur les violations des droits humains et les atteintes à ces derniers, le suivi et l'établissement de rapports, et l'accès à la justice des victimes, l'objectif étant de faire en sorte que les employés du système judiciaire et du Ministère de la justice, de la promotion des droits humains et de la bonne gouvernance adoptent une approche fondée sur les droits humains dans le cadre de leur travail

27 Séances de formation

Le nombre de séances plus élevé que prévu s'explique par la nécessité de renforcer les dispositifs de protection et d'alerte rapide afin de mieux répondre aux menaces qui pèsent sur les civils

26 Séances de formation

L'écart s'explique par la nécessité de prévenir et combattre la montée du discours haineux et de l'incitation à la violence

Conduite de 10 missions conjointes de protection par la société civile, les institutions locales et nationales de défense des droits humains et les réseaux d'alerte rapide, pour soutenir la mise en œuvre pleine et effective des dispositifs d'alerte rapide établis aux niveaux national et régional

Conduite de 40 missions conjointes de protection sur le terrain pour renforcer les systèmes d'alerte rapide et la protection des civils et évaluer les menaces actuelles et éventuelles qui pèsent sur l'intégrité physique des civils

Conduite de 220 patrouilles hebdomadaires conjointes avec les forces de défense nationale et de sécurité intérieure et le personnel de police des Nations Unies dans les principales agglomérations de la République centrafricaine, pour appuyer l'extension de l'autorité de l'État et intervenir pour protéger les civils, en atténuant le danger que représentent les groupes armés et en limitant leur influence et leur contrôle sur le territoire

Conduite de 350 patrouilles hebdomadaires par l'Équipe spéciale conjointe de Bangui et le personnel de police des Nations Unies, en collaboration avec les forces de sécurité intérieure, pour assurer la liberté de circulation et la protection des civils 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7

Conduite de 59 patrouilles quotidiennes programmées par des unités de police constituées et de 6 patrouilles quotidiennes de renfort opérationnel, à l'intérieur et à l'extérieur de Bangui, pour procéder à des évaluations de la sécurité, fournir un renfort à la maîtrise des foules et au maintien de l'ordre public et collaborer avec la population et les autorités locales en vue de recueillir des renseignements

Tenue de 4 464 séances de dialogue organisées par les membres de la police des Nations Unies dans différentes localités (arrondissements et bases d'opérations, notamment) pour rassurer la population locale quant à sa sécurité et la sensibiliser à cette question

Lancement de 1 campagne de communication nationale d'une année ciblant en particulier les jeunes, par l'intermédiaire de la radio, de la presse écrite, de vidéos, des médias sociaux et d'activités de vulgarisation, et visant à mobiliser un appui en faveur de la Mission et à prévenir les différends intercommunautaires et intracommunautaires

13 Missions conjointes de protection

Le nombre de missions plus important que prévu est dû à une augmentation du nombre de dispositifs d'alerte rapide (nouveaux et revitalisés)

35 Missions conjointes de protection sur le terrain

L'écart s'explique par la présence d'engins explosifs, principalement dans l'ouest du pays, qui a limité la circulation et réduit le périmètre de sécurité à 5 kilomètres autour des bureaux locaux

230 Patrouilles hebdomadaires conjointes

L'écart est imputable à la fluctuation des conditions de sécurité, qui ont requis d'augmenter le nombre de patrouilles et d'opérations afin de pouvoir efficacement protéger la population et appuyer l'extension de l'autorité de l'État et la protection des civils

356 Patrouilles hebdomadaires

L'écart est imputable à la fluctuation des conditions de sécurité, qui ont requis d'augmenter le nombre de patrouilles afin de pouvoir efficacement protéger les civils et leur liberté de circulation

78 Patrouilles quotidiennes programmées menées par des unités de police constituée

L'écart est imputable à la fluctuation des conditions de sécurité, qui ont requis d'augmenter le nombre de patrouilles afin de pouvoir efficacement protéger les civils

6 Patrouilles quotidiennes de renfort opérationnel

5 927 Séances de dialogue organisées par la police des Nations Unies

Le nombre de séances plus élevé que prévu s'explique par les conditions de sécurité, qui ont requis d'augmenter le nombre de communautés sensibilisées à la sécurité et à la sûreté

1 Campagne de communication nationale

17 Conférences de presse

2 300 Bulletins d'information

1 164 Programmes radiophoniques diffusés à l'échelle nationale en sango et en français, et sketches et messages radiophoniques sur la

	paix, la réconciliation, l'égalité des sexes, les droits humains, l'état de droit et des thèmes connexes
	48 Vidéos sur YouTube
	130 Articles publiés sur le site Web de la Mission
	450 Publications sur Facebook
	369 Publications sur Twitter
	137 Publications sur Instagram
	38 Albums photos publiés sur Flickr
	10 Bulletins d'information publiés sur le site Web de la Mission
	115 Publications de photos du jour
	De plus, le Service de la communication stratégique et de l'information de la MINUSCA a organisé 123 réunions qui ont rassemblé près de 13 300 participants, dont plus de 1 660 femmes, et 35 événements publics dans tout le pays, notamment des marches pacifiques et des manifestations sportives, afin de sensibiliser la population à la valeur de paix et au rôle des Nations Unies dans le pays
Organisation de 12 activités de mobilisation sociale pour prévenir la violence liée aux conflits et la violence sexuelle et fondée sur le genre	78 Activités de mobilisation sociale
	Le nombre d'activités plus élevé que prévu s'explique par l'intérêt accru du public pour les événements organisés par la Mission, en particulier ceux liés à la prévention de la violence sexuelle et fondée sur le genre, qui ont attiré plus de 9 250 participants, dont près de la moitié de femmes
Tenue de 24 réunions avec les autorités nationales pour appuyer la création d'une entité nationale de lutte contre les mines	4 Réunions avec les autorités nationales
	Le nombre de réunions moins élevé que prévu s'explique par le manque de régularité dans la participation des autorités, notamment l'absence d'un point focal désigné par le Gouvernement et doté d'un pouvoir de décision
Organisation de 52 réunions hebdomadaires d'assistance technique et d'appui, par la fourniture de conseils techniques, à l'évaluation et à l'accréditation des capacités de neutralisation des explosifs de la MINUSCA aux fins de la lutte contre les menaces liées à ces engins	22 Réunions d'assistance technique et d'appui par la fourniture de conseils techniques
	L'écart s'explique par le déploiement tardif d'un expert technique et par l'arrivée, étalée dans le temps, d'équipes spécialisées au sein de la MINUSCA afin de renforcer les capacités d'atténuation de la menace que représentent les engins explosifs

Organisation de 24 séances de sensibilisation aux menaces liées aux engins explosifs à l'intention du personnel civil et du personnel en tenue de la MINUSCA

71 Séances de sensibilisation aux menaces liées aux engins explosifs

Le nombre de séances plus important que prévu est dû à la nécessité de former un plus vaste éventail de bénéficiaires au sein de la Mission, en particulier face à la hausse du nombre d'incidents liés à des engins explosifs dans l'ouest du pays, phénomène qui a eu des répercussions sur la sûreté et la sécurité des soldats de la paix et la mise en œuvre du mandat de la Mission

Organisation de 52 séances de sensibilisation aux menaces que les engins explosifs font peser sur la population civile, par l'intermédiaire des organisations non gouvernementales de lutte contre les mines

478 Séances de sensibilisation aux menaces liées aux engins explosifs

Le nombre de séances plus important que prévu est dû à la nécessité de former un plus vaste éventail de bénéficiaires face à la hausse du nombre d'incidents liés à des engins explosifs dans l'ouest du pays

Réalisation escomptée 1.2 : Intensification de la promotion et de la défense des droits humains en République centrafricaine, en particulier des droits des femmes et des enfants, notamment par le renforcement des capacités nationales et locales dans ce domaine

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Nombre d'affaires concernant des violations des droits humains et du droit international humanitaire, notamment des violations graves des droits de l'enfant et des violences sexuelles liées aux conflits, qui sont portées à l'attention des autorités nationales et des groupes armés, et mesures prises à cet égard (2019/20 : 1 426 ; 2020/21 : 464 ; 2021/22 : 500)

923 violations concernant 2 591 victimes ont été portées à l'attention des autorités nationales. De plus, 12 réunions mensuelles ont été organisées afin d'assurer le suivi des mesures prises par les autorités nationales

La hausse du nombre de violations s'explique par une augmentation du nombre de réunions tenues avec les autorités nationales

Des plans d'action destinés à prévenir et à éliminer les violations graves des droits de l'enfant sont pleinement mis en œuvre par des groupes armés (2019/20 : 3 ; 2020/21 : 3 ; 2021/22 : 3)

Aucun des plans d'action n'a été pleinement mis en œuvre. Toutefois, 3 d'entre eux sont en cours d'exécution

Le fait qu'aucun des plans n'ait été pleinement mis en œuvre s'explique par les difficultés accrues rencontrées pour localiser les dirigeants des groupes armés et entrer en contact avec eux, raison pour laquelle le dialogue avec ces derniers est au point mort

Des enfants sont libérés des rangs des forces et groupes armés et confiés à des services de prise en charge (2019/20 : 616 ; 2020/21 : 290 ; 2021/22 : 1 500)

Au total, 134 enfants, dont 17 filles, ont été libérés des rangs des groupes armés dans les préfectures de la Haute-Kotto et de la Vakaga

Le nombre d'enfants libérés inférieur aux prévisions s'explique par les difficultés accrues rencontrées pour localiser les dirigeants des groupes armés et entrer en contact avec eux, raison pour laquelle le dialogue avec ces derniers est au point mort

Nombre total d'agents des forces de sécurité intérieure qui ont suivi une formation sur les droits humains, la protection des civils et de l'enfance, la prévention de la violence liée au conflit et de la

905 agents de l'État, dont 71 femmes, ont été formés

Le nombre d'agents formés plus faible que prévu est imputable aux restrictions mises en place en raison de la

violence sexuelle et fondée sur le genre, et les relations entre civils et militaires (2019/20 : 1 952 ; 2020/21 : 3 500 ; 2021/22 : 1 000)

Nombre d'instructions données par des groupes armés en vue de prévenir et d'éliminer les violations graves des droits de l'enfant (2019/20 : sans objet ; 2020/21 : 0 ; 2021/22 : 3)

Nombre total de personnes arrêtées et détenues arbitrairement qui sont libérées par les autorités nationales et les groupes armés grâce à l'intervention de la MINUSCA (2019/20 : sans objet ; 2020/21 : sans objet ; 2021/22 : 200)

COVID-19, qui ont entraîné la suspension de certaines activités de formation de janvier à mars 2022

1 instruction a été donnée

L'écart s'explique par les difficultés rencontrées pour communiquer et collaborer avec les dirigeants des groupes armés qui vivent cachés en raison des offensives menées par des agents de l'État, d'autres membres du personnel de sécurité et les forces déployées bilatéralement

49 personnes

Le nombre de personnes libérées inférieur aux prévisions s'explique par les difficultés rencontrées pour suivre systématiquement les données en raison des fluctuations des conditions de sécurité

Produits prévus	Produit(s) exécuté(s) : oui, non ou nombre		Observations
Organisation de 30 séances de formation sur les droits et la protection des enfants à l'intention de 1 500 membres des forces de défense nationale et de sécurité intérieure et agents pénitentiaires	91	Séances de formation sur les droits et la protection des enfants	
	1 785	Agents de l'État, dont 201 femmes	L'écart s'explique par le lancement de la campagne « Agir pour protéger les enfants touchés par les conflits armés », qui a facilité la conduite d'activités supplémentaires
Tenue de 26 réunions avec les dirigeants des groupes armés pour appeler à la mise en œuvre des plans d'action signés	22	Réunions avec les dirigeants des groupes armés	L'écart s'explique par les difficultés rencontrées pour communiquer et collaborer avec les dirigeants des groupes armés qui vivent cachés en raison des opérations militaires menées par les forces de défense nationale et de sécurité intérieure, d'autres membres du personnel de sécurité et les forces déployées bilatéralement
Organisation de 4 réunions de coordination afin de suivre et d'évaluer les progrès accomplis dans la mise en œuvre des plans d'actions	Non	Les produits prévus n'ont pas été exécutés en raison des difficultés rencontrées pour communiquer et collaborer avec les dirigeants des groupes armés qui vivent cachés en raison des opérations militaires menées par les forces de défense nationale et de sécurité intérieure, d'autres membres du personnel de sécurité et les forces déployées bilatéralement	
Organisation de 30 séances de sensibilisation sur les 6 violations graves des droits de l'enfant et la protection des enfants dans les situations de conflit armé à l'intention des groupes armés	32	Séances de sensibilisation à l'intention des groupes armés	L'écart s'explique par le lancement de la campagne « Agir pour protéger les enfants touchés par les conflits armés », qui a facilité la conduite d'activités supplémentaires

Tenue de 10 séances de formation à l'intention des membres de la société civile et des organismes des Nations Unies sur le suivi et l'examen des violations graves des droits de l'enfant	15 Séances de formation à l'intention des membres de la société civile et des organismes des Nations Unies L'écart s'explique par le lancement de la campagne « Agir pour protéger les enfants touchés par les conflits armés », qui a facilité la conduite d'activités supplémentaires
Tenue de 30 séances de sensibilisation aux préoccupations touchant la protection de l'enfance et aux effets de la prise en compte de ces préoccupations sur les enfants, à l'intention de la société civile, des responsables communautaires, des chefs religieux, des réseaux d'alerte locale et des autorités locales	105 Séances de sensibilisation L'écart s'explique par le lancement de la campagne « Agir pour protéger les enfants touchés par les conflits armés », qui a facilité la conduite d'activités supplémentaires
Organisation de 1 campagne nationale visant à combattre les violations graves des droits de l'enfant	Oui —
Conduite de 80 missions de terrain pour suivre et examiner les atteintes graves aux droits de l'enfant, telles que la présence d'enfants dans des groupes armés	322 Missions de terrain Le nombre de missions plus élevé que prévu s'explique par le nombre accru d'allégations devant être examinées
Organisation de 1 atelier national et de 6 ateliers régionaux (au niveau préfectoral) sur la prévention des 6 violations graves des droits de l'enfant dans le cadre d'un plan national de prévention	Non Les produits prévus n'ont pas été exécutés en raison d'un manque d'action de la part des autorités nationales chargées de mettre en place un plan national de prévention. La Mission a continué de promouvoir l'élaboration d'un tel plan
Établissement de 4 rapports trimestriels pour le Groupe de travail du Conseil de sécurité sur les enfants et les conflits armés et de 1 rapport annuel relatif à la situation des enfants touchés par les conflits armés en République centrafricaine	Oui —
Lancement, par l'intermédiaire de la radio, de la presse écrite, de vidéos, des médias sociaux et d'activités de vulgarisation, de 1 campagne menée dans le cadre de l'initiative « Agir pour protéger les enfants touchés par les conflits armés » afin de protéger les enfants contre des violations graves de leurs droits	Oui —
Conduite de 15 missions d'enquête spéciales pour assurer le suivi et l'examen d'allégations concernant des violations du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire	25 Missions d'enquête spéciales Le nombre de missions plus élevé que prévu est imputable à l'augmentation du nombre de violations et d'allégations signalées à la MINUSCA
Conduite de 120 missions régulières de surveillance sur le terrain pour assurer le suivi et l'examen d'allégations concernant des violations du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire	202 Missions régulières de surveillance sur le terrain Le nombre de missions plus élevé que prévu est imputable à l'augmentation du nombre de

	violations et d'allégations signalées à la MINUSCA
Organisation de 150 visites de centres de détention pour surveiller les violations du droit international humanitaire, les violations des droits humains et les atteintes à ces droits, et enquêter à leur sujet	183 Visites de centres de détention, principalement de centres contrôlés par l'État, à Bangui et dans les régions L'écart s'explique par les visites supplémentaires conduites dans des centres de détention en raison du nombre élevé d'arrestations arbitraires et de cas de détention illégale de personnes soupçonnées de collaborer avec les groupes armés
Tenue de 10 séances de formation sur les droits humains et la détention à l'intention de fonctionnaires de l'administration pénitentiaire et de membres des forces de sécurité intérieure	Oui —
Établissement de 2 comptes rendus d'incident axés sur le contexte électoral, et les violations et les atteintes liées au conflit, de 4 rapports trimestriels et de 12 rapports mensuels sur la situation des droits humains dans le pays, notamment sur les violations des droits humains et les atteintes à ces droits liées au conflit, les cas de violence sexuelle liée aux conflits et les enfants touchés par des conflits armés, afin de promouvoir la responsabilité politique et judiciaire	Oui —
Établissement de 4 rapports trimestriels sur les violations des droits humains commises par des membres des forces de défense nationale et de sécurité intérieure bénéficiant du soutien de l'Organisation des Nations Unies	Oui —
Fourniture d'un soutien technique et logistique pour l'organisation de 30 visites sur le terrain à des institutions nationales des droits de l'homme, dont 10 visites au Haut Conseil de la communication, afin d'appuyer la mise en œuvre complète du plan national de lutte contre le discours haineux visant à prévenir la propagation de la violence, 10 visites au Comité national sur la prévention du génocide, afin de l'aider à exécuter son mandat de prévention des atrocités criminelles, et 10 visites à la Commission nationale des droits de l'homme, afin de l'aider à exécuter son mandat en matière de promotion et de protection de ces droits	Oui —
Organisation de 10 manifestations publiques par le Réseau des organisations non gouvernementales de promotion et de défense des droits humains en République centrafricaine, afin de sensibiliser à la promotion et à la protection des droits des défenseurs des droits humains, conformément à la loi adoptée à cet égard	Oui —

Organisation, par l'intermédiaire de la radio locale et dans le cadre d'activités de vulgarisation, de 11 campagnes visant à protéger les droits humains des citoyens de la République centrafricaine et à donner de la visibilité aux travaux menés par la Mission en matière de promotion des droits humains

Tenue de 6 réunions de haut niveau avec le Gouvernement pour promouvoir la ratification de certains instruments internationaux relatifs aux droits humains

Organisation de 2 ateliers d'experts et de 8 séances de travail sur les mécanismes des droits humains des Nations Unies, pour renforcer les capacités des membres du comité interministériel chargé de rédiger et de valider les rapports que le Gouvernement présente aux organes conventionnels des Nations Unies, et mettre à jour les plans de mise en œuvre pertinents

Organisation de 20 manifestations publiques en collaboration avec la société civile et les institutions nationales des droits de l'homme, afin de soutenir la mise en place et le fonctionnement d'un mécanisme national de prévention de la torture

12 Campagnes

Le nombre de campagnes plus élevé que prévu s'explique par des méthodes de sensibilisation efficaces, qui ont permis à la Mission de mener à bien des activités supplémentaires

6 Réunions de haut niveau avec le Gouvernement pour promouvoir, entre autres, la ratification de certains instruments internationaux relatifs aux droits humains et la soumission de rapports attendus par les organes conventionnels. Les produits effectifs sont notamment l'organisation de deux réunions entre la Directrice de la Division des droits de l'homme et le Ministre de la justice, d'une réunion avec le Parlement et de trois réunions avec des points focaux du Ministère de la justice, de la promotion des droits humains et de la bonne gouvernance. Les thèmes abordés ont notamment été l'établissement d'un comité national sur la prévention de la torture, la préparation du prochain Examen périodique universel, la ratification de la Convention internationale contre le recrutement, l'utilisation, le financement et l'instruction de mercenaires et le suivi des recommandations formulées par les mécanismes des droits humains et portant sur la ratification de certains instruments internationaux relatifs aux droits humains

2 Ateliers d'experts ont été organisés en juin 2022 à l'intention de 60 membres du comité nommés par décision ministérielle en février 2022. Les participants ont reçu une formation sur la portée de leur travail et les critères requis dans le cadre du prochain Examen périodique universel et des mécanismes des organes conventionnels. De plus, la MINUSCA leur a rappelé l'importance de ces processus pour améliorer la situation des droits humains

8 Séances de travail avec des membres du comité interministériel chargé de rédiger les rapports présentés aux organes conventionnels

2 Manifestations publiques

L'écart s'explique par le fait qu'un mécanisme national a été rendu opérationnel plus tôt que prévu, après deux ateliers de sensibilisation

Organisation de 20 séances de formation préalables et postérieures au déploiement sur les droits humains et le droit international humanitaire, notamment les violences sexuelles liées aux conflits et la protection de l'enfance, à l'intention des forces de défense nationale et de sécurité intérieure, afin d'appuyer l'intégration des droits humains dans la réforme du secteur de la sécurité

Organisation de 20 séances de formation sur les enquêtes, le suivi et les rapports concernant les droits humains à l'intention de membres d'organisations non gouvernementales de défense des droits humains, de la société civile et de journalistes, afin de les aider à adopter une approche fondée sur ces droits dans le cadre de leur travail

Tenue de 15 séances de formation sur les droits humains et le droit international humanitaire à l'intention des forces de défense nationale et de sécurité intérieure

3 Séances de formation

Le nombre de formations inférieur aux prévisions est dû aux problèmes de sécurité et aux difficultés rencontrés par les autorités nationales dans le cadre du recrutement des forces de défense nationale et de sécurité intérieure. Trois séances de formation postérieures au déploiement ont été organisées sur les droits humains à l'intention de 113 membres des forces de défense nationale et de sécurité intérieure, dont 15 femmes

70 Séances de formation

L'écart s'explique par les conditions de sécurité, qui ont obligé la Mission à revoir ses activités pour se concentrer sur le renforcement des capacités nationales et la création d'un réseau d'ONG afin de suivre et de signaler les violations des droits humains

20 Séances de formation

L'écart est imputable à l'augmentation du nombre de violations perpétrées par des acteurs étatiques, phénomène qui a exigé l'organisation d'un nombre plus important que prévu de séances de formation afin d'étendre les capacités des forces de défense nationale et de sécurité intérieure

Composante 2 : appui au processus politique, au processus de paix et à la réconciliation

48. La MINUSCA a poursuivi l'action qu'elle mène pour renforcer le processus de paix et le processus politique en appuyant de manière cohérente et coordonnée la mise en œuvre de l'Accord de paix. Usant de ses bons offices auprès du Gouvernement et des partis politiques d'opposition, elle a incité ces derniers à participer de nouveau aux travaux du comité d'organisation du dialogue républicain convoqué par M. Touadéra en mars 2022. Malgré ses efforts, plusieurs groupes politiques ont boycotté le dialogue républicain, qui a vu la formulation de 217 recommandations à partir des grandes conclusions du Forum de Bangui sur la réconciliation nationale de 2015 et des dispositions clés de l'Accord de paix. Comme suite à la publication du rapport final sur le dialogue en mai 2022, la Mission a contribué à l'organisation d'un atelier visant à donner à 40 femmes d'influence, dont des membres du réseau Coordination des femmes leaders pour la paix, les moyens de s'approprier les conclusions et de prendre directement part à l'application des 217 recommandations. L'atelier a abouti à l'élaboration d'un plan de communication et de sensibilisation qui conférerait aux femmes un rôle accru dans la diffusion des recommandations issues du dialogue aux quatre coins du pays et encourageait leur participation effective au mécanisme de suivi. Dans ce contexte, la Mission a poursuivi un dialogue constant avec les signataires et les partenaires internationaux, régionaux et sous-régionaux, auxquels elle a apporté un appui technique pour que toutes les parties restent mobilisées en faveur du processus politique. En ce qui concerne l'application de l'Accord de paix, des avancées ont été réalisées dans plusieurs domaines au cours de

l'exercice considéré, mais les progrès restent dans l'ensemble limités. L'appui apporté par la Mission a contribué à la revitalisation du processus politique. Le 4 juin 2022, à Bangui, les autorités nationales ont organisé, avec le concours de la MINUSCA, une réunion d'examen stratégique avec les partenaires internationaux, régionaux et sous-régionaux, au cours de laquelle elles ont affiché une volonté politique renouvelée et fait la preuve de leur plein investissement dans le processus de paix. Cette réunion a été l'occasion de souligner que le processus politique serait mis en œuvre dans le cadre de l'Accord de paix au moyen de la feuille de route conjointe. Les participants ont convenu de se réunir tous les trimestres pour suivre l'évolution de la mise en œuvre de l'Accord de paix, qui serait évaluée sous la direction du Gouvernement et sur la base d'une répartition claire des tâches, à partir d'indicateurs et d'échéances.

49. La Mission a apporté un soutien technique et financier aux mécanismes locaux de suivi de l'application de l'Accord de paix. Ainsi, plusieurs mécanismes préfectoraux ont été réactivés, ce qui a permis de poser un cadre propice à un dialogue continu sur les questions touchant à la sécurité, à l'application de l'Accord de paix et à la réconciliation. Toutefois, à partir d'avril 2022, les réunions ont été sporadiques, faute de financement de la part du Gouvernement. Comme suite à la publication, en octobre 2021, du décret présidentiel portant création du dispositif de coordination de l'Accord de paix, les premières réunions de coordination avec les garants et les facilitateurs ont été organisées par le Gouvernement, avec l'appui de la MINUSCA. En conséquence, pour la première fois depuis août 2021, les deux mécanismes nationaux de mise en œuvre, à savoir le Comité exécutif de suivi et le comité de mise en œuvre national, ont convoqué des réunions trimestrielles. En outre, la Mission a renforcé les capacités des organisations non gouvernementales et celles des autorités locales, notamment des comités préfectoraux chargés de la mise en œuvre de l'Accord de paix, à exécuter des processus de réconciliation des communautés, à mener des initiatives d'atténuation des conflits, ainsi qu'à suivre et à appuyer les processus de paix locaux, notamment dans les zones sensibles qui connaissent des tensions intercommunautaires en raison, notamment, de la présence de groupes armés. Ces processus de réconciliation, qui visaient à encourager la société civile à s'approprier les initiatives de paix, de dialogue et de médiation, ont été entrepris en collaboration avec des organisations et partenaires internationaux ainsi qu'avec des organismes des Nations Unies.

50. Au cours de l'exercice considéré, les élections locales prévues en septembre 2022 ont été reportées, en raison principalement des contraintes financières connus par le Gouvernement et des retards enregistrés dans l'adoption de la loi sur la délimitation des circonscriptions administratives. L'Autorité nationale des élections a révisé le calendrier électoral et décidé qu'un premier tour de scrutin aurait lieu le 16 juillet 2023 et un second le 15 octobre 2023. Malgré ce report, la Mission a aidé l'Autorité nationale des élections à entamer les opérations électorales en vue des prochaines élections locales. Ainsi, elle a fourni une assistance sur les plans technique, logistique et opérationnel et sur le plan de la sécurité dans le cadre des travaux d'actualisation de la carte électorale, notamment en soutenant le déploiement de 130 agents de cartographie et superviseurs dans 16 préfectures. En outre, elle a continué d'offrir ses bons offices pour contribuer à l'instauration des conditions propices à la tenue d'élections locales inclusives et pacifiques, et a appuyé les initiatives d'éducation civique et de sensibilisation menées par l'Autorité pour promouvoir une large participation. Au cours de l'exercice, elle a organisé des séances de sensibilisation et d'éducation civique, ainsi que des formations sur les lois de décentralisation de 2020 et 2021 à l'intention du personnel des autorités administratives et locales et d'autres parties prenantes nationales dans tout le pays, afin de renforcer le lien entre les élections locales et le nouveau cadre de décentralisation. Elle a également engagé un dialogue avec 1 500 responsables

communautaires, dont 500 femmes et 500 jeunes dans les dix circonscriptions de Bangui pour promouvoir la participation des femmes au processus électoral.

51. S'agissant de la participation des femmes aux élections locales, la Mission a continué de mener des campagnes de sensibilisation sur le sujet et d'encourager la mobilisation sociale des populations en faveur du rôle politique des femmes. Des ateliers d'information et de sensibilisation sur le rôle politique des femmes et leur participation aux instances de gouvernance locale ont été organisés à l'intention des personnalités politiques et des responsables communautaires.

52. La Mission a continué de fournir des conseils stratégiques, une assistance technique et un appui en matière d'opérations et de programmes aux autorités nationales, notamment au Conseiller national pour la réforme du secteur de la sécurité, au Ministère de l'intérieur chargé de la sécurité publique et au Ministère de la défense nationale et de la reconstruction de l'armée, aux fins de la mise en place de réformes inclusives du secteur de la sécurité qui tiennent compte des questions de genre et s'inscrivent dans le droit fil de la politique nationale de sécurité et de la stratégie nationale pour la réforme du secteur de la sécurité. En mars et en avril 2022, la MINUSCA et la mission militaire de formation de l'Union européenne en République centrafricaine ont appuyé l'organisation de la première réunion du conseil supérieur chargé d'examiner les conditions de service du personnel militaire, créé en avril 2020. Les discussions tenues à cette occasion ont principalement porté sur la formulation de recommandations concernant la réforme de la gestion des ressources humaines et l'amélioration des conditions de travail et de vie du personnel militaire. Par ailleurs, la Mission a aidé les autorités nationales à organiser des ateliers destinés à renforcer la capacité des parlementaires à assurer pleinement leur rôle de supervision des forces de sécurité nationale et de défense intérieure pour que celles-ci s'acquittent de leurs fonctions de façon efficace et responsable. Elle a également aidé le Gouvernement à rallier des soutiens et à coordonner l'assistance prêtée par la communauté internationale à la réforme du secteur de la sécurité, à donner effet au plan national de défense, à consolider les capacités de l'appareil judiciaire militaire pour le rendre pleinement opérationnel, et à renforcer l'inspection générale des forces de défense nationale et de sécurité intérieure. Elle a appuyé la coordination des efforts de réforme en vue de la révision de la politique nationale de sécurité et de la stratégie nationale pour la réforme du secteur de la sécurité. Les recommandations formulées par l'un des groupes thématiques du dialogue républicain, la Commission paix et sécurité, ont confirmé la pertinence de la politique nationale de sécurité et de son orientation stratégique. Les deux documents stratégiques ont été révisés, négociés et finalisés.

53. La Mission a continué d'appuyer le programme national de désarmement, démobilisation, réintégration et rapatriement. Avec le concours de la MINUSCA, les autorités nationales ont mené diverses opérations de désarmement et de démobilisation dans tout le pays. Toujours avec l'appui de la Mission, le Gouvernement a entamé un dialogue avec deux factions de l'Armée de résistance du Seigneur en vue de leur désarmement. Au cours de l'exercice considéré, l'exécution du programme national de désarmement, démobilisation, réintégration et rapatriement a pris beaucoup de retard. Dans un nouveau contexte, essentiellement marqué par le non-respect, de la part des chefs des groupes armés, de l'obligation de remettre la liste complète des combattants devant être désarmés et démobilisés, il a fallu adopter des décisions et des directives stratégiques claires sur la manière de poursuivre le programme. En outre, le déroulement de certaines opérations de désarmement et de démobilisation a été perturbé par l'insurrection de la Coalition des patriotes pour le changement, d'autant que le comité stratégique dirigé par le Gouvernement n'a pas communiqué de décision ou directive stratégique claire concernant la façon d'exécuter ces opérations conjointement avec les groupes armés

affiliés à la Coalition qui étaient disposés à participer au programme de désarmement, démobilisation, réintégration et rapatriement.

54. En complément de son appui au processus national de désarmement, de démobilisation et de réintégration, la MINUSCA a continué d'apporter son concours à des programmes de lutte contre la violence de proximité, contribuant ainsi au dialogue communautaire et à la cessation des violences. Des activités de lutte contre la violence de proximité ont été menées à Bangui et dans sept localités en proie à la prolifération des groupes armés, aux exactions des milices et à des violences intercommunautaires ; elles ont notamment ciblé les jeunes exposés au risque d'être recrutés ainsi que les femmes. Les activités de projet ont été adaptées en permanence à l'évolution des différents contextes locaux. Le dispositif de formation professionnelle à court terme prévoyait notamment l'organisation de programmes travail contre rémunération dans le cadre de projets communautaires, la remise en état des infrastructures locales et une aide au lancement d'activités collectives rémunératrices. En outre, les bénéficiaires inscrits ont participé à diverses activités de sensibilisation sur des questions transversales, comme le règlement des conflits et la réconciliation nationale, l'objectif étant de favoriser la coexistence pacifique au sein de la population et entre les différentes communautés, la prévention de la COVID-19, ainsi que le désarmement et la collecte des armes.

55. La Mission a continué d'œuvrer pour que les forces de défense nationale et de sécurité intérieure appliquent les meilleures pratiques en matière de gestion des armes et des munitions : elle a dispensé des formations spécialisées, mené des activités d'assurance et de contrôle de la qualité, surveillé de près la gestion des armes et des munitions et amélioré les installations de stockage, le but étant que cette gestion se fasse en toute sécurité. Elle a également continué d'appuyer la mise en œuvre du plan d'action national en fournissant une assistance technique à la Commission nationale de lutte contre la prolifération et la circulation illicite des armes légères et de petit calibre.

Réalisation escomptée 2.1 : Progrès dans la mise en œuvre de l'Accord de paix et l'application de ses dispositions et respect de la gouvernance démocratique et des processus politiques inclusifs aux niveaux national et régional

Indicateurs de succès prévus

Pourcentage de recommandations du Comité exécutif de suivi appliquées par les signataires de l'Accord de paix (2019/20 : sans objet ; 2020/21 : sans objet ; 2021/22 : 60 %)

Indicateurs de succès effectifs

30 %

À sa onzième session ordinaire, le Comité exécutif de suivi a examiné l'état d'avancement de sept recommandations : 2 avaient été appliquées, 1 était en cours d'application et 4 n'avaient pas été traitées

La proportion de recommandations appliquées est inférieure aux prévisions dans la mesure où les recommandations concernent le processus de désarmement, de démobilisation et de réintégration et, plus globalement, le processus de paix et que, compte tenu de la complexité des questions structurelles en jeu, leur application se fera sur une période plus longue. La mise en œuvre de ces recommandations se poursuivra au-delà de l'exercice considéré. À sa treizième session ordinaire, le Comité s'est notamment penché sur le caractère central de l'Accord de paix dans le cadre du processus de paix et sur la nécessité d'harmoniser l'application et le suivi des différentes initiatives politiques, y compris l'Accord de

Nombre de projets de loi relatifs à l'Accord de paix et d'autres lois importantes relatives au processus démocratique et au processus politique inclusif qui sont examinés ou adoptés par l'Assemblée nationale (2019/20 : sans objet ; 2020/21 : sans objet ; 2021/22 : 4)	paix, la feuille de route conjointe et les recommandations issues du dialogue républicain 2 projets de loi portant décentralisation ont été adoptés, à savoir la loi n° 20.008 du 7 avril 2020 et la loi n° 21.001 du 21 janvier 2021. Toutefois, les décrets d'application n'ont toujours pas été publiés Le fait que le nombre de projets de loi adoptés soit inférieur aux prévisions est imputable à l'instabilité du contexte politique, qui a ralenti le processus de rédaction. L'adoption des deux lois de décentralisation a représenté l'aboutissement du processus de réforme législative prévu par l'Accord de paix, bien que les décrets d'application n'aient toujours pas été publiés. D'autres lois avaient été adoptées au cours de l'exercice précédent
<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui, non ou nombre</i> <i>Observations</i>
Organisation par le Gouvernement de 6 réunions avec les garants et facilitateurs, avec l'appui de la Mission, dans le cadre d'une participation active à la mise en œuvre de l'Accord de paix	Oui —
Tenue, avec l'appui de la Mission, de 10 réunions du Comité exécutif de suivi et du comité national pour la mise en œuvre de l'Accord de paix	3 Réunions Ce chiffre est inférieur aux prévisions car, lorsque le dispositif de coordination de l'Accord de paix a été créé avec le concours de la Mission, en octobre 2021, la fréquence des réunions est passée d'une fois par mois à une fois par trimestre
Tenue de 12 réunions ayant pour objectif d'aider le Ministère des affaires étrangères à donner suite aux réunions des commissions mixtes entre la République centrafricaine et le Cameroun, le Congo et le Tchad, ainsi que de faciliter la réactivation des commissions mixtes entre la République centrafricaine et la République démocratique du Congo et le Soudan	2 Réunions Ce chiffre est moins élevé que prévu car, d'une part, le Ministère des affaires étrangères et des Centrafricains de l'étranger s'est efforcé d'exécuter la feuille de route conjointe – dont il a la responsabilité – en sollicitant en priorité le concours de la MINUSCA et, d'autre part, les pays voisins concernés n'ont pas été en mesure de tenir des commissions conjointes
Tenue de 12 réunions ayant pour objectif de fournir un appui technique dans le cadre du suivi de la mise en œuvre des mesures prévues et des recommandations formulées par les commissions mixtes au niveau national et par leurs sous-commissions au niveau transfrontalier	1 Réunion Ce chiffre est inférieur aux prévisions car l'appui technique de la MINUSCA n'a pas été sollicité dans ce domaine. Toutefois, le 16 novembre 2021, les autorités centrafricaines et camerounaises ont organisé, à Bouar, une réunion transfrontalière au sujet de la sécurité à la frontière, dans le cadre de laquelle la Mission a apporté un appui logistique

Tenue de 6 réunions consultatives avec les parties prenantes nationales et régionales et de 1 réunion du Groupe international de soutien à la République centrafricaine organisée en collaboration avec les partenaires, pour soutenir la mise en œuvre de l'Accord de paix

Organisation de 4 visites sur le terrain du Gouvernement, des garants et des facilitateurs, pour appuyer la mise en œuvre de l'Accord de paix en fournissant une assistance logistique et technique et de bons offices

Tenue de 12 réunions du comité national pour la mise en œuvre de l'Accord de paix, organisées avec l'appui de la Mission, en vue de coordonner la mise en œuvre globale de l'Accord et de résoudre les problèmes régionaux signalés par l'intermédiaire des comités préfectoraux de mise en œuvre de l'Accord de paix

Organisation de 15 missions dans le cadre desquelles des membres de l'Assemblée nationale se rendent dans leur circonscription et tenue de 3 visioconférences entre des membres de l'Assemblée et les autorités locales dans leur circonscription consacrées au dialogue sur l'Accord de paix et le règlement pacifique des différends

7 Réunions consultatives

Ce chiffre est supérieur aux prévisions car, grâce aux bons offices et aux conseils de la Mission, le Gouvernement s'est engagé à exécuter la feuille de route conjointe en synergie avec l'Accord de paix

- 0 Le Groupe international de soutien à la République centrafricaine n'a tenu aucune réunion depuis 2021. Toutefois, certains de ses membres, dont la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, l'Union africaine, l'Union européenne et l'Organisation des Nations Unies, participent aux travaux du Comité exécutif de suivi, et les partenaires internationaux s'efforcent de réactiver le Groupe international de soutien

La MINUSCA a participé aux onzième, douzième et treizième sessions ordinaires du Comité exécutif de suivi, ainsi qu'aux trois réunions du comité de mise en œuvre national, aux côtés des parties prenantes nationales et régionales, et a donné des conseils sur l'application de l'Accord de paix. En mai 2022, elle a rencontré la Coordonnatrice de l'Accord de paix, avec lequel elle a examiné la nécessité de coordonner les mesures prises en réponse aux recommandations issues du dialogue républicain et les mécanismes de paix précédents et de les harmoniser avec les engagements prévus dans l'Accord de paix

- Non Aucune visite n'a été effectuée, le Gouvernement n'ayant pris aucune mesure à cet égard

7 Réunions

Ce chiffre est inférieur aux prévisions car, lorsque le dispositif de coordination de l'Accord de paix a été créé, en octobre 2021, la fréquence des réunions est passée d'une fois par mois à une fois par trimestre. Depuis, trois réunions ont été organisées

27 Missions sur le terrain

Ce chiffre est supérieur aux prévisions en raison du plus grand nombre de visites que les députés ont dû effectuer dans leurs circonscriptions pour discuter de l'Accord de paix et du règlement pacifique des différends et pour informer la population des activités de l'Assemblée nationale

	0 Faute de demandes de la part des députés, aucune visioconférence n'a été organisée. Aussi l'accent a-t-il été mis sur l'organisation de missions sur le terrain
Tenue de 6 réunions et de 1 atelier avec les partis politiques en vue de l'examen des opérations électorales et de la sensibilisation au sujet du code de bonne conduite visant à prévenir les discours haineux, conformément aux dispositions de l'Accord de paix	Non Compte tenu de la complexité et du caractère délicat de la situation politique, les activités prévues avec les dirigeants politiques, à l'exception de celles menées par les hauts responsables de la Mission, ont été temporairement suspendues

Réalisation escomptée 2.2 : Progrès sur la voie de la réconciliation, de la cohésion sociale et d'un processus de paix et d'un processus politique associant toutes les parties au niveau local grâce à la mise en œuvre de l'Accord de paix, à l'éducation civique électorale et aux initiatives de paix locales coordonnées

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Nombre d'initiatives d'atténuation des conflits mises en place dans les principales zones de tensions intercommunautaires (2019/20 : 82 ; 2020/21 : 39 ; 2021/22 : 24)

Les 32 initiatives d'atténuation des conflits qui ont été menées ont permis de restaurer la confiance entre les communautés, de consolider les acquis des processus de paix locaux qui avaient été engagés et de rétablir un climat propice au retour des personnes déplacées et réfugiées

Le nombre d'initiatives menées a été plus élevé que prévu, car les populations locales se sont davantage mobilisées autour de ces questions, ont sollicité de l'aide et formulé des demandes concernant l'organisation d'activités

Nombre de programmes de réconciliation locaux contribuant à la paix et à la stabilité (2019/20 : 8 ; 2020/21 : 8 ; 2021/22 : 17)

82 activités et programmes de réconciliation locaux contribuant à la paix et à la stabilité ont été menés à bien

Le nombre de programmes exécutés a été plus élevé que prévu, car les populations locales se sont davantage mobilisées autour de ces questions, ont sollicité de l'aide et formulé des demandes concernant l'organisation d'activités

Nombre de mécanismes de suivi de l'Accord de paix inclusifs qui se réunissent à intervalles réguliers à l'échelle locale (2019/20 : sans objet ; 2020/21 : 27 ; 2021/22 : 36)

26 mécanismes de suivi de l'application de l'Accord de paix

Le fait que le nombre de mécanismes de suivi soit inférieur aux prévisions s'explique par l'insuffisance des fonds décaissés par le Gouvernement, par le contexte politique et par les conditions de sécurité

Nombre d'initiatives de coopération transfrontières à caractère local mises en place par les autorités locales pour traiter des questions liées à la sécurité commune et à la protection des civils (2019/20 : sans objet ; 2020/21 : sans objet ; 2021/22 : 4)

1 réunion a eu lieu en novembre 2021, à Bouar, entre les autorités nationales et camerounaises concernant les questions de sécurité à la frontière

Ce chiffre est inférieur aux prévisions car il s'est avéré impossible de garantir la sécurité des participants en raison de l'intensification des hostilités entre les groupes armés et les forces de défense nationale

Pourcentage de recommandations formulées par les comités préfectoraux de mise en œuvre de l'Accord de paix appliquées par le Gouvernement (2019/20 : sans objet ; 2020/21 : sans objet ; 2021/22 : 60 %)

15 % des recommandations ont été appliquées

Ce pourcentage est inférieur aux prévisions car, comme les recommandations dépendent du contexte local, leur nombre tout comme leur degré d'application par le Gouvernement varient grandement d'une préfecture à l'autre. Toutefois, dans trois préfectures, plus de 50 % des recommandations ont été appliquées

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui, non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Organisation, avec l'appui des bureaux locaux de la MINUSCA, de 68 réunions et sessions de sensibilisation avec l'Autorité nationale des élections pour appuyer les parties prenantes à l'échelle locale (administrations locales, partis politiques, candidats, membres de la société civile, femmes, jeunes et personnes en situation de handicap) et leur fournir des informations sur les élections locales	444	Réunions et sessions de sensibilisation avec l'Autorité nationale des élections Compte tenu du retard pris dans la mise en place des antennes locales de l'Autorité nationale des élections, la Mission a organisé ces activités en dehors de Bangui Le nombre de réunions et de sessions a été plus élevé que prévu, car la Mission a décidé de mener des activités de moindre envergure, mais plus nombreuses, pour atténuer les risques posés par la COVID-19
Mise en place de 6 initiatives locales de dialogue ou de médiation dans des zones de tension situées hors de Bangui (200 participants en tout), organisées en coopération avec les mécanismes de suivi et de mise en œuvre de l'Accord de paix et les parties prenantes proches des groupes armés, afin de désamorcer les violences et de promouvoir la réconciliation entre groupes armés rivaux	16 320	Initiatives locales de dialogue ou de médiation dans des zones de tension situées hors de Bangui Participants et participantes Ce chiffre est supérieur aux prévisions car, comme la Coalition des patriotes pour le changement s'est retirée de l'Accord de paix, la MINUSCA a redoublé d'efforts pour appuyer, d'une part, les initiatives de dialogue menées par les comités de mise en œuvre préfectoral et les autorités locales afin d'inciter les groupes armés de la Coalition à participer de nouveau à l'Accord de paix, et, d'autre part, les initiatives en faveur de la réconciliation des communautés
Organisation de 150 réunions au niveau des préfectures avec les autorités locales, les forces de défense nationale et de sécurité intérieure et les groupes armés, comme prévu dans l'Accord de paix ou pour compléter les mesures prises pour donner suite à l'Accord, aux fins de la tenue de discussions sur la réduction de la violence et la mise en œuvre de l'Accord	308	Rencontres ont été organisées au niveau des préfectures L'écart observé tient au fait que, malgré le nombre limité de réunions et d'activités ayant été menées par les comités de mise en œuvre préfectoral et les comités techniques de sécurité – le Gouvernement n'ayant pas décaissé les fonds prévus pour le fonctionnement de ces comités –, les bureaux locaux ont tenu des réunions régulières avec les autorités locales, les forces de défense nationale et de sécurité intérieure et les groupes armés pour discuter de la mise en

Tenue de 6 visioconférences entre le comité national pour la mise en œuvre de l'Accord de paix, le secrétariat technique du Comité exécutif de suivi et les préfets de 17 préfectures, concernant la mise en œuvre de l'Accord de paix à l'échelle locale

Tenue de 14 réunions avec les groupes armés signataires et fourniture de bons offices à ces groupes à l'échelle nationale ou locale pour discuter de leur transformation en partis politiques comme prévu dans l'Accord de paix, et facilitation de la tenue de 2 ateliers de renforcement des capacités

Organisation de 12 réunions transfrontières avec les autorités locales visant à appuyer 4 initiatives transfrontières mises en place par les autorités pour traiter des problèmes localisés en matière de sécurité et de protection des civils et d'autres problèmes transfrontières liés à la transhumance, au trafic d'armes de petit calibre et aux éléments armés militants, en vue de normaliser les relations bilatérales avec les pays voisins

Tenue de 24 réunions avec les autorités locales, les chefs des communautés locales et les représentants des communautés marginalisées ou victimes de préjugés, pour soutenir l'intégration de ces dernières dans le cadre d'une stratégie intégrée relevant du volet anti-discrimination de l'Accord de paix

Tenue de 30 ateliers (100 participants en tout) afin de prévenir les discours de haine et de promouvoir la cohésion sociale, conformément aux dispositions de l'Accord de paix

œuvre de l'Accord de paix et d'autres processus de paix et activités politiques

Non Au cours de l'exercice considéré, le comité de mise en œuvre national n'a pas sollicité la tenue de visioconférences, même si la Mission est demeurée disposée à lui fournir un appui technique et logistique en vue de l'organisation des réunions en ligne du comité technique de sécurité, comme cela a été indiqué à la Coordinatrice de l'Accord de paix en mai 2022

9 Réunions

Ce chiffre est moins élevé que prévu en raison du retard pris dans l'exécution des programmes de désarmement, de démobilisation et de réintégration des ex-combattants des groupes armés qui sont restés signataires, ainsi qu'au retrait de certains groupes armés signataires de l'Accord de paix

2 Ateliers de renforcement des capacités

1 Réunion a eu lieu en novembre 2021, à Bouar, entre les autorités nationales et camerounaises concernant les questions de sécurité à la frontière

Ce chiffre est inférieur aux prévisions car, malgré l'action menée par la Mission pour faciliter la tenue de réunions transfrontières, les autorités locales attendent toujours de connaître l'issue des discussions transnationales menées par le Gouvernement avant de prendre des mesures concrètes

94 Réunions

Ce chiffre est supérieur aux prévisions en raison de la demande accrue de la part des chefs des communautés locales et des représentants des communautés marginalisées ou victimes de préjugés

Oui Les ateliers organisés ont réuni 1 913 participants

Ce chiffre est supérieur aux prévisions car la Mission a décidé de réorienter ses activités pour se concentrer sur la prévention des discours de haine dans un contexte marqué par une grande mésinformation et une désinformation massive. Par conséquent, toutes les réunions et sessions tenues au cours de l'exercice ont porté sur les discours de haine, la mésinformation et la désinformation

Tenue de 30 ateliers (25 participants en tout) afin de promouvoir l'éducation politique et d'aider les jeunes et les femmes à devenir des dirigeants et dirigeantes à l'échelle locale et nationale

Tenue de 68 ateliers d'éducation des électeurs et d'instruction civique (4 par bureau électoral régional) dirigés par les antennes locales de l'Autorité nationale des élections, avec l'appui technique et opérationnel de la MINUSCA, afin de préparer la population aux élections locales et de promouvoir la pleine participation des femmes aux processus électoraux et politiques

Tenue de 12 séances de travail sur l'assistance technique fournie au Haut Conseil de la communication et à la société civile en vue de renforcer les capacités nationales de prévention et d'intervention en matière de discours haineux et d'incitation publique à la violence

Tenue de 12 ateliers (720 bénéficiaires en tout) dans 12 bureaux locaux pour faciliter et renforcer les 11 processus de dialogue et de médiation intercommunautaires en cours et soutenir les comités locaux de paix et de réconciliation, les comités préfectoraux pour la mise en œuvre de l'Accord de paix, les acteurs de la société civile et les autorités locales, en partenariat avec le Ministère de l'action humanitaire et de la réconciliation nationale, les organisations

Oui Les ateliers organisés ont réuni 360 participants

Ce chiffre est plus élevé que prévu car une plus grande attention a été accordée au rôle que jouent les jeunes dans la prévention des conflits, la pérennisation de la paix et la réconciliation par leur participation effective et véritable aux processus démocratiques, conformément au programme pour les jeunes et la paix et la sécurité (résolution [2250 \(2015\)](#) du Conseil de sécurité) et au programme pour les femmes et la paix et la sécurité [résolution [1325 \(2000\)](#)] ; la collaboration accrue avec les groupes de femmes et de jeunes à l'Assemblée nationale a contribué à l'exécution de ce produit

444 Ateliers

Compte tenu du retard pris dans la mise en place des antennes locales de l'Autorité nationale des élections, la Mission a organisé ces activités en dehors de Bangui

Le nombre d'ateliers a été plus élevé que prévu, car la Mission a décidé de mener des activités de moindre envergure, mais plus nombreuses, pour atténuer les risques posés par la COVID-19

5 Ateliers de renforcement des capacités ont été organisés à l'intention de 106 acteurs locaux de la paix (membres de comités locaux de paix et de réconciliation, jeunes leaders, chefs religieux et responsables locaux), dont 61 femmes. Ces ateliers, qui portaient sur le règlement pacifique des conflits, la gestion des processus de paix locaux et l'élaboration de plans stratégiques, se sont déroulés à Obo, à Bria, à Grimari et à Bossangoa. Leur objectif était de renforcer les moyens dont disposent les acteurs prenant part à diverses initiatives locales de paix et de réconciliation intercommunautaire pour régler les conflits par la voie pacifique

66 Ateliers

2 168 Bénéficiaires, dont des membres des comités locaux de paix et de réconciliation, de jeunes leaders, des femmes d'influence, ainsi que des représentants des autorités religieuses et locales

Ce chiffre plus élevé que prévu s'explique par l'organisation et la préparation du dialogue républicain tenu en mars 2022. L'amélioration des conditions de sécurité dans certaines zones

nationales, les organismes des Nations Unies et les partenaires bilatéraux

Conception et mise en place de 12 initiatives ou programmes dans le cadre de l'assistance technique fournie aux autorités locales afin d'atténuer les violences intercommunautaires, notamment celles liées à la transhumance, de créer des conditions propices au retour pacifique des personnes déplacées et des réfugiés et de promouvoir des élections locales pacifiques

Mise en place de 5 nouveaux processus de paix locaux à l'intention de 500 bénéficiaires et acteurs de la réconciliation locale en vue de prévenir les conflits, de faciliter la coexistence pacifique, de soutenir les mécanismes locaux de prévention et de règlement des conflits, d'atténuer la violence et de contribuer à la stabilisation

Tenue de 10 séances de sensibilisation organisées au bénéfice des membres des comités de paix locaux ou nationaux, dont le comité technique de sécurité et les comités préfectoraux de mise en œuvre de l'Accord de paix, portant sur la prise en compte des questions relatives aux enfants et à la protection de ces derniers dans le cadre des initiatives de paix

Tenue de 15 sessions de formation à la protection des droits humains dans le contexte électoral, organisées à l'intention des forces de défense nationale et de sécurité intérieure

Organisation de 1 campagne de communication stratégique d'un an visant les acteurs politiques, les organisations de la société civile, les segments organisés des groupes vulnérables, les médias et le grand public, pour faire en sorte que toutes et tous appuient et s'approprient l'Accord de paix et participent aux élections

a permis à la Mission d'organiser un plus grand nombre d'ateliers à la demande des populations locales

Non Le retour pacifique des personnes déplacées et réfugiées ne s'est pas concrétisé et les élections locales ont été repoussées. Toutefois, une assistance technique a été apportée aux autorités locales dans le cadre d'autres activités de la Mission et de divers mécanismes

8 Processus de paix locaux ont été mis en place avec l'appui de la Mission dans diverses régions du pays, l'objectif étant notamment de favoriser le dialogue entre les différentes communautés ainsi qu'entre la population locale et les personnes déplacées, et d'encourager la libre circulation des biens et des personnes

1 291 Bénéficiaires et acteurs de la réconciliation locale, dont 519 femmes

Ce chiffre plus élevé que prévu tient au fait qu'il a fallu stabiliser les zones en proie à une intensification de l'activité des groupes armés et des violences intercommunautaires

17 Séances de sensibilisation

L'écart s'explique par le lancement de la campagne « Agir pour protéger les enfants touchés par les conflits armés », qui a permis à la Mission de mener des activités plus nombreuses que prévu

1 Session de formation

Ce chiffre moins élevé que prévu tient au fait que les élections locales ont été reportées et que, par conséquent, la Mission a recentré ses efforts sur la prévention et la répression des discours de haine et sur le renforcement des dispositifs d'alerte rapide

1 Campagne de communication stratégique

18 Vidéos sur YouTube

32 Articles

14 Bulletins d'information sur le site Web de la Mission

137 Publications sur Facebook

138 Publications sur Twitter

- 41 Publications sur Instagram
- 13 Albums photos sur Flickr
- 60 Photos du jour destinées à sensibiliser la population à l'action de la MINUSCA
- Par ailleurs, la Mission a organisé 38 ateliers et forums de sensibilisation et 9 manifestations publiques sur le processus politique et l'Accord de paix à l'intention des responsables locaux, des leaders d'opinion et des représentants d'associations de jeunes et de femmes à Bangassou, à Obo et à Bambari
- Elle a aussi organisé 114 réunions et 51 activités publiques au cours desquelles plus de 9 200 personnes ont été sensibilisées à la question de l'incitation à la violence dans les régions de Bangui, de Bambari, de Bria, de Bangassou, d'Obo, de Bossangoa, de Bouar, de Ndele, de Kaga Bandoro, de Birao et de Berbérati

Réalisation escomptée 2.3 : Les institutions nationales (Autorité nationale des élections, Cour constitutionnelle, Comité stratégique d'appui au processus électoral, Haut Conseil de la communication) font en sorte que les élections locales soient libres, régulières, crédibles et inclusives, notamment en faisant des progrès en matière de règlement effectif des contentieux électoraux

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Pourcentage de plans et budgets opérationnels de l'Autorité nationale des élections relatifs aux élections locales qui sont conformes aux lois applicables, adoptés et prêts à être mis en œuvre (2019/20 : sans objet ; 2020/21 : sans objet ; 2021/22 : 100 %)

50 % des plans d'opérations et des budgets de fonctionnement sont conformes aux lois applicables, ont été adoptés et sont prêts à être mis en œuvre. En juin 2022, les travaux de cartographie électorale avaient été achevés à Bangui et dans 15 des 16 préfectures. À l'issue de cette phase, le Centre de traitement des données procédera à la saisie et à l'analyse des données avec le concours de la MINUSCA et du PNUD

Ce pourcentage est inférieur aux prévisions en raison des difficultés financières auxquelles se heurte le Gouvernement

Nombre de bureaux de vote où des élections sont tenues conformément aux résultats du projet de cartographie électorale mené par l'Autorité nationale des élections (2019/20 : sans objet ; 2020/21 : sans objet ; 2021/22 : 5 000)

Objectif non atteint, étant donné que le nombre de bureaux de vote sera déterminé lorsque la loi sur la délimitation des circonscriptions administratives sera adoptée par l'Assemblée nationale

Pourcentage de contentieux électoraux liés aux candidatures traités par des juges (2019/20 : sans objet ; 2020/21 : sans objet ; 2021/22 : 100 %)

Objectif non atteint, étant donné que le calendrier révisé de l'Autorité nationale des élections, qui n'a toujours pas été publié, prévoit que les contentieux concernant les candidatures seront traités en novembre 2022 et que ceux liés aux résultats seront traités après chaque tour de scrutin (le premier tour est prévu en janvier 2023)

Part des femmes dans les candidatures aux élections locales et parmi les personnes élues (2019/20 : sans objet ; 2020/21 : sans objet ; 2021/22 : 35 %)

Objectif non atteint en raison du report des élections locales

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui, non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Tenue de 12 réunions du Comité stratégique d'appui au processus électoral pour encourager les débats objectifs sur les questions électorales et résoudre les problèmes et les différends électoraux afin de faciliter le bon déroulement des élections locales	4	Réunions du Comité stratégique d'appui au processus électoral consacrées au calendrier électoral et à l'assistance nécessaire en vue des élections locales Ce chiffre est inférieur aux prévisions en raison des retards enregistrés dans le lancement des opérations électorales
Tenue de 6 réunions du Cadre de concertation pour promouvoir le dialogue et parvenir à un consensus entre les acteurs électoraux à Bangui, résoudre les différends électoraux et régler les problèmes qui entravent le bon déroulement des élections locales	1	Réunion du Cadre de concertation Ce chiffre est moins élevé que prévu en raison des légers retards accusés dans la nomination et l'entrée en fonctions des membres du Cadre en avril 2022
Tenue de 12 réunions mensuelles avec les autorités nationales visant à assurer le suivi et l'application des dispositions du cadre juridique régissant la décentralisation	Non	Les lois de décentralisation (loi n° 20.008 du 7 avril 2020 et loi n° 21.001 du 21 janvier 2021) ont été adoptées. Toutefois, les décrets d'application n'ont toujours pas été publiés
Tenue de 1 session de renforcement des capacités des magistrats en matière de traitement des recours liés aux questions électorales	Non	L'exécution de ce produit a été repoussée à l'exercice 2022/23 en raison du report des élections locales
Organisation de 18 sessions de sensibilisation (1 par bureau électoral régional et 1 au niveau national à Bangui) au bénéfice des parties prenantes nationales, notamment des agents de l'État, des partis politiques et de la société civile, concernant les moyens d'action positive pouvant permettre d'accroître la participation des femmes à la vie politique et la représentation de celles-ci parmi les responsables élus aux niveaux local et national	229	Sessions de sensibilisation Compte tenu du retard pris dans la mise en place des antennes locales de l'Autorité nationale des élections, la Mission a organisé ces activités en dehors de Bangui Le nombre d'ateliers a été plus élevé que prévu, car la Mission a décidé de mener des activités de moindre envergure, mais plus nombreuses, pour atténuer les risques posés par la COVID-19
Tenue de 1 séminaire national d'évaluation des opérations électorales pour la période 2020-2022 et publication de 1 rapport d'évaluation officiel	Oui	—
Tenue de 12 réunions du Comité stratégique d'appui au processus électoral consacrées aux questions clés relatives à la citoyenneté, à l'identité et à l'inclusion dans le processus électoral	4	Réunions du Comité stratégique d'appui au processus électoral consacrées au calendrier électoral et à l'assistance nécessaire en vue des élections locales Ce chiffre est inférieur aux prévisions en raison du retard pris dans le lancement des opérations électorales, qui a entraîné le report du premier tour de scrutin

Tenue de 12 réunions par visioconférence entre le Ministre de l'administration du territoire, de la décentralisation et du développement local et des préfets ou membres des autorités locales pour discuter des opérations électorales et des faits nouveaux concernant les élections	Non	L'exécution du produit a été remise à plus tard en raison du report du premier tour de scrutin, initialement prévu en septembre 2022, et des retards opérationnels qui en ont découlé
Tenue de 6 réunions du Cadre de concertation visant à promouvoir les débats politiques ouverts et la recherche d'un consensus entre l'Autorité nationale des élections, les institutions gouvernementales, les partis politiques et la société civile	1	Réunion du Cadre de concertation Ce chiffre est inférieur aux prévisions car le Cadre a été lancé en avril 2022, soit plus tard qu'escompté. Les réunions du Cadre ont été repoussées en raison du report des élections locales

Réalisation escomptée 2.4 : Progrès dans la mise en œuvre de la politique nationale de sécurité et de la stratégie nationale pour la réforme du secteur de la sécurité, y compris des plans sectoriels

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Progrès dans l'exécution de la stratégie nationale et des plans sectoriels (2019/20 : 4 plans ; 2020/21 : 0 ; 2021/22 : révision de la politique nationale de sécurité et de 2 plans sectoriels)	Objectif atteint
	La MINUSCA a appuyé les travaux menés par la Coordination nationale de la réforme du secteur de la sécurité en vue de l'examen et de l'actualisation de la politique nationale de sécurité et de la stratégie nationale pour la réforme du secteur de la sécurité. Ces deux documents stratégiques ont été révisés par des experts nationaux et internationaux. Deux plans sectoriels ont été examinés par le Ministère des affaires étrangères et des Centrafricains de l'étranger et le Ministère des eaux, forêts, chasse et pêche
Nombre de membres des forces de défense nationale et de sécurité intérieure (y compris les ex-combattants) dont les antécédents ont été vérifiés (2019/20 : 2 970 ; 2020/21 : 2 547 ; 2021/22 : 1 000 membres des forces de sécurité intérieure et 1 300 membres des forces de défense nationale)	Les antécédents de 1 302 membres des forces de défense nationale et de sécurité intérieure, à savoir 545 ex-combattants et 757 membres des forces de sécurité intérieure (224 policiers et 533 gendarmes) ont été vérifiés Ces chiffres sont inférieurs aux prévisions car les demandes des autorités nationales ont été moins nombreuses qu'escompté

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui, non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Mise en place de 20 procédures de vérification des antécédents, notamment pour ce qui est des violations graves des droits de l'enfant, l'objectif étant d'appuyer l'intégration des groupes armés dans les forces de défense nationale et de sécurité intérieure et d'aider celles-ci à recruter	4	Procédures de vérification des antécédents Ce chiffre est inférieur aux prévisions en raison du faible nombre de demandes formulées par les autorités nationales
Tenue de 4 réunions du groupe de travail international de coordination de la réforme du secteur de la sécurité	12	Réunions destinées à garantir le bon fonctionnement des mécanismes de coordination L'écart tient au fait qu'il a fallu accroître la cohérence de l'appui international au

	processus national de réforme du secteur de la sécurité
Tenue de 2 réunions des comités nationaux chargés de coordonner l'assistance internationale visant à soutenir les forces de défense nationale et de sécurité intérieure	Oui –
Organisation de 1 atelier en vue d'aider les acteurs du secteur de la sécurité nationale à mettre en œuvre les plans sectoriels approuvés, notamment au moyen d'un soutien stratégique à la prise en compte des questions de genre dans toutes les activités, afin de contribuer à la mise en œuvre de la stratégie nationale pour la réforme du secteur de la sécurité	8 Ateliers Ce chiffre supérieur aux prévisions est imputable à la révision de la politique nationale de sécurité et de la stratégie nationale pour la réforme du secteur de la sécurité. La Mission a appuyé les travaux de révision de la Coordination nationale de la réforme du secteur de la sécurité et concouru à l'organisation de séances d'analyse du retour d'expérience dans le cadre de la révision du plan national de défense
Organisation de 6 réunions de coordination et de 1 atelier visant à aider les acteurs nationaux de la réforme du secteur de la sécurité à améliorer les mécanismes de contrôle interne et externe relatifs à la gouvernance et au contrôle démocratique du secteur de la sécurité, notamment le système judiciaire militaire et les corps d'inspecteurs	12 Réunions de coordination 10 Ateliers La Mission a appuyé l'organisation de réunions de coordination et d'ateliers axés sur le renforcement des capacités, sur l'autonomie dont doivent jouir les organes de contrôle interne des ministères chargés de la sécurité et les entités de contrôle externe, ainsi que sur la spécialisation des organismes fondamentaux. Les commissions parlementaires pertinentes ont été associées au contrôle démocratique du secteur de la sécurité dans son ensemble Ces chiffres, plus élevés que prévu, s'expliquent par la détermination des partenaires nationaux et les efforts conjugués qu'ils déploient pour appuyer les organes de contrôle interne, notamment le système de justice militaire et les inspections centrales et générales des ministères chargés de la sécurité
Tenue de 6 réunions de coordination visant à aider le comité directeur de l'intégration à fournir des conseils stratégiques et techniques en ce qui concerne le respect du quota d'intégration (10 %) des éléments des groupes armés qui répondent aux conditions voulues	5 Réunions de coordination Ce chiffre est inférieur aux prévisions en raison d'une décision prise par le Ministère de la défense nationale et de la reconstruction de l'armée, qui pilote l'organisation et la coordination des réunions
Organisation de 4 séances de travail avec des parties prenantes nationales et internationales concernant l'appui stratégique et technique, pour contribuer à la prise en compte des questions de genre dans le secteur de la sécurité en République centrafricaine	3 Séances de travail sur les difficultés à relever et les initiatives à mener pour garantir une meilleure prise en compte des questions de genre au sein des forces de défense nationale et de sécurité intérieure Ce chiffre inférieur aux prévisions est imputable aux mesures de restriction de la

	consommation de carburant imposées par la MINUSCA vers la fin de l'exercice considéré
Tenue de 2 ateliers visant à aider les homologues nationaux à renforcer les capacités nationales en matière de vérification des antécédents, à mettre au point un système national de vérification et à créer un cadre de suivi et de contrôle du personnel en activité des forces de défense et de sécurité	Oui –
Tenue de 30 réunions avec les parties prenantes internationales et nationales visant à coordonner et appuyer la campagne nationale de recrutement des forces de défense nationale et de sécurité intérieure en 2021, notamment au moyen d'un soutien stratégique à la prise en compte des questions de genre	32 Réunions Ce chiffre plus élevé que prévu s'explique par le fait qu'il a fallu organiser un plus grand nombre de réunions techniques et de réunion de coordination avec le (la) représentant(e) de la Ministre de la défense nationale et de la reconstruction de l'armée et du Chef d'État-major des forces armées ainsi qu'avec les partenaires internationaux afin de relever les difficultés liées à la gestion des ressources humaines, à l'application des procédures approuvées, aux processus de recrutement, à la vérification des antécédents, à la prise en compte des questions de genre et à d'autres sujets connexes
Organisation de 3 missions conjointes d'évaluation dans les zones de défense (ouest, est et sud) visant à aider les partenaires nationaux à évaluer l'efficacité et la viabilité des déploiements des forces de défense nationale et de sécurité intérieure et de la gestion des garnisons	2 Missions d'évaluation conjointes Ce chiffre est inférieur aux prévisions car le Ministère de la défense nationale et de la reconstruction de l'armée et le Chef d'État-major des forces armées, qui pilotent cette initiative, n'ont pas été en mesure d'organiser les missions d'évaluation conjointes qui avaient été prévues
Tenue de 10 réunions avec les parties prenantes internationales et nationales concernant l'exécution du plan-cadre du Gouvernement en matière d'infrastructure, qui prévoit la mobilisation de ressources et de matériaux, l'organisation de sessions de formation spécialisées et l'acquisition de titres fonciers, comme indiqué dans le volet du plan de défense nationale consacré à la construction de casernes	1 Réunion Ce chiffre est inférieur aux prévisions car le Ministère de la défense nationale et de la reconstruction de l'armée, qui pilote cette initiative, n'a pas été en mesure d'organiser les réunions en question. Ces dernières, pourtant prévues dans la vision stratégique initiale de la réforme du secteur de la sécurité, ont été rendues caduques en raison des modifications apportées au plan du Gouvernement centrafricain
Tenue de 5 sessions de travail et de 1 atelier auxquels seront conviées les principales parties prenantes nationales et internationales, afin de soutenir la mise en œuvre de la stratégie intersectorielle de gestion des frontières et d'un nouveau cadre pour les questions de sécurité dans le domaine minier	5 Sessions de travail 1 Atelier a été organisé en vue de l'élaboration d'une politique nationale de gestion des frontières visant à délimiter clairement les responsabilités et les missions des forces de sécurité nationale

Tenue de 85 ateliers à l'intention de 2 100 membres des forces de sécurité intérieure, dont 500 femmes, dans le cadre desquels seront fournis des conseils et orientations de nature technique sur les activités de police nécessitant la prise en compte des questions de genre, comme le maintien de l'ordre et la sécurité publique

Organisation de 1 campagne de mobilisation de la population et de communication dans les médias visant notamment à engager un dialogue avec les partenaires nationaux et à les aider à mieux comprendre et accepter la réforme du secteur de la sécurité et le redéploiement des forces de défense nationale et de sécurité intérieure

Organisation de 150 inspections aux fins de l'assurance et du contrôle de la qualité et amélioration de 20 sites de stockage d'armes et de munitions

Organisation de sessions mensuelles de formation à la gestion des armes et des munitions à l'intention des forces de défense nationale et de sécurité intérieure

2 Ateliers

Ce chiffre est inférieur aux prévisions en raison de divers facteurs, dont la pandémie de COVID-19, les restrictions en matière de carburant et la mobilisation plus faible que prévu des autorités nationales, qui ont fortement restreint la possibilité de tenir ces ateliers

1 Campagne de mobilisation de la population et de communication multimédia

35 Vidéos publiées sur YouTube

14 Articles

9 Bulletins d'information publiés sur le site Web de la Mission

56 Publications sur Facebook

67 Publications sur Twitter

26 Publications sur Instagram

5 Albums photos publiés sur Flickr

6 Photos du jour

En outre, la Mission a tenu deux conférences de presse et animé 47 émissions de radio en sango et en français sur la réforme du secteur de la sécurité et le rétablissement de l'autorité de l'État

84 Inspections aux fins de l'assurance et du contrôle de la qualité

Ce chiffre est inférieur aux prévisions car les activités menées conjointement avec les forces de défense nationale et de sécurité intérieure ont été suspendues entre le 8 novembre 2021 et le mois de février 2022 et que les activités et les déplacements ont été limités du fait des difficultés d'approvisionnement en carburant qui ont duré de la mi-mai à juillet 2022

33 Installations de stockage d'armes et de munitions ayant fait l'objet de travaux d'amélioration

Ce chiffre, plus élevé que prévu, s'explique par une amélioration de la planification quant au matériel et aux installations de stockage et par la proximité des installations visées

3 Sessions de formation mensuelles ont été organisées à l'intention de 12 membres des forces de défense nationale et de 18 membres des forces de sécurité intérieure (6 agents des douanes, 2 fonctionnaires des eaux et forêts et 10 policiers).

Ce chiffre est inférieur aux prévisions parce que la personne responsable de la formation à la gestion des armes et des munitions a été déployée tardivement, que les activités menées conjointement avec les forces de défense nationale et de sécurité intérieure ont été suspendues entre le 8 novembre 2021 et le mois de février 2022 et que les activités et les déplacements ont été limités du fait des difficultés d'approvisionnement en carburant qui ont duré de la mi-mai à juillet 2022

Réalisation escomptée 2.5 : Progrès dans l'exécution d'une stratégie nationale de lutte contre la violence de proximité et dans les activités de désarmement, de démobilisation et de réintégration

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Nombre de membres de groupes armés nouvellement désarmés, démobilisés et réintégrés dans leur communauté de façon durable (2019/20 : 1 318 ; 2020/21 : 1 443 ; 2021/22 : 2 000)

854 combattants, dont 20 femmes, ont été désarmés et démobilisés ; en tout, 3 877 ex-combattants, dont 219 femmes, ont été démobilisés depuis le lancement du programme national de désarmement, démobilisation, réintégration et rapatriement en décembre 2018. À la fin de l'exercice considéré, près de 78 % des 5 000 combattants initialement ciblés par l'unité d'exécution du programme avaient été désarmés et démobilisés

Ce chiffre est inférieur aux prévisions car les listes de combattants remplissant les conditions fixées n'étaient pas fiables, que les chefs des groupes armés ne se sont pas engagés de bonne foi en faveur du processus de désarmement, de démobilisation et de réintégration, et que les forces de défense intérieure et d'autres agents des services de sécurité ont mené un nombre croissant d'opérations de désengagement parallèles en dehors du cadre du programme national, si bien que des combattants n'ont pas pu satisfaire aux critères établis pour participer au processus de désarmement et de démobilisation. Par ailleurs, le bon déroulement des opérations de désarmement et de démobilisation a été entravée dans certaines zones connaissant un climat d'insécurité grandissante en raison des attaques perpétrées par des éléments de la Coalition des patriotes pour le changement

Nombre de nouveaux bénéficiaires directs associés aux groupes armés ou membres de communautés participant au programme de lutte contre la violence de proximité [2019/20 : 12 514 (nombre total cumulé) ; 2020/21 : 3 672 ; 2021/22 : 3 500 (30 % de femmes)]

5 800 bénéficiaires inscrits, dont 2 466 femmes, ont participé aux activités menées dans le cadre du projet de lutte contre la violence de proximité à Bangui (2 300 bénéficiaires, dont 850 femmes) et dans sept autres localités (3 500 bénéficiaires, dont 1 616 femmes)

Ces chiffres sont supérieurs aux prévisions, car il a été décidé d'accroître le nombre de bénéficiaires comme suite à la demande que le Gouvernement centrafricain a formulée pour obtenir d'urgence de l'aide dans le cadre de la campagne de désarmement civil

Diminution, en pourcentage, du nombre d'atteintes à la sécurité dans les collectivités qui bénéficient

Augmentation de 8 % du nombre d'atteintes à la sécurité

des programmes de lutte contre la violence de proximité, calculée à partir des données collectées au moyen du système géospatial d'appréciation de la situation (2019/20 : sans objet ; 2020/21 : sans objet ; 2021/22 : 30 %)

Au cours de l'exercice précédent, la Mission avait enregistré 173 atteintes de sécurité à Bangui et dans des localités couvertes par des programmes de lutte contre la violence de proximité. Au cours de l'exercice considéré, elle a comptabilisé 187 atteintes de ce type

Cette augmentation est imputable, d'une part, à l'évolution de la dynamique du conflit liée aux interventions menées par les forces de défense nationale et de sécurité intérieure, souvent conjointement avec des forces déployées dans le cadre d'accords bilatéraux ou avec d'autres agents des services de sécurité, et, d'autre part, aux violences et aux exactions commises par des groupes armés

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui, non ou nombre</i>		<i>Observations</i>
Organisation, dans le pays, de 12 opérations de désarmement et de démobilisation d'éléments de groupes armés répondant aux conditions fixées	12		Opérations de désarmement et de démobilisation ont été menées. Au total, 854 combattants, dont 20 femmes, ont été désarmés et démobilisés Bien que le nombre d'opérations visé ait été atteint, le nombre de combattants désarmés et démobilisés a été moins élevé que prévu
Organisation de 1 campagne de mobilisation de la population et de 6 événements médiatiques à l'échelle régionale pour faire en sorte que les collectivités concernées comprennent mieux les programmes de désarmement, de démobilisation et de réintégration et les programmes de lutte contre la violence de proximité et qu'elles les appuient et se les approprient davantage	1		Campagne nationale de mobilisation de la population
	9		Conférences de presse
	24		Vidéos sur YouTube
	34		Articles
	9		Bulletins d'information sur le site Web de la Mission
	181		Publications sur Facebook
	98		Publications sur Twitter
	67		Publications sur Instagram
	8		Albums photos sur Flickr
	52		Photos du jour
	24		Séances de sensibilisation ont été organisées à l'intention de 5 800 bénéficiaires des programmes de lutte contre la violence de proximité afin qu'ils comprennent mieux les programmes et qu'ils les appuient et se les approprient davantage
	8		Sketches ont été produits et diffusés pendant deux semaines par les radios locales de Bangui et des régions
Fourniture d'une aide en matière de désarmement, de démobilisation et de réinsertion à 2 000 combattants, conformément aux dispositions du	854		Combattants, dont 20 femmes, ont été désarmés et démobilisés et ont bénéficié des mesures d'aide à la démobilisation et à la

cadre connexe et de l'Accord de paix, afin de contribuer à la stabilisation en République centrafricaine

réinsertion assurées par les équipes mobiles de l'unité d'exécution du programme, avec l'appui de la Mission

Ce chiffre est inférieur aux prévisions car les listes de combattants remplissant les conditions fixées n'étaient pas fiables, que les chefs des groupes armés ne se sont pas engagés de bonne foi en faveur du processus de désarmement, de démobilisation et de réintégration, et que les forces de défense nationale et d'autres agents des services de sécurité ont mené un nombre croissant d'opérations de désengagement parallèles en dehors du cadre du programme, si bien que des combattants n'ont pas pu satisfaire aux critères établis pour participer au processus de désarmement et de démobilisation. Par ailleurs, le bon déroulement des opérations de désarmement et de démobilisation a été entravé dans certaines zones connaissant un climat d'insécurité grandissante en raison des attaques perpétrées par des éléments de la Coalition des patriotes pour le changement

Organisation de réunions mensuelles avec le comité technique responsable de l'intégration des éléments des groupes armés remplissant les conditions requises dans les forces de défense nationale et de sécurité intérieure, portant sur la synchronisation desdites activités d'intégration, des efforts de désarmement, de démobilisation, de réintégration et de rapatriement des ex-combattants et de la création d'unités spéciales mixtes de sécurité, conformément aux dispositions de l'Accord de paix

Non Le produit n'a pas été exécuté en raison de l'inaction des autorités nationales

Fourniture d'un appui à 3 500 personnes (dont 30 % de femmes), y compris des jeunes enclins à la violence et des éléments associés à des groupes armés, pour les aider à participer à des activités de réduction de la violence de proximité, l'objectif étant d'éviter que ces personnes ne participent à des activités armées illégales et d'atténuer les tensions, en particulier dans les localités où sévissent des violences intercommunautaires

5 799 Personnes, dont 2 466 femmes (60 %), se sont inscrites à des activités de lutte contre la violence de proximité à Bangui et dans sept localités

Ce chiffre est supérieur aux prévisions car les autorités nationales ont demandé que le nombre effectif de bénéficiaires soit plus élevé dans plusieurs zones de tension

Organisation de 12 missions visant à sensibiliser les groupes armés à la question de la participation des enfants au programme national de désarmement, de démobilisation et de réintégration et à vérifier si des enfants sont présents, afin d'obtenir leur libération immédiate et leur prise en charge par le programme national

6 Missions

Ce chiffre est inférieur aux prévisions car le nombre d'activités menées dans le cadre du programme national a été moins élevé qu'escompté et que, dans certains cas, la MINUSCA a été informée trop tard des missions prévues au titre du programme et n'a donc pas pu y participer

Composante 3 : lutte contre l'impunité et appui à l'extension de l'autorité de l'État et de l'état de droit

56. La MINUSCA, en étroite collaboration avec les institutions spécialisées, les fonds et les programmes des Nations Unies et d'autres acteurs internationaux, a continué de s'efforcer d'aider le Gouvernement à mettre en service et renforcer des mécanismes de justice transitionnelle, à lutter contre l'impunité, à rétablir et étendre l'autorité de l'État et à favoriser l'état de droit. Grâce au soutien financier et technique constant de la Mission, en avril 2022, la Cour pénale spéciale a été en mesure d'entamer son premier procès depuis sa création. Dans ce contexte, la Mission a fourni un appui concernant les activités judiciaires et d'enquête, les activités de liaison et de communication avec le public et les communautés touchées, la sécurité du personnel judiciaire et la protection des victimes et des témoins, la gestion d'ensemble des juridictions, ainsi que la mise en place et le fonctionnement du système d'aide juridictionnelle.

57. La Mission a continué d'œuvrer à l'exécution de la stratégie nationale de rétablissement et d'extension de l'autorité de l'État, en poursuivant ses activités d'assistance au Comité de coordination et aux autres partenaires en vue d'accroître sur le territoire la présence des autorités locales, notamment des préfets, sous-préfets, maires et autres fonctionnaires, ainsi que du personnel judiciaire et pénitentiaire et des forces de sécurité intérieure. Grâce à son soutien logistique, une augmentation du nombre de fonctionnaires locaux a été constatée à travers le pays. En juin 2022, 73 % des membres du personnel judiciaire étaient à leur poste, ce chiffre tombant néanmoins à 56 % une fois les zones situées en dehors de Bangui prises en compte. La Mission a également organisé des ateliers de renforcement des capacités à l'intention de plus de 8 000 fonctionnaires et membres de l'administration locale, lesquels ont ainsi acquis des compétences accrues s'agissant de répondre aux besoins de gouvernance locale, aux besoins sociaux et économiques ainsi qu'aux besoins élémentaires de développement au niveau local, et été en mesure de contribuer à l'organisation d'élections locales, en coordination avec les populations elles-mêmes, les autorités locales, les organisations non gouvernementales et l'équipe de pays des Nations Unies. À la fin de la période considérée, la crise du carburant a entravé la mise en œuvre d'un certain nombre d'activités prévues, notamment la réalisation d'enquête pour la Cour pénale spéciale et la fourniture d'un appui commun aux fins de la démilitarisation des prisons.

58. Durant la période considérée, d'importants progrès ont été réalisés en matière de lutte contre l'impunité. En avril 2022, la Cour d'appel de Bangui a ouvert sa première audience pénale depuis février 2020, pour des crimes passibles d'une peine de 10 ans ou plus d'emprisonnement. Sur les 25 affaires inscrites au rôle, 20 ont été entendues, dont une relevait de violences perpétrées contre des soldats de la paix et sept de violences sexuelles. Dans plusieurs dossiers, les accusés étaient des personnalités en vue. Tous les cas de violences sexuelles ont abouti à des condamnations, tandis que l'affaire concernant l'attaque perpétrée contre un soldat de la paix a été renvoyée devant le tribunal pour mineurs. Au total, 17 accusés (34 %) ont été condamnés et 33 (66 %) ont été acquittés, dont deux prisonniers particulièrement connus. La Cour d'appel de Bouar a également lancé sa première audience pénale depuis deux ans, le 20 juin 2022. La MINUSCA a appuyé le transfert des personnes arrêtées, grâce notamment à l'adoption de mesures temporaires d'urgence, et contribué, sur le plan technique, à la préparation des audiences pénales. À la fin du mois de juin 2022, 23 tribunaux en tout étaient en activité dans le pays. La Mission s'est attachée à prêter assistance à la Cour pénale spéciale, notamment en aidant le Procureur spécial et les juges d'instruction à accélérer la mise en œuvre de la stratégie de la Cour en matière d'enquêtes et de poursuites. Elle a par ailleurs continué d'appuyer le bon fonctionnement de cette instance en renforçant le Greffe,

en rendant pleinement opérationnelles ses chambres et en soutenant le Corps spécial d'avocats. Ces efforts ont permis à la Cour de lancer son premier procès en avril 2022. À la fin de la période considérée, des audiences étaient toujours en cours. Parallèlement, le Bureau du Procureur spécial a été en mesure d'ouvrir deux nouvelles enquêtes préliminaires et d'en renvoyer une à la Chambre d'instruction, qui a par ailleurs continué d'enquêter sur 13 autres affaires.

59. Grâce à l'appui logistique et technique persistant et complet fourni par la Mission pour faire en sorte que les auteurs d'infractions commises contre des soldats de la paix fassent l'objet d'enquêtes et de poursuites en bonne et due forme, on comptait, en juin 2022, 27 enquêtes en cours sur ce type d'affaires, menées par les autorités judiciaires nationales. La MINUSCA a par ailleurs aidé le Ministère de la justice, de la promotion des droits humains et de la bonne gouvernance à mettre en œuvre la politique de réforme du secteur de la justice, un cadre stratégique et opérationnel quinquennal au moyen duquel l'ensemble des réformes judiciaires seront planifiées et appliquées. En mai 2022, le Ministre de la justice a présidé la première réunion du comité directeur de cette politique, qui devrait favoriser la poursuite des activités des groupes thématiques sur la question, l'objectif étant de recommander des changements concrets pour améliorer le système judiciaire.

60. La Mission a continué d'appuyer la démilitarisation du système pénitentiaire, en améliorant les infrastructures carcérales et en constituant un corps pénitentiaire civil efficace, inclusif et à forte capacité opérationnelle. Grâce au soutien logistique et technique continu de la Mission, en juin 2022, 86 % du personnel pénitentiaire civil national était présent à son poste dans 12 prisons opérationnelles du pays, ce chiffre tombant toutefois à 69 % si l'on ne considérait que les 9 prisons opérationnelles situées en dehors de Bangui. La Mission a par ailleurs fourni des conseils et un encadrement à tous les agents pénitentiaires civils du pays, dans le cadre de formations organisées à l'intention du personnel de police judiciaire en partenariat avec le PNUD. Malgré les efforts de la MINUSCA, les 145 agents pénitentiaires civils ayant achevé leur formation en juin 2021 n'avaient pas encore intégré le service public à la fin de la période considérée. La deuxième cohorte de 150 agents pénitentiaires, qui avait terminé sa formation en juin 2022, attendait également de rejoindre le service public.

61. En coopération avec ses partenaires techniques et financiers, la MINUSCA a aidé le Gouvernement à mettre en place des mécanismes de justice transitionnelle aux prérogatives plus étendues, s'agissant notamment de l'opérationnalisation de la Commission vérité, justice, réparation et réconciliation, afin de s'assurer que ceux-ci respectent les normes internationales des droits humains et puissent être saisis de questions telles que la violence fondée sur le genre et la protection des victimes et des témoins. Durant la période considérée, les membres de la Commission ont mis la dernière main aux documents juridiques et internes et lancé des activités de communication dans 20 villes. La MINUSCA et le PNUD ont épaulé la Commission en offrant une série de retraites de planification stratégique et de formation en août et en septembre 2021, ainsi que des services d'appui logistique. La Mission a en outre organisé dans divers endroits du pays quatre ateliers visant à examiner les besoins des femmes et à soutenir leur participation aux mécanismes de justice transitionnelle, auxquels ont participé 250 femmes, jeunes et représentants d'organisations de défense des droits humains. Dans ce cadre, un plan de communication visant à continuer de sensibiliser d'autres régions du pays à la participation des femmes aux élections locales, à la gouvernance locale et aux mécanismes de justice transitionnelle a été mis au point.

Réalisation escomptée 3.1 : Progrès dans l'extension progressive de l'autorité de l'État et de l'état de droit en République centrafricaine

<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
Nombre de représentants des autorités locales, de chefs traditionnels et de fonctionnaires nouvellement formés (2019/20 : 5 041 ; 2020/21 : 1 892 ; 2021/22 : 1 000)	Un total de 8 687 représentants des autorités locales ont été formés sur leurs rôles et responsabilités, les budgets communaux et la nouvelle loi sur la décentralisation Ce nombre supérieur aux prévisions s'explique par l'intérêt plus grand que prévu des participants aux sessions de formation planifiées ainsi que par l'instauration d'une forte collaboration avec les interlocuteurs nationaux pour l'exécution des activités voulues aux niveaux national, sous-national et local
Nombre de nouvelles opérations ciblées menées par la police et la gendarmerie nationales avec l'appui de la MINUSCA (2019/20 : 21 ; 2020/21 : 0 ; 2021/22 : 20)	28 nouvelles opérations ciblées ont été menées Ce résultat supérieur aux prévisions s'explique par l'efficacité de la collaboration entretenue avec les forces de sécurité intérieure
Nombre de membres des forces de défense nationale déployés (2019/20 : sans objet ; 2020/21 : sans objet ; 2021/22 : 2 000)	2 230 membres des forces de défense nationale ont été déployés (estimation) Le résultat a été plus élevé que prévu en raison de la disponibilité accrue, par rapport aux prévisions, de personnel formé et de la volonté de l'État de déployer du personnel de défense
Nombre de membres des forces de sécurité intérieure déployés (2019/20 : sans objet ; 2020/21 : sans objet ; 2021/22 : 1 700)	994 membres des forces de sécurité intérieure ont été déployés Le résultat a été inférieur aux prévisions en raison de conditions défavorables au déploiement de membres des forces de sécurité intérieure dans certaines localités, notamment en matière de sécurité, d'infrastructures et de logistique, ainsi que de problèmes de conduite et de commandement et de contrôle
<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui, non ou nombre Observations</i>
Organisation, dans les 16 préfectures et à l'intention de 400 participants, de 16 sessions de formation et d'encadrement consacrées au rétablissement de l'autorité de l'État en vue, d'une part, d'évaluer la qualité des services d'administration et de gouvernance assurés par les organes de l'État nouvellement accessibles au niveau local, d'en assurer la continuité et de les améliorer, et d'autre part, de préparer la mise en œuvre de plans de stabilisation et de développement locaux sous l'égide de l'équipe de pays des Nations Unies et de partenaires bilatéraux	44 Sessions de formation et d'encadrement Le nombre de séances plus important que prévu est dû à la nécessité de répondre à des besoins de gouvernance locale et de développement local accrus
Tenue de 12 ateliers et séances de formation visant à renforcer les capacités de 660 représentants des autorités locales pour qu'ils puissent mieux	2 143 Acteurs administratifs Ce résultat plus élevé que prévu tient au fait que l'intérêt des participants pour les sessions de formation prévues a dépassé les attentes
	185 Ateliers et séances de formation destinés à soutenir le processus de décentralisation et les élections locales

répondre aux besoins de gouvernance locale, aux besoins sociaux et économiques ainsi qu'aux besoins élémentaires de développement au niveau local, et pour qu'ils contribuent à l'organisation d'élections locales, en coordination avec les populations elles-mêmes, les autorités locales, les organisations non gouvernementales et l'équipe de pays des Nations Unies

Tenue de réunions mensuelles avec le Cadre de concertation de l'Unité mixte d'intervention rapide et de répression des violences sexuelles faites aux femmes et aux enfants, laquelle est chargée de favoriser des interventions rapides et d'en assurer le suivi, de mener des activités d'information à l'intention de la population locale, d'accueillir et d'orienter les victimes, d'enregistrer les faits de violence sexuelle liée aux conflits et d'enquêter à leur sujet, de constituer des dossiers en vue des poursuites et d'appuyer, à des fins de justice et de sensibilisation, le suivi des dossiers des suspects en attente d'un procès

Tenue de 12 ateliers de formation à l'intention de 300 membres de la police judiciaire, dont 50 femmes, et organisation d'activités quotidiennes de surveillance, d'encadrement et de conseil en matière d'enquêtes criminelles et de protection des lieux de crime, en vue notamment de sensibiliser les premiers intervenants

Aide à l'organisation, avec les forces de sécurité intérieure, de 20 opérations conjointes ciblées destinées à appréhender les auteurs présumés d'infractions graves, parmi lesquels des chefs ou de hauts dirigeants de groupes armés, et appui à l'organisation d'exercices réguliers visant à dégager les caractéristiques communes aux affaires emblématiques et aux violations flagrantes des droits humains, en vue de faciliter les enquêtes diligentées aux niveaux national et international

Remise en état de 10 commissariats de police et brigades de gendarmerie

8 666 Représentants des autorités administratives et locales, dont 2 677 femmes

Le résultat supérieur aux prévisions s'explique par l'organisation de sessions supplémentaires en vue de diffuser des informations et de sensibiliser les parties intéressées au sujet des nouvelles lois sur la décentralisation, à l'appui du Ministère de l'administration du territoire, de la décentralisation et du développement local

4 Réunions trimestrielles

Ce résultat inférieur aux prévisions tient à ce que le groupe de travail s'est réuni sur une base trimestrielle plutôt que mensuelle

9 Ateliers de formation

82 Membres de la police judiciaire, dont 11 femmes

Ce résultat inférieur aux prévisions s'explique par la suspension des ateliers de formation en raison des restrictions mises en place dans le cadre de la pandémie de COVID-19 et de la crise du carburant, qui ont limité les déplacements

28 Opérations conjointes ciblées des forces de sécurité intérieure

L'écart est imputable à la fluctuation des conditions de sécurité, qui ont requis d'augmenter le nombre de patrouilles ciblées afin de pouvoir efficacement appuyer l'extension de l'autorité de l'État et la protection des civils

23 Commissariats de police et brigades de gendarmerie remis en état

L'écart tient au fait que le Gouvernement a présenté à la Mission certaines possibilités que celle-ci a su exploiter, lesquelles ont permis le déploiement des forces de sécurité intérieure dans des zones stratégiques

Tenue de 12 réunions avec les autorités nationales, y compris partage de locaux avec la police des mines, en vue de faciliter l'exécution de la stratégie nationale de lutte contre le prélèvement illégal de taxes et l'exploitation illicite des ressources naturelles

Oui –

Tenue de 10 ateliers de formation sur les méthodes et les techniques de la police de proximité à l'intention de 30 membres des services de sécurité intérieure issus des commissariats et brigades territoriaux

14 Ateliers de formation sur les méthodes et les techniques de la police de proximité

244 Membres des forces de sécurité intérieure
Le résultat supérieur aux prévisions s'explique par une nécessité accrue de renforcer les capacités des forces de sécurité intérieure afin de consolider la collaboration entre la police et la population. La Mission a en outre jugé nécessaire d'augmenter le nombre de participants afin qu'il soit davantage tenu compte des pratiques de police de proximité dans les forces de sécurité intérieure

Tenue de 10 séances de formation sur les droits humains et la détention à l'intention de fonctionnaires de l'administration pénitentiaire et de membres des forces de sécurité intérieure, en collaboration avec des fonctionnaires de l'administration pénitentiaire

Oui –

Réalisation escomptée 3.2 : Progrès réalisés dans la mise en œuvre de la politique nationale relative au secteur de la justice et dans la démilitarisation des prisons

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Nombre de membres du personnel judiciaire (magistrats et greffiers) affectés en dehors de Bangui (2019/20 : 53 ; 2020/21 : 47 ; 2021/22 : 100)

65 membres du personnel judiciaire ont été affectés en dehors de Bangui (56 % du personnel)

Le produit a été inférieur aux prévisions en raison de la situation de sécurité et des contraintes budgétaires pesant sur le Gouvernement, qui ont été exacerbées par la crise mondiale de l'approvisionnement et la pénurie de carburant dans le pays

Nombre d'audiences pénales tenues chaque année par les 3 cours d'appel (2019/20 : 3 ; 2020/21 : 0 ; 2021/22 : 6)

2 audiences pénales ont été organisées durant l'année par le Ministère de la justice, de la promotion des droits humains et de la bonne gouvernance, dont l'une s'est tenue à Bangui et l'autre à Bouar

Le résultat inférieur aux prévisions tient aux contraintes budgétaires du Ministère de la justice, de la promotion des droits humains et de la bonne gouvernance et au fait que la Cour d'appel de Bambari n'est toujours pas opérationnelle

Nombre de poursuites engagées pour infraction grave qui ont été menées à leur terme (2019/20 : 46 ; 2020/21 : 0 ; 2021/22 : 120)

29 affaires ont été menées à leur terme par les cours d'appel de Bangui (20 affaires) et de Bouar (9 affaires)

Le nombre d'affaires traitées a été inférieur aux prévisions en raison des contraintes budgétaires du Ministère de la justice, de la promotion des droits humains et de la bonne gouvernance et du fait qu'une audience pénale n'a pas pu

	être tenue par la Cour d'appel de Bambari pendant la période considérée
Nombre d'agents pénitentiaires civils nationaux qui ont été recrutés, ont vu leurs antécédents vérifiés et ont reçu une formation (2019/20 : 136 ; 2020/21 : 297 ; 2021/22 : 436)	150 recrues ont terminé leur formation sur le terrain Le résultat inférieur aux prévisions s'explique par le fait qu'aucun nouvel agent pénitentiaire civil n'a été recruté
Nombre moyen de faits graves survenus dans des établissements pénitentiaires (mutineries, évasions massives, émeutes, attaques contre l'établissement) et menaçant directement le fonctionnement de ces établissements et la sécurité publique, pour 100 détenus, tout au long de l'année (2019/20 : 1,3 ; 2020/21 : 12 ; 2021/22 : 4,5)	Le nombre moyen de faits graves survenus dans des établissements pénitentiaires s'est établi à 0,72 pour 100 détenus Cette moyenne inférieure aux prévisions tient au fait que le nombre d'évasions enregistrées au cours de la période considérée n'a pas atteint les niveaux attendus, la population carcérale ayant par ailleurs augmenté durant l'exercice par rapport au moment de la fixation de l'objectif
Nombre d'agents civils de l'administration pénitentiaire dans le pays (2019/20 : sans objet ; 2020/21 : sans objet ; 2021/22 : 285)	261 agents civils de l'administration pénitentiaire, à savoir 116 agents faisant déjà partie intégrante des services publics et 145 nouvelles recrues, sont déployés Le nombre moins élevé que prévu d'agents civils de l'administration pénitentiaire dans le pays s'explique par le fait que certains attendent toujours d'être ajoutés sur les états de paie du Gouvernement, et ce depuis la fin de leur formation, en juin 2021
Nombre total de tribunaux dont la compétence s'exerce en dehors de Bangui (2019/20 : sans objet ; 2020/21 : sans objet ; 2021/22 : 20)	18 tribunaux exercent leur compétence en dehors de Bangui (72 % des tribunaux) Le nombre moins élevé que prévu de tribunaux dont la compétence s'exerce en dehors de Bangui est imputable à la situation de sécurité et au déploiement des acteurs judiciaires
Taux d'application de la politique relative au secteur de la justice (2019/20 : sans objet ; 2020/21 : sans objet ; 2021/22 : 50 %)	La politique relative au secteur de la justice a été mise en œuvre à 30 % Le faible pourcentage de mise en œuvre de la politique relative au secteur de la justice est attribuable aux contraintes liées à la COVID-19, qui ont empêché l'organisation de grands rassemblements dans des espaces clos, ainsi qu'à un manque d'action en la matière de la part du Gouvernement
Nombre de nouvelles lois et de nouveaux décrets promulgués et appliqués dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie pour le secteur de la justice (2019/20 : sans objet ; 2020/21 : sans objet ; 2021/22 : 5)	2 nouvelles lois ou décrets ont été adoptés Le nombre inférieur aux prévisions de nouvelles lois ou décrets adoptés s'explique par le fait que le Ministère de la justice, de la promotion des droits humains et de la bonne gouvernance n'a pas donné la priorité à l'adoption de nouvelles lois ou de nouveaux décrets dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie pour le secteur de la justice
Nombre de réformes juridiques visant à accroître l'indépendance du pouvoir judiciaire qui ont été adoptées (2019/20 : sans objet ; 2020/21 : sans objet ; 2020/21 : 2)	Objectif non atteint L'élaboration de ces documents est en cours, menée par les groupes de travail établis dans le cadre de la mise en œuvre de la politique relative au secteur de la justice. Dans ce contexte, un comité a été créé au début de la période

considérée pour examiner des documents clés (lois et décrets) et y proposer des modifications. Un des quatre textes (Inspection générale des services judiciaires) a été révisé et validé par le comité en décembre 2021. La révision des textes restants (Conseil d'État, Ordre judiciaire et Cour des comptes) est en cours. Dès que tous les textes auront été traités, le Ministère de la justice, de la promotion des droits humains et de la bonne gouvernance entamera le processus officiel d'adoption de ces réformes (lois, décrets, etc.)

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui, non ou nombre</i> <i>Observations</i>
Remise en état de 2 tribunaux et équipement de 4 tribunaux	1 Tribunal remis en état (Tribunal de première instance de Ndélé) Le résultat inférieur aux prévisions est dû à l'incapacité du partenaire de réalisation à achever le projet de remise en état du tribunal de première instance de Bossembele. Il est donc prévu qu'un nouveau partenaire soit sélectionné pour mener le projet à bien durant l'exercice 2022/23 2 Tribunaux équipés (tribunaux de première instance de Bouar et de Bambari). L'équipement du tribunal de première instance de Ndélé est en cours Le résultat inférieur aux prévisions est dû à des retards dans la chaîne d'approvisionnement mondiale, qui ont eu une incidence sur l'acquisition du matériel nécessaire
Tenue de réunions hebdomadaires avec le Ministère de la justice, les services d'inspection judiciaire, le comité chargé de coordonner la formation du personnel judiciaire et des membres d'autres autorités nationales compétentes, aux fins de la planification et de la coordination de la réaffectation du personnel judiciaire et des acteurs chargés de faire respecter l'état de droit à l'extérieur de Bangui	Oui –
Tenue de réunions mensuelles avec la cellule de coordination de la réforme de la politique relative au secteur de la justice et avec ses 6 groupes thématiques aux fins de la planification et de la mise en œuvre des mesures prises dans le cadre de cette politique, y compris aux fins de l'application effective du code de déontologie des magistrats	27 Réunions, à savoir : a) 9 réunions de la cellule de coordination, dont 1 avec le Ministre de la justice et 1 avec les personnes co-responsables (partenaires techniques et financiers) des six groupes thématiques, la cellule de coordination et le Ministre de la justice ; b) 18 réunions des groupes thématiques 1 à 5, le 6^e groupe thématique, qui œuvre dans le domaine du respect des droits humains et de la

		mise en œuvre de la justice transitionnelle, ne s'étant pas réuni en 2022
		Le résultat inférieur aux prévisions tient au fait que la cellule de coordination de la réforme de la politique relative au secteur de la justice et les groupes thématiques ne se sont pas réunis tous les mois, la fréquence des réunions tenues par chaque groupe dépendant des personnes en charge de les organiser au Ministère de la justice, de la promotion des droits humains et de la bonne gouvernance
Tenue de réunions hebdomadaires avec 2 groupes thématiques sur la réforme de la politique relative au secteur de la justice en vue de planifier et de faciliter l'exécution du plan d'action pour le secteur de la justice, y compris l'application effective du code de déontologie des magistrats		21 Réunions périodiques des groupes thématiques. En dépit des efforts de sensibilisation déployés par la Mission et de son soutien, l'Inspection générale des services judiciaires du Ministère de la justice, de la promotion des droits humains et de la bonne gouvernance n'a organisé aucune réunion du groupe thématique sur l'indépendance de la justice
		Le produit inférieur aux prévisions s'explique par des contraintes logistiques
Tenue de réunions hebdomadaires avec le Ministère de la justice et les autorités judiciaires compétentes en vue d'offrir aux cours d'appel un soutien logistique et technique aux fins de l'organisation d'audiences pénales (2 à Bangui, 2 à Bouar et 2 à Bambari), notamment un appui visant à faire en sorte que les auteurs d'infractions commises contre les soldats de la paix fassent l'objet d'enquêtes et de poursuites		52 Réunions hebdomadaires pour soutenir l'organisation d'audiences pénales dans les cours d'appel de Bangui et de Bouar. En raison de la dégradation et de l'instabilité des conditions de sécurité à Bambari, aucun acteur judiciaire n'est présent dans la région et il est impossible d'y organiser des audiences pénales
		La Mission a continué de soutenir les enquêtes et les poursuites visant des auteurs d'infractions commises contre des soldats de la paix en assurant un suivi à différents stades de la procédure, notamment grâce à la tenue de 2 réunions hebdomadaires avec les juges chargés de ces affaires
Organisation de 1 formation de 3 jours à l'intention de 25 huissiers et fourniture de matériel destiné aux études de ces derniers afin d'améliorer l'accès à la justice et l'application effective des décisions judiciaires	Objectif atteint partiellement	1 atelier de deux jours a été organisé pour la validation du projet de réforme des statuts de la chambre nationale des huissiers de justice
	14	Huissiers
		Ce résultat inférieur aux prévisions s'explique par un manque de participation des huissiers à l'atelier. Face à ce taux de participation peu élevé, un atelier de deux jours a été organisé
Organisation de 6 sessions de renforcement des capacités étalées sur 2 jours à l'intention de 150 acteurs de la justice informelle, en vue d'accroître le respect des droits dans le cadre des mécanismes de justice informelle	14	Sessions sur la complémentarité entre les systèmes de justice formelle et informelle. En outre, 7 réunions de consultation intéressant les acteurs de ces deux types de justice ont été organisées pour 140 participants afin de

	renforcer la collaboration et la coopération entre eux	
	274 Participants	Le résultat supérieur aux prévisions s'explique par une collaboration plus efficace que prévu avec les partenaires et par un intérêt accru des participants
Tenue de 1 atelier de 2 jours à l'intention de 60 membres du personnel judiciaire (magistrats et avocats) sur les meilleures pratiques en matière de lutte contre la corruption dans le secteur de la justice	Oui	–
Ouverture de 1 nouveau centre d'aide juridictionnelle à Bria, en vue d'améliorer l'accès à la justice dans la région	Oui	–
Tenue de 1 session de formation de 3 jours sur la justice pour mineurs à l'intention de 30 magistrats, en vue de renforcer les capacités du personnel judiciaire en ce qui concerne la réforme judiciaire résultant de l'adoption du Code de protection de l'enfant ; tenue de 1 session de formation de 3 jours à l'intention de 30 magistrats sur les techniques d'enquête et la gestion des éléments de preuve ; tenue de 1 session de formation de 3 jours à l'intention de 30 magistrats (procureurs et juges d'instruction) des tribunaux de première instance de Bangui, Bimbo et Bouar sur l'efficacité des enquêtes et des poursuites dans le cadre d'affaires de violence sexuelle, y compris de violence sexuelle liée aux conflits ; tenue de 1 session de formation de 2 jours à l'intention de 30 magistrats sur les enquêtes et la gestion de la détention provisoire	Oui	–
Organisation de 1 journée portes ouvertes à la Haute Cour de justice, afin d'informer les 100 personnes présentes sur son rôle et son fonctionnement	Non	Le produit n'a pas été exécuté en raison de la fin du mandat des membres de la Haute Cour de justice et du fait que les nouveaux membres n'ont pas été nommés
Organisation de 6 audiences pénales dans les 3 cours d'appel (Bangui, Bouar et Bambari) afin de faciliter la comparution des victimes et des témoins, et d'accroître le respect des droits de la défense	2	Audiences pénales ont été organisées par le Ministère de la justice, de la promotion des droits humains et de la bonne gouvernance, à savoir 1 à la Cour d'appel de Bangui, d'avril à juin 2022, et 1 à la Cour d'appel de Bouar, en juin et en juillet 2022 Le résultat inférieur aux prévisions s'explique par les contraintes financières pesant sur le Gouvernement
Fourniture de bibliothèques juridiques et d'ouvrages de droit à 8 tribunaux et autorités judiciaires afin d'améliorer la prestation des services de justice	Non	Le résultat prévu n'a pas été atteint, la Mission attendant encore que les ouvrages de droit lui soient livrés par les vendeurs

Tenue de réunions trimestrielles avec le Ministère de la justice et les membres du personnel judiciaire concernés en vue de faciliter la mise en place de mécanismes de protection des victimes et des témoins déposant devant un tribunal de droit commun

Non Malgré les efforts de sensibilisation déployés par la Mission, aucun mécanisme de protection des victimes et des témoins n'a été mis en place pour les audiences pénales tenues à Bangui et Bouar. Les ressources humaines disponibles au niveau national n'étaient pas suffisantes pour mettre en œuvre la stratégie de 2017 sur la protection des victimes et des témoins

Organisation de 3 ateliers de validation des réformes judiciaires élaborées dans le cadre du plan de mise en œuvre de la stratégie nationale pour le secteur de la justice, d'une durée de 1 jour et à l'intention de 60 participants

Non Le produit n'a pas été exécuté ; en revanche, les groupes thématiques tiennent des réunions périodiques avec le soutien et la participation de la Mission. Les ateliers prévus seront organisés une fois que les activités des groupes auront porté leurs fruits, par exemple lorsque les acteurs nationaux concernés auront besoin de rassembler et d'adopter des documents stratégiques ou des projets de législation

La tenue d'activités relatives à ce produit est fonction des besoins, celles-ci n'étant dès lors pas représentatives du travail réalisé par la Mission au quotidien

Organisation de 6 audiences foraines de 2 jours (2 dans le ressort de chacune des 3 cours d'appel) pour que 600 personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays puissent bénéficier de services de justice

Non Le résultat prévu n'a pas été atteint, les acteurs judiciaires faisant défaut dans les zones où les audiences devaient avoir lieu, d'où une impossibilité d'organiser ces dernières. Des contraintes supplémentaires liées à COVID-19 ont empêché l'accès à certaines juridictions, ce à quoi se sont ajoutés des problèmes d'ordre logistique liés au transport des autorités judiciaires, autant d'obstacles qui ont entravé l'exécution du produit

Organisation, en coordination avec le Programme des Nations Unies pour le développement, de 9 ateliers de 1 jour sur des sites d'accueil de personnes déplacées (dont 3 dans le ressort de chacune des 3 cours d'appel) à l'intention de 4 500 déplacés, afin que ceux-ci connaissent mieux leurs droits et bénéficient d'un meilleur accès à la justice

Oui —

Tenue de réunions consultatives hebdomadaires avec les autorités pénitentiaires et fourniture d'un appui technique à l'École nationale d'administration et de magistrature pendant la formation de 151 nouveaux membres du personnel pénitentiaire civil ainsi que pendant l'évaluation de la formation pratique de 149 agents pénitentiaires stagiaires, dans le cadre de la démilitarisation du système pénitentiaire

Oui —

Modernisation et rénovation de 4 prisons (Sibut, Bambari, Mbaïki, Kaga Bandoro) dans le cadre de projets de remise en état et d'équipement

2 Prisons

Le résultat inférieur aux prévisions est dû à des problèmes dans la chaîne

	d'approvisionnement mondiale ainsi qu'aux pénuries de carburant ayant frappé la Mission, lesquelles ont entravé les déplacements sur sites en mai et en juin et limité les possibilités de mise en œuvre des projets et de réalisation des activités de suivi nécessaires
Organisation d'activités quotidiennes d'encadrement et de conseil à l'intention de 285 membres du personnel civil de 13 prisons et du siège de l'administration pénitentiaire, prestation de services d'encadrement et de conseil approfondis et accessibles 24 heures sur 24 à 45 membres du personnel civil de la prison centrale de Ngaragba, de son annexe au camp de Roux et de la prison de Bambari, grâce au détachement du personnel pénitentiaire de la MINUSCA	Oui –
Recrutement et affectation de 300 membres du personnel pénitentiaire civil	295 Membres du personnel pénitentiaire civil, dont 145 avaient terminé leur formation en juin 2021, ont été déployé à Bangui et dans les régions en décembre 2021 et en mai 2022, grâce au soutien de la MINUSCA Ce nombre inférieur aux prévisions s'explique par le licenciement pour inconduite de cinq recrues et le décès de trois autres
Organisation de réunions trimestrielles du comité directeur sur la démilitarisation des prisons, formation en cours d'emploi de responsables de l'administration pénitentiaire et collaboration avec l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR) en vue d'élaborer un plan de mise en œuvre d'un système de classification des prisonniers et de mener à bien au moins 2 activités prévues dans ce plan	1 Réunion trimestrielle Le résultat inférieur aux prévisions s'explique par l'indisponibilité de l'ancien Ministre de la justice, qui préside les sessions Les activités sur le système de classification des prisonniers qui avaient été prévues en collaboration avec l'UNITAR, retardées en raison de la pandémie de COVID-19, ont commencé au deuxième trimestre de la période considérée. En tout, 6 activités du genre ont ainsi été menées en coopération avec l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice, l'UNITAR et les autorités pénitentiaires nationales. Dans certains cas, des difficultés tenant à un manque d'accès au carburant durant la seconde moitié de la période considérée, à Bangui, ont été rencontrées
Mise en œuvre de 5 programmes de réinsertion sociale destinés aux femmes et aux jeunes adultes, en donnant notamment la priorité aux activités de sensibilisation dans les communautés d'origine des prisonniers	78 Programmes de réinsertion sociale destinés aux femmes et aux jeunes adultes La quantité de programmes plus élevée que prévu tient au fait que le nombre de participants a largement dépassé les prévisions. On comptait, à la fin de la période considérée, plus de 9 250 participants, dans 9 régions, dont près de la moitié étaient des femmes

Organisation de 1 formation des formateurs de 6 jours sur les techniques d'intervention pénitentiaire à l'intention de 6 membres du personnel pénitentiaire civil national, de 1 formation de base de 5 jours sur la sécurité en milieu carcéral et les techniques d'intervention pénitentiaire à l'intention de 151 membres du personnel pénitentiaire civil, de 1 formation spécialisée de 15 jours sur les interventions rapides à l'intention de 36 membres du personnel pénitentiaire civil affectés dans les régions et de 2 exercices de simulation d'émeutes et de contrôle de la situation dans les prisons de Bangui

Organisation d'activités trimestrielles ou mensuelles de communication stratégique, avec le concours de la presse écrite et des médias audiovisuels, afin que les Centrafricains soient davantage au fait de leurs droits et des procédures juridiques, et en vue de sensibiliser l'opinion publique aux efforts déployés par la MINUSCA et les institutions nationales pour améliorer le fonctionnement des institutions judiciaires et pénitentiaires

Organisation de 30 visites de protection de l'enfance dans les locaux des services de police et de gendarmerie et dans les centres de détention judiciaire en vue de vérifier si des enfants y étaient détenus du fait de leur association avec des groupes armés et de plaider pour leur libération

Tenue de 5 ateliers sur le contenu du Code de protection de l'enfant à l'intention de 50 membres du personnel judiciaire et élaboration et diffusion de documents à ce sujet à des fins de renforcement des capacités

Oui –

- Oui Des activités de communication stratégique trimestrielles et mensuelles ont été menées
- 36 Vidéos sur YouTube
- 20 Articles
- 8 Bulletins d'information publiés sur le site Web de la Mission
- 76 Publications sur Facebook
- 63 Publications sur Twitter
- 32 Publications sur Instagram
- 6 Albums de photos publiés sur Flickr
- 25 Photos du jour
- 75 Émissions radiophoniques
- 29 Séances de formation
- 12 Ateliers
- 123 Visites de protection de l'enfance
- Davantage de visites que prévu ont été menées pour faire face à l'aggravation des affrontements entre les groupes armés, les agents de l'État, les autres membres du personnel de sécurité et les forces déployées bilatéralement, cette situation exigeant de se rendre plus fréquemment dans les locaux des services de police et de gendarmerie et dans les centres de détention judiciaire afin de contrôler les cas d'arrestation et de détention d'enfants associés à des groupes armés
- 6 Sessions de formation aux questions touchant la protection de l'enfance
- 145 Membres du personnel judiciaire, dont 16 femmes
- L'écart s'explique par le lancement de la campagne « Agir pour protéger les enfants touchés par les conflits armés », qui a facilité la tenue de sessions supplémentaires

Réalisation escomptée 3.3 : Amélioration des mécanismes de justice transitionnelle, notamment de la Cour pénale spéciale, et renforcement de la capacité de lutte contre l'impunité
*Indicateurs de succès prévus**Indicateurs de succès effectifs*

Nombre de mécanismes de justice transitionnelle (outre la Cour pénale spéciale) opérationnels et conformes aux normes internationales en matière de droits humains (2019/20 : 3 ; 2020/21 : 1 ; 2021/22 : 4)

1 mécanisme de justice transitionnelle

Le nombre inférieur aux prévisions de mécanismes de justice transitionnelle s'explique par le fait que le Gouvernement a mené à bien des travaux sur d'autres dispositifs de ce type

Nombre d'enquêtes préliminaires menées par le Procureur spécial de la Cour pénale spéciale et transmises aux juges d'instruction (2019/20 : 7 ; 2020/21 : 10 ; 2021/22 : 10)

8 enquêtes préliminaires menées par le Procureur spécial de la Cour pénale spéciale et transmises à la Chambre d'instruction

Le résultat inférieur aux prévisions est dû à l'instabilité des conditions de sécurité dans certaines préfectures et à la pénurie de carburant, en raison desquelles la MINUSCA n'a pas été en mesure de soutenir les missions sur le terrain

Nombre de magistrats et de greffiers travaillant à la Cour pénale spéciale (2019/20 : 15 ; 2020/21 : 28 ; 2021/22 : 27)

Objectif atteint. La Cour pénale spéciale emploie actuellement 21 magistrats nationaux et internationaux et 6 greffiers

Nombre de faits de violence sexuelle liée aux conflits faisant l'objet d'une enquête par les tribunaux (2019/20 : sans objet ; 2020/21 : 43 ; 2021/22 : 20)

La Mission n'a pas été en mesure de surveiller cet indicateur de succès en raison d'un manque d'informations de la part des tribunaux. Cependant, l'Unité mixte d'intervention rapide et de répression des violences sexuelles faites aux femmes et aux enfants a mené 77 enquêtes sur des cas de violences sexuelles liées au conflit, dont les résultats ont été transmis au Procureur de Bangassou pour une action judiciaire ultérieure

*Produits prévus**Produit(s)**exécuté(s) :**oui, non**ou nombre**Observations*

Organisation de 1 atelier national portant sur la participation d'enfants à la Commission vérité, justice, réparation et réconciliation

Non Le produit n'a pas été exécuté, la Commission vérité, justice, réparation et réconciliation n'étant pas pleinement fonctionnelle du fait des contraintes financières rencontrées par le Gouvernement

Tenue de 2 sessions de formation aux questions touchant la protection de l'enfance à l'intention de 50 membres du personnel judiciaire

6 Sessions de formation aux questions touchant la protection de l'enfance

145 Membres du personnel judiciaire, dont 16 femmes

L'écart s'explique par le lancement de la campagne « Agir pour protéger les enfants touchés par les conflits armés », qui a facilité la tenue de sessions supplémentaires

Conduite de 20 missions d'enquête par le personnel de la Commission vérité, justice, réparation et réconciliation en vue de recueillir des informations sur les violations graves des droits humains, sur la

Non Le produit n'a pas été exécuté, la Commission vérité, justice, réparation et réconciliation n'étant pas pleinement fonctionnelle du fait des contraintes financières rencontrées par le

base des recommandations de la commission inclusive	Gouvernement. La Mission a cependant fourni un soutien technique continu à la Commission
Conduite de 20 missions d'information sur le terrain par les membres de la Commission vérité, justice, réparation et réconciliation	Non Le produit n'a pas été exécuté, la Commission vérité, justice, réparation et réconciliation n'étant pas pleinement fonctionnelle du fait des contraintes financières rencontrées par le Gouvernement. La Mission a cependant fourni un soutien technique continu à la Commission. La réalisation de ce produit a été reprogrammée pour l'exercice 2022/23
Tenue de 2 ateliers d'experts en vue d'aider les victimes à accéder à la Commission vérité, justice, réparation et réconciliation	Non Le produit n'a pas été exécuté, l'élaboration du programme de travail de la Commission vérité, justice, réparation et réconciliation ayant été retardée
Tenue de 2 ateliers d'experts visant à promouvoir et à favoriser la mise en œuvre intégrale de la stratégie nationale de protection des témoins et des victimes	1 Atelier d'experts L'écart s'explique par les contraintes internes pesant sur l'institution nationale
Tenue de 4 sessions de formation sur le droit pénal international et la protection des victimes et des témoins à l'intention des magistrats de la Cour pénale spéciale, et de 4 ateliers sur l'utilisation des informations relatives aux violations des droits humains et au droit international humanitaire recueillies par la MINUSCA à l'intention des autorités judiciaires des tribunaux nationaux et de la Cour	24 Sessions de formation ont été organisées concernant le droit pénal international et la protection des témoins et des victimes (2 sessions), ainsi que sur le droit procédural lié à la Cour pénale spéciale, notamment s'agissant de la protection des victimes et des témoins et des règles en matière de preuve (20 sessions), à l'intention de 4 magistrats de la Cour pénale spéciale En outre, 2 sessions de formation sur la gestion des procès ont été organisées à l'intention de 2 greffiers de la Cour pénale spéciale, lors desquelles il a notamment été question des défis se posant pour l'organisation des audiences relatives à des crimes graves L'écart s'explique par le fait que les sessions de formation ont dû être programmées en fonction de la disponibilité des magistrats, ce qui a conduit à en tenir un nombre plus élevé que prévu
Tenue de 4 sessions d'information sur le mécanisme relatif à la politique de diligence voulue en matière de droits humains et son application à l'intention des composantes de la Mission et des entités des Nations Unies apportant un appui aux forces de défense et de sécurité, de 4 sessions d'information à l'intention des forces de défense nationale et de sécurité intérieure et de 4 sessions d'information à l'intention des institutions nationales pour la promotion et la protection des droits humains et des membres des organisations de la société civile	32 Sessions d'information, dont : a) 9 pour le personnel de la MINUSCA chargé des mesures temporaires d'urgence ; b) 2 pour les membres de la police des Nations Unies et les commandants d'unité de la force ; c) 2 pour des coordonnateurs de la politique de diligence voulue en matière de droits humains de la police des Nations Unies et pour 2 coordonnateurs de la force de la Mission ;

d) 4 pour les représentants du Coordonnateur résident de l'équipe de pays des Nations Unies, l'équipe de gestion des programmes de l'équipe de pays des Nations Unies (au niveau des adjoints), et les chefs de bureaux de la MINUSCA et les coordinateurs des activités relatives aux droits humains sur le terrain ;

e) 3 pour les membres des forces de défense et de sécurité et d'autres acteurs étatiques, l'accent étant mis sur les membres du Ministère de la justice, de la promotion des droits humains et de la bonne gouvernance et du Ministère de la défense nationale et de la reconstruction de l'armée ;

f) 4 pour les institutions nationales des droits de l'homme ;

g) 8 pour les représentants de 16 organisations de la société civile

Le fait que le produit exécuté a été supérieur aux prévisions s'explique par une nécessité accrue de mieux faire comprendre la politique de diligence voulue en matière de droits humains, en particulier dans le contexte de l'approche plus robuste adoptée par la MINUSCA et de la mise au point, en juillet 2021, de consignes générales devant être diffusées à plus large échelle

Réalisation de 100 estimations individuelles des risques associés aux demandes d'assistance émanant de l'Organisation des Nations Unies, ainsi que d'institutions spécialisées, de fonds et de programmes des Nations Unies, et présentation de recommandations à l'équipe spéciale sur la politique de diligence voulue en matière de droits humains

106 Estimations des risques associés à la fourniture d'un soutien aux forces de défense nationale et de sécurité intérieure et aux membres du Parlement par la MINUSCA. En tout, 1 907 membres des forces de sécurité intérieure, 456 membres des forces de défense nationale et 13 membres du Parlement ont été évalués par le secrétariat de la politique de diligence voulue en matière de droits humains

Ce chiffre supérieur aux prévisions tient à des demandes plus nombreuses que prévu de la part des autorités nationales

Organisation de 12 manifestations publiques du comité national de coordination des associations de victimes et du groupe de travail de la société civile consacré à la justice transitionnelle, en vue d'assurer la promotion du rapport de suivi sur le projet de cartographie électorale et de sensibiliser le public à l'application des recommandations qui y sont formulées

Oui –

Organisation de 1 atelier de 2 jours à l'intention de 30 magistrats (procureurs, juges d'instruction et présidents de tribunaux) de la Cour pénale spéciale et des tribunaux de droit commun, en vue de mettre

Non Il a été décidé de ne pas organiser cet atelier en raison de contraintes organisationnelles liées à la disponibilité des magistrats

en place un réseau de coopération et de communication entre la Cour et ces tribunaux

Tenue de réunions hebdomadaires de conseil et d'encadrement avec le Bureau du Procureur spécial et prestation d'un appui technique et logistique aux fins de l'exécution de la stratégie d'enquête et de poursuite de la Cour pénale spéciale, notamment d'une assistance pour la conduite de 10 missions d'enquête de la Cour à l'extérieur de Bangui

Élaboration de 3 manuels de procédure relatifs à la gestion des informations dont disposent les tribunaux et création de 1 base de données

Tenue de réunions consultatives hebdomadaires avec des membres du Corps spécial d'avocats en vue de renforcer le dispositif d'aide juridictionnelle de la Cour pénale spéciale ; rénovation et équipement de 1 salle mise à la disposition de ce Corps

Tenue de réunions mensuelles avec le Président de la Cour pénale spéciale en vue d'aider à la mise en place de mécanismes de gouvernance, de communication de l'information et d'audit, moyennant la création d'un service d'audit externe, l'optimisation du comité directeur et la publication de rapports semestriels sur le fonctionnement de la Cour

Tenue de réunions mensuelles avec le Ministère de la justice en vue de plaider pour l'affectation d'un(e) greffier(ère) en chef adjoint(e) international(e)

Oui –

Non La Mission ayant décidé de changer de partenaire d'exécution pour le recrutement du personnel de la Cour pénale spéciale, des retards importants ont été enregistrés dans cette activité s'agissant du personnel du service gestion de l'information de la Cour

11 Réunions consultatives tenues avec des membres du Corps spécial d'avocats, donnant lieu à l'organisation de 7 ateliers de formation par la MINUSCA et à 10 jours de réunions avec un consultant ou un mentor pour 4 avocats du Corps

L'obtention d'un produit inférieur aux prévisions tient au fait que les réunions ont été organisées sur une base mensuelle plutôt qu'hebdomadaire, une telle fréquence des rencontres étant jugée inutile à ce stade

1 Salle mise à la disposition du Corps spécial d'avocats a été rénovée et équipée

14 Réunions mensuelles et deux réunions supplémentaires ont été tenues avec le Président et/ou le Vice-Président de la Cour en vue d'aider à la mise en place de mécanismes de gouvernance, lesquelles ont notamment porté sur la création d'un service d'audit externe pour la Cour. En avril 2022, la Cour pénale spéciale a publié un rapport sur la période allant du 30 juin au 31 décembre 2021

Non Le produit n'a pas été exécuté, la procédure de recrutement d'un(e) greffier(ère) en chef adjoint(e) international(e) ayant dû avoir lieu une nouvelle fois en raison de l'impossibilité de déployer le (la) candidat(e) précédemment sélectionné(e). En juin 2022, un(e) nouveau(elle) greffier(ère) en chef adjoint(e) international(e) a été nommé(e) par M. Touadéra. La MINUSCA continue d'appeler à un déploiement rapide du (de la) greffier(ère), lequel permettrait de renforcer les efforts de collecte de fonds pour la Cour

Composante 4 : appui

62. Au cours de l'exercice considéré, la composante Appui de la Mission a fourni des services logistiques, financiers et administratifs et des services de sécurité à des effectifs moyens réels de 14 192 membres du personnel en tenue et de 1 486 membres du personnel civil, pour aider la Mission à s'acquitter de son mandat en exécutant les produits correspondants.

63. L'appui apporté a couvert tous les domaines : gestion des ressources humaines, budget, gestion financière et rapport financier, santé, TIC, transport terrestre et aérien, gestion des installations et des services techniques, suivi et contrôle de l'approvisionnement en rations, en carburant et en fournitures générales, et fourniture de services de sécurité à l'ensemble du personnel de la MINUSCA.

64. Au cours de l'exercice considéré, le personnel chargé des infrastructures informatiques de la Mission a appuyé l'Équipe spéciale conjointe de Bangui en installant 22 caméras de surveillance dans des zones de tension clés de Bangui et en garantissant leur fonctionnement 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 depuis une salle de contrôle, permettant de fournir des renseignements en direct aux fins de protection de la population. De plus, la Mission a organisé des séances de formation au pilotage de micro-drones aériens à l'intention d'observateurs militaires ayant les qualifications requises pour manier ces véhicules, l'objectif étant d'améliorer l'efficacité et la sûreté dans le cadre des missions d'observation sur le terrain.

65. En ce qui concerne les améliorations apportées aux infrastructures d'information et de communication, la Mission a étendu la sauvegarde du serveur Voix sur IP afin d'appuyer le transport de la voix sur le réseau dans tous les secteurs, décuplé la capacité du pare-feu afin d'améliorer la performance d'Internet dans tous les secteurs, et renforcé la capacité du réseau local sans fil et l'efficacité des points d'accès (à l'intérieur et à l'extérieur) afin de faciliter l'accès au Wi-Fi à Bangui et dans tous les secteurs.

66. La MINUSCA a déployé un système de serveur hyperconvergé supplémentaire dans tous les états-majors de secteur et bases d'opérations afin d'améliorer les services numériques, et des serveurs évolutifs à long terme dans trois états-majors de secteur afin de faciliter la communication des données. De plus, elle a mis en place un dispositif d'alerte pour renforcer le système de suivi des infrastructures d'information et de communication, et a continué de consolider la sécurité informatique en mettant à niveau les logiciels et les systèmes d'exploitation et en s'appuyant sur l'outil Microsoft de gestion centralisée de la configuration afin de réduire la vulnérabilité de ses postes de travail et de ses serveurs.

67. Pour ce qui est des énergies renouvelables, et afin de réduire ses émissions de gaz à effet de serre et sa consommation de carburant, la Mission a installé et mis en service deux systèmes solaires hybrides d'une capacité de 318 kilowatt-crête (kWc) dans les bases logistiques de Bangui et du site d'UCATEX, un système solaire autonome d'une capacité de 6 kWc sur le site de PK-11, et deux systèmes solaires autonomes d'une capacité de 50 kWc dans la base de soutien logistique de Bangui, le camp Fidèle et la station d'épuration des eaux usées. De plus, elle a poursuivi l'installation d'unités de climatisation efficaces, de lumières LED et de systèmes de détection des mouvements sur les axes de passage.

68. Afin d'améliorer le bien-être du personnel, la Mission a créé une structure de détente et de loisirs sur la base de soutien logistique de Bangui à l'intention du personnel affecté dans la ville. Dans le même objectif, elle a installé des infrastructures externes, comme des chapiteaux et des tentes destinés à la pratique sportive et à d'autres activités de divertissement dans plusieurs lieux d'affectation et sites militaires. En outre, elle a pris des dispositions pour que des denrées alimentaires

et d'autres biens soient acheminés de l'éconamat aux lieux d'affectation sur le terrain. Par ailleurs, la Mission a terminé la première phase de la construction d'un entrepôt intégré sur le site de l'aéroport M'Poko, laquelle comprenait la construction de fondations pour accueillir des conteneurs de stockage, d'allées et de routes internes en béton, et d'une zone en béton pour pouvoir réceptionner et inspecter les cargaisons sous deux grandes tentes temporaires.

69. La Mission a mené à bien des tâches relatives aux déplacements du personnel et à la reconfiguration des bureaux afin de tenir compte des nouvelles mesures de distanciation sociale, principalement au quartier général de la Mission et dans le site d'UCATEX. Dans le cadre de l'Initiative Elsie pour la participation des femmes aux opérations de paix, les ressources existantes de plusieurs sites et camps ont été réorganisées afin de garantir de meilleures conditions de travail aux membres féminins de la Mission.

70. Au cours de l'exercice considéré, plusieurs trous de sonde ont été creusés et des stations d'épuration des eaux usées ont été installées et mises en service, contribuant à améliorer les conditions environnementales dans la zone de la Mission. La MINUSCA a procédé à des travaux de réparation et de maintenance sur plusieurs ponts afin d'accroître la mobilité des contingents. Six nouveaux camps ont été établis et rendus opérationnels afin d'accueillir les contingents déployés en renfort et de tenir compte de la surcapacité temporaire.

71. Afin d'intégrer les recommandations du Bureau du partenariat stratégique pour le maintien de la paix, la Mission a entrepris de graduellement améliorer les bases opérationnelles temporaires qui existent ou sont utilisées depuis plus d'un an, l'objectif étant d'offrir de meilleures conditions de vie aux membres des contingents militaires qui y sont déployés. À cet égard, elle a recensé 10 bases opérationnelles temporaires prioritaires et mené à bien la première phase d'amélioration, qui porte sur les conditions sanitaires et environnementales. De plus, elle a fait l'acquisition d'équipement et de matériel destinés à la deuxième phase, axée sur le logement, la production d'électricité et la connectivité Internet, entre autres.

72. En partie du fait des contraintes mondiales liées à l'approvisionnement en carburant et en partie du fait de l'incapacité du nouveau contractant de garantir un approvisionnement ininterrompu en carburant, la Mission a connu une grave pénurie au cours de la seconde moitié de la période considérée, l'obligeant à réduire ou annuler certaines des activités prévues afin de limiter la consommation de carburant et de garantir un approvisionnement continu pour ses fonctions essentielles. Au vu de la situation, il a fallu se procurer du carburant en urgence auprès de différentes sources dans les pays voisins, y compris par voie aérienne. En République centrafricaine, un ravitaillement supplémentaire a été effectué afin de maintenir des fonctions essentielles sur les sites des bureaux locaux.

Réalisation escomptée 4.1 : Fourniture à la Mission, dans les meilleurs délais, de services d'appui efficaces, rationnels et responsables

Indicateurs de succès prévus

Pourcentage d'utilisation des heures de vol approuvées (à l'exclusion des opérations de recherche et sauvetage et d'évacuation sanitaire secondaire et primaire) (2019/20 : 60 % ; 2020/21 : 70,6 % ; 2021/22 : ≥ 90 %)

Indicateurs de succès effectifs

84,6 %

L'écart s'explique par : a) le déploiement tardif d'un appareil aérien ; b) l'immobilisation prolongée de certains appareils due à l'absence de pièces de rechange, elle-même imputable aux perturbations de la chaîne d'approvisionnement mondiale en raison de la pandémie

	de COVID-19 ; c) l'absence de membres d'équipage pour raisons médicales ; d) la pénurie de carburant aviation
Pourcentage annuel moyen des postes autorisés soumis à un recrutement international qui ne sont pas pourvus (2019/20 : 12,7 % ; 2020/21 : 13 % ; 2021/22 : 13 % $\pm$ 1 %)	15 % Ce pourcentage plus élevé que prévu s'explique par les difficultés persistantes à attirer des candidatures en raison de la nature difficile de la Mission et de ses conditions dangereuses
Pourcentage annuel moyen de femmes parmi le personnel civil recruté sur le plan international (2019/20 : 28,5 % ; 2020/21 : 25,8 % ; 2021/22 : $\geq$ 40 %)	29 % Ce pourcentage inférieur aux prévisions s'explique par les difficultés persistantes à attirer les candidatures féminines en raison de la nature difficile de la Mission et de ses conditions dangereuses
Nombre moyen de jours nécessaires au recrutement sur une liste de réserve pour les postes soumis à recrutement international (2019/20 : 48 ; 2020/21 : 108 ; 2021/22 : $\leq$ 80 jours civils à partir de la publication des avis de vacance pour les postes de classe P-3 à D-1 et FS-3 à FS-7)	84 jours Ce chiffre plus élevé que prévu s'explique par les difficultés persistantes à attirer des candidatures en raison de la nature difficile de la Mission et de ses conditions dangereuses
Nombre moyen de jours nécessaires à la sélection des candidats recrutés par voie d'avis de vacance de poste spécifiques, de la date limite de dépôt des candidatures à la sélection des candidats, pour tous les postes soumis à recrutement international (2019/20 : 120 ; 2020/21 : 218 ; 2021/22 : $\leq$ 100 jours civils à partir de la publication des avis de vacance pour les postes de classe P-3 à D-1 et FS-3 à FS-7)	393 jours Ce chiffre plus élevé que prévu s'explique par les difficultés persistantes à attirer les candidatures en raison de la nature difficile de la Mission et de ses conditions dangereuses, ainsi que par les retards engrangés lors de la phase d'évaluation
Note globale dans le tableau de bord d'évaluation environnementale de l'Administration (2019/20 : 70 ; 2020/21 : sans objet ; 2021/22 : 100)	74 La performance environnementale de la Mission atteste de progrès constants et est jugée « satisfaisante ». Les « risques significatifs » recensés au cours de l'exercice précédent concernant les eaux usées ont été pris en charge. Les autres domaines clés dans lesquels des améliorations ont été apportées sont, notamment, la mesure de la consommation d'eau et la réduction des niveaux de risques liés aux déchets. Les principales possibilités d'amélioration ont trait aux énergies renouvelables, à la mesure de la consommation énergétique, à la synchronisation et conteneurisation des groupes électrogènes (matériel appartenant essentiellement aux contingents), aux mesures d'efficacité énergétique (LED), aux installations de traitement des eaux usées et aux pratiques d'élimination des déchets
Pourcentage de problèmes liés à l'informatique et aux communications réglés selon les délais fixés en fonction du degré de gravité (élevé, moyen ou faible) (2019/20 : 95 % ; 2020/21 : 95 % ; 2021/22 : $\geq$ 95 %)	99 %

Respect de la politique de gestion des risques concernant la sécurité du travail sur le terrain (2019/20 : 80 % ; 2020/21 : 50 % ; 2021/22 : 100 %)	Non disponible
Note globale concernant l'indice de performance de l'Administration en matière de gestion du matériel, sur la base de 20 indicateurs clés de résultats (2019/20 : 1 752 ; 2020/21 : 1 677 ; 2021/22 : $\geq$ 1 800)	1 860 La note globale plus élevée que prévue est imputable aux efforts constants déployés par la Mission pour corriger les écarts en procédant à de vastes vérifications physiques des numéros de série des matériaux et à des inventaires des stocks, ainsi qu'au suivi efficace et à la mise en œuvre rapide de mesures clés pour garantir une bonne performance en matière de gestion du matériel
Écart par rapport au plan de gestion de la demande : quantités prévues et commandes passées en temps voulu (2019/20 : sans objet ; 2020/21 : 8,5 % ; 2021/22 : $\leq$ 20 %)	28,9 % L'écart plus important que prévu s'explique par les coûts supplémentaires engagés au titre : a) de l'achat de carburant pour palier le défaut de livraison du contractant, qui a entraîné une baisse importante des réserves de carburant ; b) de nouveaux besoins opérationnels liés à l'amélioration des bases opérationnelles temporaires ; c) de la hausse des prix des marchandises et des services de fret sur le marché mondial, elle-même due à la hausse mondiale des prix du carburant et de la demande accrue de navires
Pourcentage, au 30 juin, de membres des contingents dont l'hébergement est fourni par l'ONU et est conforme aux normes, comme prévu dans les mémorandums d'accord (2019/20 : 95 % ; 2020/21 : 100 % ; 2021/22 : 100 %)	100 %
Respect par les fournisseurs des normes de l'ONU relatives à la livraison et à la qualité des rations ainsi qu'à la gestion des stocks (2019/20 : 99,8 % ; 2020/21 : 99 % ; 2021/22 : $\geq$ 100 %)	98,8 % L'écart s'explique par l'arrivée retardée des rations en raison de la pandémie de COVID-19, qui a conduit à substituer les denrées alimentaires commandées par d'autres

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) :</i>	
	<i>oui, non ou nombre</i>	<i>Observations</i>

Amélioration des services

Exécution du plan d'action environnemental de la Mission, conformément à la stratégie environnementale de l'Administration	Oui	La Mission a poursuivi l'exécution de la stratégie environnementale par les moyens suivants : a) la mise en œuvre d'énergies renouvelables ainsi que la synchronisation des groupes électrogènes pour réduire la consommation de carburant et les émissions ; b) l'installation de stations d'épuration des eaux usées dans différents sites pour minimiser les risques liés aux eaux usées ainsi
--	-----	---

Appui à la mise en œuvre de la stratégie et du plan détaillé de gestion de la chaîne d'approvisionnement de l'Administration

que de compteurs pour surveiller la consommation d'eau ;

c) la mise en œuvre du projet d'assainissement de la décharge de Kolongo et la création d'une déchetterie afin d'améliorer l'élimination des déchets solides dans tous les sites ;

d) l'instauration d'un dialogue constant avec les coordonnateurs militaires et policiers pour les questions environnementales, et l'organisation de séances de formation à la gestion de l'environnement ;

e) la participation de la communauté dans le cadre d'activités de sensibilisation, notamment de campagnes de plantation d'arbres à l'occasion de la Journée mondiale de l'environnement 2022

Oui Un soutien a été apporté à la mise en œuvre de la stratégie et du plan détaillé de gestion de la chaîne d'approvisionnement :

a) en améliorant la communication avec les services techniques afin de permettre un traitement proactif et rapide des demandes d'achat, tout en octroyant un temps suffisant pour mener à bien les procédures d'appel d'offre et commander les biens ou services requis avant le 30 juin 2022 ;

b) en suivant étroitement l'exécution et la mise à jour du plan de gestion de la demande et des acquisitions grâce à la conduite d'examens et l'établissement de rapports hebdomadaires ;

c) en organisant des séances bihebdomadaires de planification de l'approvisionnement portant sur le suivi de la performance en amont et en aval, et le contrôle des activités de la chaîne d'approvisionnement ;

d) en élaborant une stratégie de gestion des entrepôts pour tous les secteurs, qui est actuellement mise à jour dans le cadre de la stratégie globale de gestion centralisée des entrepôts afin de la rendre conforme au plan détaillé de gestion de la chaîne d'approvisionnement du Département de l'appui aux missions d'octobre 2017 ;

e) en améliorant la participation des chefs de service et de section à la planification intégrée des activités de la chaîne d'approvisionnement à l'échelle locale et mondiale. Le projet visant à améliorer l'exactitude des stocks a été lancé afin de réduire ou d'éliminer les identifiants de

Installation d'abris techniques modulaires, de dispositifs de réseau, de pare-feu, de tours de télécommunications et de liaisons hertziennes à large bande supplémentaires en vue de renforcer les infrastructures d'information et de communication de la Mission et, ainsi, de lui garantir un accès à des modes de transmission de l'information fiables et solides

produits génériques ou erronés dans les entrepôts en définissant une politique et un processus de gestion des stocks, en réduisant les écarts et les erreurs dans les inventaires, et en recensant les stocks peu ou pas utilisés ;

f) en tirant parti de l'informatique décisionnelle pour améliorer la transparence de la gestion des stocks et du processus de vérification

- Oui
- De nouveaux abris de télécommunications destinés à recevoir des équipements numériques indispensables aux missions ont été pleinement déployés à Bangui. Ces abris protégeront les équipements numériques critiques de la chaleur et d'autres risques tels que les incendies, les inondations, les courts-circuits et les surtensions
- Des tours de télécommunications ont été déployées à Bangui et dans trois états-majors de secteur
- Des liaisons hertziennes à large bande ont été étendues à Bambari et dans trois états-majors de secteur
- Un système de communication radio à haute fréquence doté d'un signal fiable et renforcé a été déployé dans cinq sites clés, à savoir Bangui, Bouar, Bria, Kaga Bandoro et Birao, et dans trois états-majors de secteur
- Des modules d'expansion de la radio TETRA ont été déployés à Bangui et dans trois états-majors de secteur afin d'accroître de 100 % la capacité de passer des appels vocaux par le système TETRA, réduisant ainsi l'encombrement des réseaux radio et permettant des communications vocales fiables et claires

Audit, contrôle des risques et conformité

Suite donnée aux recommandations d'audit en souffrance ayant été acceptées par la direction

- 27 Recommandations formulées par le Comité des commissaires aux comptes ayant été appliquées par la Mission
- 65 Recommandations formulées par le Comité des commissaires aux comptes étant en cours d'application. Ces recommandations sont propres à la Mission et leur nombre élevé s'explique par le fait qu'au cours des exercices 2020 et 2021, le Comité en a formulé plus de 100. Depuis 2021, la MINUSCA a amélioré la mise en œuvre des recommandations, faisant passer le nombre de celles restant à appliquer de 95 à 65

- 1 Recommandation du Comité des commissaires aux comptes rendue caduque par les événements
- 75 Recommandations formulées par le Bureau des services de contrôle interne (BSCI) ayant été appliquées
- 77 Recommandations formulées par le BSCI étant en cours d'application

Mesures concernant les vols

Exploitation et entretien de 18 appareils (5 avions et 13 hélicoptères)

- 18 Appareils
- 5 Avions
- 13 Hélicoptères

Exécution des 12 815 heures de vol prévues (5 293 heures par des prestataires commerciaux et 7 522 par des prestataires militaires) pour tous les services, y compris le transport de passagers, le fret, les opérations de patrouille et d'observation, les missions de recherche et de sauvetage et les évacuations sanitaires primaires et secondaires)

- 9 340 Heures de vol totales
- 4 819 Heures de vol effectuées par des prestataires commerciaux
- 4 521 Heures de vol effectuées par des prestataires militaires

Le nombre d'heures de vol inférieur aux prévisions s'explique par : a) le déploiement retardé de trois hélicoptères militaires ; b) l'utilisation moins importante que prévue de la flotte d'hélicoptères de manœuvre armés, les trois hélicoptères ayant dû être immobilisés pour être repeints ; c) le lancement tardif des opérations électorales et le report du premier tour des élections locales ; d) l'immobilisation prolongée de certains appareils due à l'absence de pièces de rechange, elle-même imputable aux perturbations de la chaîne d'approvisionnement mondiale en raison de la pandémie de COVID-19 ; e) l'absence prolongée de membres d'équipage pour raisons médicales ; f) la pénurie de carburant aviation, qui a restreint les mouvements

Contrôle du respect des normes de sécurité aérienne pour 18 appareils, ainsi que pour 50 aérodromes et sites d'atterrissage

- 18 Appareils
De plus, un appareil a été déployé dans le cadre d'un contrat à court terme afin d'appuyer les opérations de la Mission
- 49 Aérodromes et sites d'atterrissage
L'écart s'explique par la diminution du nombre d'opérations aériennes en raison de la crise du carburant aviation
Des réunions d'information virtuelles sur la sécurité aérienne ont été organisées pour l'équipage et le personnel de la Mission pendant la formation initiale

Budget, finances et communication de l'information

Fourniture, dans la limite des pouvoirs délégués, de services budgétaires, financiers et comptables pour un budget de 1,05 milliard de dollars 1 036,6 Millions de dollars (budget approuvé)

Appui à l'établissement de la version définitive des états financiers annuels de la Mission, conformément aux Normes comptables internationales pour le secteur public et au Règlement financier et aux règles de gestion financière de l'ONU Oui –

Services relatifs au personnel civil

Fourniture, dans la limite des pouvoirs délégués, de services de gestion des ressources humaines à un effectif maximal autorisé de 1 653 civils (703 agents recrutés sur le plan international, 604 agents recrutés sur le plan national, 64 temporaires et 282 Volontaires des Nations Unies), notamment d'un appui en ce qui concerne le traitement des indemnités, prestations et avantages, le recrutement, la gestion des postes, l'établissement du budget et la gestion de la performance

1 486 Membres du personnel civil (effectif moyen)

641 Agents recrutés sur le plan international, dont 49 emplois de temporaire (effectif moyen)

579 Agents recrutés sur le plan national, dont 8 emplois de temporaire (effectif moyen)

266 Volontaires des Nations Unies (effectif moyen)

Organisation d'activités de formation dans la zone de la Mission (bénéficiaires : 6 022 membres du personnel civil) et appui à la formation organisée à l'extérieur de la zone de la Mission (bénéficiaires : 149 membres du personnel civil)

1 240 Participants aux activités de formation organisées dans la zone de la Mission

6 Participants à des activités de formation organisées en dehors de la zone de la Mission

Le nombre de participants moins élevé que prévu est dû principalement au fait que certains membres du personnel n'ont pas pu suivre virtuellement les activités de formation en raison de la mauvaise connectivité Internet dans leur logement ou pays d'origine, ou du décalage horaire important entre leur pays d'origine et Bangui, avec, en toile de fond, la pandémie de COVID-19 et de la pénurie de carburant dans la zone d'intervention de la Mission, deux facteurs qui ont réduit les mouvements et empêché le personnel d'utiliser la connexion Internet stable des bureaux de la MINUSCA

Appui au traitement de demandes d'autorisation de voyage présentées par des membres du personnel civil : 4 770 demandes dans la zone de la Mission et 184 demandes en dehors de cette zone à des fins autres que la formation, et 149 demandes à des fins de formation

1 738 Demandes d'autorisation de voyage dans la zone de la Mission à des fins autres que la formation

Le nombre de demandes d'autorisation de voyage moins élevé que prévu s'explique par les restrictions des déplacements imposées en raison de la pandémie de COVID-19 et la pénurie de carburant dans la zone de la Mission, qui ont restreint les mouvements

278 Demandes d'autorisation de voyage en dehors de la zone de la Mission à des fins autres que la formation

130 Demandes d'autorisation de voyage à des fins de formation

Le nombre de demandes d'autorisation de voyage inférieur aux prévisions s'explique par le remplacement des formations en présentiel par des formations virtuelles en raison de la pandémie de COVID-19

Services d'ingénierie et de gestion des installations et des infrastructures

Services d'entretien et de réparation portant sur 126 installations de la Mission réparties entre 37 sites

132 Installations

Le nombre d'installations plus élevé que prévu est dû à l'établissement de 6 nouveaux sites afin d'accueillir les contingents déployés en renfort, sites sur lesquels des activités d'entretien et de réparation ont été menées

37 Sites

Exécution de 10 projets de construction et de travaux de rénovation et d'aménagement dans 46 sites à Bangui et dans 67 sites dans les régions, et réparation et entretien de 450 km de routes et de 4 aéroports

9 Projets de construction, de rénovation et d'aménagement dans 46 sites à Bangui et 67 sites dans les régions

L'écart s'explique par la non-exécution d'un projet de réseau d'évacuation des eaux pour l'aéroport M'Poko et de hangars d'aviation en raison du manque de compétitivité des offres reçues ; toutefois, d'autres projets non planifiés ont été menés à bien

132 Km de routes réparés et entretenus

Le nombre de kilomètres inférieur aux prévisions est imputable aux conditions de sécurité dans certaines zones du pays, principalement dans le secteur ouest (menace d'explosions), qui ont limité les déplacements dans certains lieux, aux répercussions de la crise du carburant, qui ont restreint les voyages, et au fait que les efforts du génie militaire ont été en priorité affectés à la réparation et à la reconstruction des ponts endommagés et cassés

11 Aéroports remis en état et entretenus

L'écart s'explique par la nécessité d'entretenir et de remettre en état des aéroports supplémentaires dans les bureaux locaux

Entretien de la décharge assainie de Kolongo
(municipalité de Bangui)

Oui –

Exploitation et entretien de 259 groupes
électrogènes appartenant à l'ONU et de 6 systèmes
héliosélectriques

268 Groupes électrogènes appartenant à l'ONU
L'écart est dû à l'installation de groupes
électrogènes supplémentaires pour tenir
compte des contingents envoyés en renfort

6 Sites de panneaux solaires

Exploitation et entretien d'installations
d'approvisionnement en eau et de traitement des
eaux appartenant à l'ONU (47 puits ou trous de
sonde, 28 installations de traitement et de
purification des eaux et 63 stations d'épuration)
dans 72 sites

63 Puits ou trous de sonde

Le nombre de puits ou trous de sonde
supérieur aux prévisions s'explique par l'achat
d'installations de traitement des eaux
supplémentaires pour réduire la dépendance à
l'eau en bouteille sur les sites des bureaux
locaux, et par les améliorations apportées dans
les bases opérationnelles temporaires (dans le
cadre de mesures de réduction ou
d'atténuation des risques d'exploitation et
d'atteintes sexuelles)

27 Installations de traitement et de purification
des eaux

Le nombre d'installations inférieur aux
prévisions s'explique par l'impossibilité de
maintenir des installations de traitement et de
purification des eaux dans certains sites en
raison des conditions de sécurité instables qui
prévalent dans ces zones et de l'état des
routes, qui ont empêché la livraison d'une des
installations jusqu'à son lieu de destination

71 Stations d'épuration des eaux usées

Ce chiffre supérieur aux prévisions tient à
l'installation de stations supplémentaires pour
tenir compte du déploiement de contingents
additionnels et à l'extension des camps pour
accueillir davantage de membres du personnel
civil et militaire

72 Sites

Fourniture de services de gestion des déchets,
y compris de collecte et d'élimination des déchets
liquides et solides, dans 108 sites

108 Sites

Fourniture de services de nettoyage, d'entretien des
périmètres, de lutte phytosanitaire et de
blanchisserie dans 28 sites, de services de
blanchisserie dans 3 sites et de services de
restauration dans 6 sites

29 Sites (services de nettoyage, d'entretien des
périmètres, de lutte phytosanitaire et de
blanchisserie)

3 Sites (services de blanchisserie)

7 Sites (services de restauration)

L'écart s'explique par la mise en place de
services de restauration non prévus dans le
village bien-être de la base de soutien

Exploitation et entretien de 4 unités d'un système de drones aériens, au titre d'une lettre d'attribution signée avec un pays fournisseur de contingents, pour la conduite d'opérations de renseignement, de surveillance, de reconnaissance et d'alerte rapide visant à protéger le personnel de la Mission

Services de gestion du carburant

Gestion de l'approvisionnement et du stockage de 36,4 millions de litres de carburant (9,5 millions pour les opérations aériennes, 7,4 millions pour les transports terrestres et 19,5 millions pour les groupes électrogènes et autres équipements) et de lubrifiants dans les points de distribution et les installations de stockage répartis sur 16 sites

logistique de Bangui, l'objectif étant de proposer différents points de services à toutes les catégories de personnel de la Mission

4 Unités d'un système de drone aérien

- 41,0 Millions de litres de carburant (nombre total)
Ce chiffre est imputable à la crise mondiale du carburant, qui a exigé de s'approvisionner en carburant auprès de plusieurs fournisseurs afin de maintenir des niveaux de carburants suffisants pour garantir la continuité des opérations à l'échelle de la Mission
- 10,6 Millions de litres pour les opérations aériennes
- 10,7 Millions de litres pour les transports terrestres
- 19,7 Millions de litres pour les groupes électrogènes et autres installations

Technologies géospatiales, informatique et télécommunications

Fourniture de 4 144 radios portatives à ultra-haute fréquence (UHF) et à très haute fréquence (VHF) et de bande aéronautique VHF, de 1 680 radios mobiles UHF/VHF et à haute fréquence (HF) pour véhicules et de 354 radios fixes UHF/VHF/HF et de bande aéronautique VHF, et fourniture de services d'appui connexes

Exploitation et entretien de 14 stations de radio FM et de 8 studios de production radiophonique

- 4 319 Radios portatives
- 1 700 Radios mobiles pour véhicules
- 360 Radios fixes
Ce chiffre supérieur aux prévisions tient au déploiement de contingents supplémentaires
- 16 Stations de radio FM opérationnelles dans 16 sites (3 à Bangui, 1 à Bria, 1 à Bouar, 1 à Kaga Bandoro, 1 à Bambari, 1 à Berbérati, 1 à Bossangoa, 1 à Paoua, 1 à N'Délé, 1 à Bangassou, 1 à Birao, 1 à Obo, 1 à Sibut et 1 à Bocaranga)
Le nombre de radios FM plus élevé que prévu s'explique par la nécessité de maintenir la population locale informée des activités de la MINUSCA
- 8 Studios de production radiophonique, notamment d'émissions (5 à Bangui, 1 à Bria, 1 à Bouar, 1 à Kaga Bandoro, 1 à Bambari et 1 à Bangassou)
- 34 Terminaux VSAT
Ce chiffre moins élevé que prévu s'explique par le fait que 3 terminaux en stock n'étaient pas opérationnels

Exploitation et entretien d'un réseau de téléphonie, de télécopie, de visioconférence et d'échange de données, comprenant notamment 36 terminaux VSAT, 22 systèmes Voix sur IP, 50 liaisons

hertziennes point à point et 220 dispositifs hertziens point-multipoint, et fourniture de services d'appui et de maintenance pour 1 réseau satellitaire mondial à large bande, 261 téléphones satellites et 45 terminaux mobiles satellites à large bande

Fourniture de 2 841 ordinateurs et de 331 imprimantes pour un effectif moyen de 2 973 utilisateurs civils et en tenue, ainsi que de 1 265 appareils et 209 imprimantes permettant aux membres des contingents de travailler sur le terrain, et fourniture de services d'appui connexes et de services communs

Services d'appui et de maintenance pour 200 réseaux locaux et 41 réseaux étendus dans 75 sites

Production de 4 500 cartes et mise à jour de 300 cartes topographiques et thématiques à différentes échelles

Entretien de 60 quadrirotors servant à faire des relevés aériens à haute résolution de 20 camps et des relevés de 500 km² de terrain habité pour faciliter la planification opérationnelle et les opérations de renseignement, de surveillance, de reconnaissance et d'alerte rapide visant à protéger le personnel de la Mission, et fourniture de services d'appui connexes

Fourniture de services d'appui et de maintenance pour 22 caméras et capteurs de ville intelligents pour la surveillance, la reconnaissance et l'alerte rapide dans le cadre de la protection des civils

- 21 Systèmes Voix sur IP
L'écart est dû au démantèlement de 1 site à Douala
- 50 Liaisons hertziennes point à point
- 220 Dispositifs hertziens point-multipoint
 - 1 Réseau satellitaire mondial à large bande
- 261 Téléphones satellites
 - 45 Terminaux mobiles satellites à large bande
- 2 841 Ordinateurs
 - 331 Imprimantes multifonctions
- 2 973 Utilisateurs civils et en tenue
 - 1 261 Ordinateurs
 - 209 Imprimantes multifonctions
- Oui Autres services communs
- 202 Réseaux locaux
Ce chiffre plus élevé que prévu s'explique par l'acquisition d'un réseau d'infrastructure LTE supplémentaire
- 41 Réseaux étendus
- 80 Sites
Ce chiffre plus élevé que prévu s'explique par l'acquisition de 5 sites de réseau LTE supplémentaires
- 4 515 Cartes
Ce chiffre supérieur aux prévisions s'explique par une demande accrue de la part du personnel de la Mission
- 299 Cartes topographiques et thématiques
Ce chiffre inférieur aux prévisions s'explique par une demande moindre de la part du personnel de la Mission
- 47 Quadrirotors
Ce chiffre est inférieur aux prévisions en raison du démantèlement de 13 quadrirotors usés
- 20 Camps
- 500 Km² de terrain habité
- 22 Caméras et capteurs de ville intelligents

Services médicaux

Exploitation et entretien d'installations médicales appartenant à l'ONU (1 unité médicale de niveau I située à Bangui et 7 postes d'urgence et de secours situés à Bambari, Bangassou, Berbérati, Bossangoa, Ndélé, Obo et Paoua) et fourniture d'un appui aux installations médicales appartenant aux contingents (33 unités médicales de niveau I, 1 unité médicale de niveau I+ à Bouar et 3 unités médicales de niveau II à Bangui, Bria et Kaga Bandoro)

Gestion du dispositif d'évacuation sanitaire vers 4 installations médicales appartenant aux contingents (1 unité médicale de niveau I+ et 3 unités médicales de niveau II) dans la zone de la Mission (à Bangui, Bouar, Bria et Kaga Bandoro) et 5 unités médicales (4 de niveau III et 1 de niveau IV) dans 2 sites en dehors de la zone de la Mission

Gestion de la chaîne d'approvisionnement

Fourniture, dans la limite des pouvoirs délégués, d'un appui en matière de planification et de recherche de fournisseurs pour l'achat de biens et de produits de base d'un montant estimatif de 139,9 millions de dollars

Réception, gestion et distribution de 3 500 tonnes de marchandises au maximum dans la zone de la Mission

- 1 Unité médicale de niveau I appartenant à l'ONU à Bangui
- 7 Postes de soins d'urgence et de secours appartenant à l'ONU à Bambari, Bangassou, Berbérati, Bossangoa, Ndélé, Obo et Paoua
- 40 Unités médicales de niveau I appartenant aux contingents
L'écart est dû au déploiement de 5 contingents supplémentaires dans 4 sites (2 à Bangui, 1 à Bouar, 1 à Batangafo et 1 à Ndélé)
- 1 Unité médicale de niveau I+ appartenant aux contingents à Bouar
- 3 Unités médicales de niveau II appartenant aux contingents à Bangui, Bria et Kaga Bandoro
- 4 Installations médicales appartenant aux contingents (dont 1 de niveau I+ et 3 de niveau II)
- 5 Installations médicales (dont 4 de niveau III et 1 de niveau IV)
- 2 Sites en dehors de la zone de la Mission

174,8 Millions de dollars

Ce montant supérieur aux prévisions est imputable aux coûts engagés au titre : a) de l'achat de carburant en raison du défaut de livraison du contractant et de la crise mondiale du carburant, qui ont exigé de s'approvisionner en carburant auprès de plusieurs fournisseurs afin de garantir la continuité des opérations ; b) de nouveaux besoins opérationnels liés à l'amélioration des bases opérationnelles temporaires ; c) de la hausse des prix des marchandises et des services de fret sur le marché mondial, elle-même due à la hausse mondiale des prix du carburant et de la demande accrue de navires

3 749 Tonnes de marchandises

Ce chiffre supérieur aux prévisions tient au fait qu'il a fallu accroître la fréquence des convois pour répondre aux besoins supplémentaires et fournir des barils de carburants aux sites des bureaux locaux compte tenu du défaut de livraison du fournisseur, et acheminer du matériel de nettoyage, et d'autres fournitures et équipements sanitaires afin d'atténuer les

		risques liés à la pandémie de COVID-19 dans ces sites
Dans la limite des pouvoirs délégués, gestion et comptabilisation des immobilisations corporelles, des stocks avec ou sans valeur marchande et des équipements dont la valeur est inférieure au seuil d'immobilisation, d'un coût historique total de 311,8 millions de dollars, et communication de l'information y relative	441,3	Millions de dollars Ce montant supérieur aux prévisions s'explique par une meilleure gestion et comptabilisation des immobilisations corporelles de la MINUSCA et communication de l'information y relative, par de nouvelles acquisitions dont le montant a été supérieur au seuil de comptabilisation en pertes ou de disposition, ainsi que par les ajustements importants auxquels il a été procédé afin de corriger les écarts et garantir l'exactitude des états financiers
Services relatifs au personnel en tenue		
Déploiement, relève et rapatriement d'un effectif maximum autorisé de 17 420 membres du personnel militaire et policier (169 observateurs militaires, 411 officiers d'état-major, 13 820 membres des contingents, 600 policiers des Nations Unies et 2 420 membres d'unités de police constituées) et de 108 membres du personnel fourni par les gouvernements	14 192	Militaires et personnel de police
	145	Observateurs militaires
	11 664	Membres des contingents, dont 424 officiers d'état-major
	491	Membres du personnel de police des Nations Unies
	1 892	Membres d'unités de police constituées
	104	Membres du personnel fourni par les gouvernements
Inspection et vérification du matériel majeur appartenant aux contingents et contrôle du respect des normes relatives au soutien logistique autonome, et établissement de rapports à ce sujet, pour 52 unités militaires et unités de police constituées réparties dans 79 sites	52	Unités militaires et unités de police constituées
	79	Sites
Fourniture et stockage de rations, y compris de combat, et d'eau pour un effectif moyen de 15 074 membres de contingents et d'unités de police constituées	11 050	Membres des contingents (effectif moyen)
	1 836	Membres d'unités de police constituées (effectif moyen) L'écart tient au déploiement tardif ou au non-déploiement de contingents supplémentaires
Appui au traitement des indemnités et des prestations pour un effectif moyen de 15 763 membres du personnel militaire et policier et 105 membres du personnel fourni par les gouvernements	14 461	Membres du personnel militaire et policier (effectif moyen) L'écart tient au déploiement tardif ou au non-déploiement de contingents supplémentaires
	104	Membres du personnel fourni par les gouvernements
Appui au traitement de demandes d'autorisation de voyage : 383 demandes dans la zone de la Mission et 26 demandes en dehors de la zone de la Mission à des fins autres que la formation, et 12 demandes à des fins de formation	120	Demandes d'autorisation de voyage dans la zone de la Mission à des fins autres que la formation Le nombre de demandes d'autorisation de voyage moins élevé que prévu s'explique par

les restrictions des déplacements imposées en raison de la pandémie de COVID-19 et la pénurie de carburant, qui ont restreint les mouvements

- 148 Demandes d'autorisation de voyage en dehors de la zone de la Mission à des fins autres que la formation

Le nombre de demandes d'autorisation de voyage supérieur aux prévisions s'explique par l'augmentation du nombre d'équipes médicales de convoi aux fins d'évacuation sanitaire, ainsi que par les déplacements préalables au déploiement des troupes des pays fournisseurs de contingents

- 16 Demandes d'autorisation de voyage à des fins de formation

Le nombre de demandes d'autorisation de voyage supérieur aux prévisions s'explique par l'organisation de formations militaires non planifiées sur l'utilisation de petits drones aériens tactiques de catégorie I aux fins de renseignement, de surveillance et de reconnaissance, l'objectif étant d'appuyer les opérations de la MINUSCA visant à protéger les civils et la population de la République centrafricaine

Gestion des véhicules et services de transport terrestre

Exploitation et entretien de 1 335 véhicules appartenant à l'ONU (794 véhicules légers, 190 véhicules à usage spécial, 10 ambulances, 97 véhicules blindés et 244 autres véhicules, remorques et accessoires spécialisés) et de 4 434 véhicules appartenant aux contingents, ainsi que de 11 ateliers d'entretien et de réparation, et fourniture de services de transport et de navette

- 1 379 Véhicules appartenant à l'ONU

Ce nombre supérieur aux prévisions tient au fait que du matériel spécialisé était nécessaire dans les entrepôts pour améliorer les opérations, conformément aux recommandations d'audit du BSCI, et qu'il a fallu établir des camps supplémentaires pour accueillir les contingents et le personnel déployés en renfort pour répondre aux besoins opérationnels dans les secteurs et au quartier général de la Mission

- 813 Véhicules légers

L'écart est imputable au fait que 19 véhicules étaient comptabilisés en pertes, dans l'attente de véhicules de remplacement

- 200 Véhicules à usage spécial

Ce chiffre s'explique par les 10 véhicules à usage spécial supplémentaires (modules de transport des déchets) utilisés pour appuyer les contingents en renfort de la Mission

	11 Ambulances	L'écart tient au fait qu'une ambulance devait être comptabilisée en pertes mais figurait toujours à l'inventaire à la fin de la période considérée
	100 Véhicules blindés	L'écart tient au fait qu'une ambulance devait être comptabilisée en pertes mais figurait toujours à l'inventaire à la fin de la période considérée
	255 Autres véhicules spécialisés, remorques et accessoires	Ce nombre supérieur aux prévisions tient au fait que du matériel spécialisé était nécessaire dans les entrepôts pour améliorer les opérations, conformément aux recommandations d'audit du BSCI, et qu'il a fallu établir des camps supplémentaires pour accueillir les contingents et le personnel déployés en renfort pour répondre aux besoins opérationnels dans les secteurs et au quartier général de la Mission
4	265 Véhicules appartenant aux contingents	L'écart tient au fait que des véhicules appartenant aux contingents ont été mis hors service et comptabilisés en pertes au cours de la période considérée
	11 Ateliers	
Oui	Fourniture de services de transport et de navette	
Sécurité		
Fourniture de services de protection rapprochée 24 heures sur 24 aux hauts responsables de la Mission et aux hautes personnalités en visite, et de services de sécurité pour l'ensemble du personnel et des installations de la Mission	Oui	—
Organisation, à l'intention des agents de sécurité, de 4 séances de formation par mois sur le combat à mains nues, les armes à feu, les procédures et techniques de protection rapprochée, les techniques d'enquête et d'autres domaines connexes afin d'obtenir des services de sécurité professionnels	53	Séances de formation sur les armes à feu et la sûreté
	5	Séances de formation à un emploi moins létal de la force
	6	Cours pour les agents de protection rapprochée
		Ce chiffre supérieur aux prévisions est dû à l'organisation d'une séance de formation théorique et de simulation tous les deux mois
	1	Stage de formation annuel à la sécurité

Organisation d'un stage de formation annuel à la sécurité pour tous les coordonnateurs régionaux et coordonnateurs de secteur (sécurité) et d'au moins 2 exercices de simulation d'évacuation et de réinstallation à l'échelle de la Mission

Organisation de 6 séances de formation par mois sur la sécurité et la sûreté en mission pour le personnel de la Mission afin de réduire l'incidence des menaces contre la sécurité

1 séance d'information hebdomadaire sur la sécurité et les plans d'urgence à l'intention de tout le personnel de la Mission

2 Exercices de simulation d'évacuation et de réinstallation à l'échelle de la Mission

7 Séances de formation auxquelles ont participé 116 personnes

L'écart tient au fait que davantage de séances de formation ont été organisées afin de se conformer aux directives en vigueur relatives à l'atténuation des effets de la pandémie de COVID-19

2 Séances d'information hebdomadaires sur la sécurité à l'intention des nouveaux membres du personnel

En outre, des séances d'information sur la sécurité ont été spécialement organisées à l'intention de dignitaires et de fonctionnaires des Nations Unies en visite officielle. Des bulletins relatifs aux conditions de sécurité ont été diffusés auprès du personnel des Nations Unies. Des plans de circonstance visant à réduire l'impact des risques recensés dans les évaluations des risques de sécurité du pays ont été mis place pour les élections, notamment des plans relatifs aux situations entraînant un grand nombre de victimes et aux grands incendies

L'écart s'explique par la nécessité d'organiser des séances d'information sur la sécurité en anglais d'une part et en français d'autre part

Déontologie et discipline

Exécution d'un programme de déontologie et de discipline s'adressant à l'ensemble du personnel militaire et civil (prévention, formation, suivi des enquêtes et des mesures disciplinaires, et mesures correctives)

Oui –

7 140 Membres du personnel (militaires, policiers et agents civils) ont été formés aux Normes de conduite des Nations Unies, plus particulièrement à la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles, dans le cadre de 228 séances de formation dispensées par l'Équipe déontologie et discipline

97 %

Les membres du personnel militaire et des unités de police constituées ont assisté à des séances d'information sur la politique de tolérance zéro de l'Organisation des Nations Unies à l'égard de l'exploitation et des atteintes sexuelles, la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles et le code de conduite de la Mission

-
- 145 Estimations des risques ont été menées dans les camps des militaires et de la police, facilitant ainsi le recensement des risques d'exploitation et d'atteintes sexuelles et autres manquements, et des mesures d'atténuation des risques ont été mises en place
- 3 Nouveaux réseaux locaux de prévention et de riposte composés de 80 membres ont été créés, portant le nombre total dans le pays à 34 réseaux, composés de 949 membres, tous formés et outillés pour signaler les cas d'exploitation et d'atteintes sexuelles et soutenir les victimes à toutes les étapes du processus
- 48 Activités diverses de sensibilisation ont été menées, touchant 789 100 bénéficiaires dans la population du pays hôte. Deux ateliers ont été organisés ; l'un d'entre eux visait à renforcer les capacités de 137 professionnels des médias s'agissant de la politique de tolérance zéro de l'Organisation des Nations Unies à l'égard de l'exploitation et des atteintes sexuelles, l'objectif étant d'encourager une description exacte des faits, notamment en appuyant les efforts de sensibilisation déployés par la MINUSCA auprès de la communauté, et à renforcer les capacités de 59 représentants de réseaux. Du matériel de sensibilisation et un appui logistique ont été fournis aux membres des réseaux, notamment 59 pages d'information, 50 motos, 56 téléphones, 27 enceintes, 3 groupes électrogènes, 4 machines à coudre et 1 compte en banque. Seize émissions radiophoniques, dont 14 échanges ciblés avec différents groupes, notamment des étudiants, des jeunes, des groupes de femmes, des groupes religieux et des membres de la communauté, ont eu lieu. Six séances conjointes ont été organisées avec les bataillons du Burundi et du Cameroun sur les lieux d'intervention
- 100 %
- Des victimes d'exploitation et d'atteintes sexuelles ont été orientées vers des services d'aide
-

III. Exécution du budget

A. Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis ; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022.)

Catégorie	Montant alloué (1)	Dépenses (2)	Écart	
			Montant (3) = (1) - (2)	Pourcentage (4) = (3)/(1)
Militaires et personnel de police				
Observateurs militaires	7 629,8	8 401,3	(771,5)	(10,1)
Contingents	468 178,5	435 761,0	32 417,5	6,9
Police des Nations Unies	26 466,8	25 833,4	633,4	2,4
Unités de police constituées	74 663,3	66 094,4	8 568,9	11,5
Total partiel	576 938,4	536 090,1	40 848,3	7,1
Personnel civil				
Personnel recruté sur le plan international	155 113,3	155 600,5	(487,2)	(0,3)
Personnel recruté sur le plan national	23 237,0	24 753,8	(1 516,8)	(6,5)
Volontaires des Nations Unies	22 531,6	17 715,6	4 816,0	21,4
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	15 723,1	13 681,9	2 041,2	13,0
Personnel fourni par des gouvernements	5 190,3	5 541,4	(351,1)	(6,8)
Total partiel	221 795,3	217 293,2	4 502,1	2,0
Dépenses opérationnelles				
Observateurs électoraux civils	—	—	—	—
Consultants et services de consultants	1 013,2	511,6	501,6	49,5
Voyages officiels	3 103,4	3 396,6	(293,2)	(9,4)
Installations et infrastructures	69 633,2	88 194,8	(18 561,6)	(26,7)
Transports terrestres	16 106,1	31 245,8	(15 139,7)	(94,0)
Opérations aériennes	62 592,1	57 368,0	5 224,1	8,3
Opérations maritimes ou fluviales	500,0	1 033,0	(533,0)	(106,6)
Communications et informatique	40 540,0	41 210,6	(670,6)	(1,7)
Santé	3 801,7	2 044,2	1 757,5	46,2
Matériel spécial	—	—	—	—
Fournitures, services et matériel divers	37 572,2	54 914,9	(17 342,7)	(46,2)
Projets à effet rapide	3 000,0	2 976,2	23,8	0,8
Total partiel	237 861,9	282 895,7	(45 033,8)	(18,9)
Montant brut	1 036 595,6	1 036 279,0	316,6	—
Recettes provenant des contributions du personnel	14 986,2	15 935,5	(949,3)	(6,3)
Montant net	1 021 609,4	1 020 343,5	1 265,9	0,1
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	—	—	—	—
Total	1 036 595,6	1 036 279,0	316,6	—

B. Récapitulatif des réaffectations de ressources

(En milliers de dollars des États-Unis)

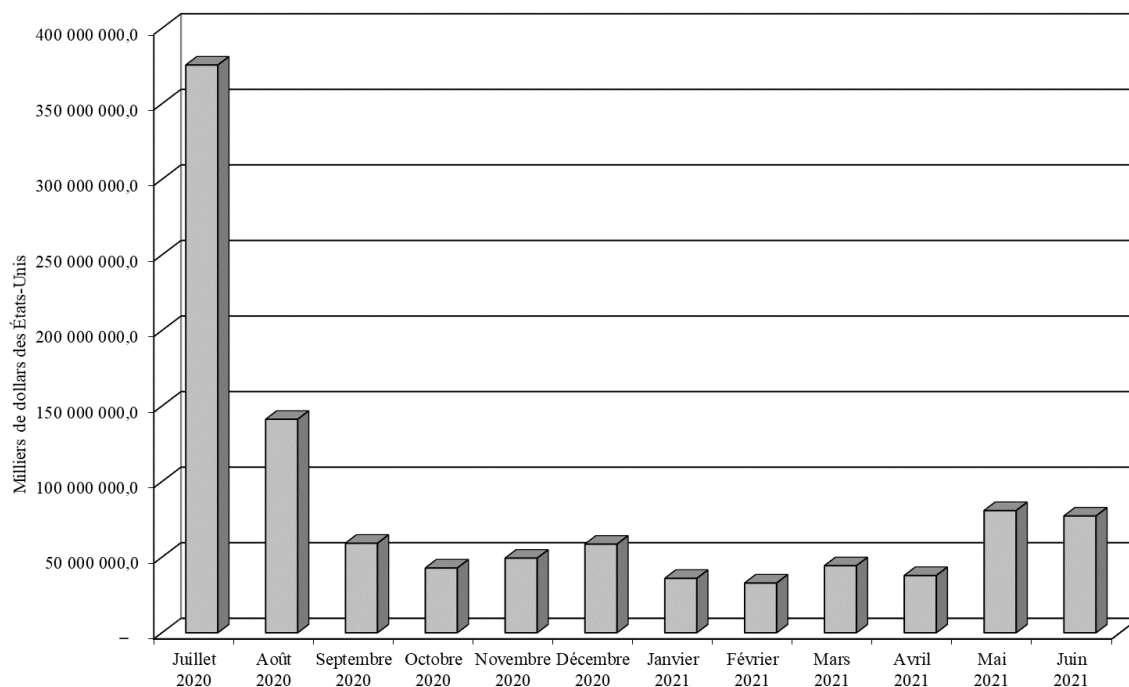
<i>Catégorie</i>	<i>Répartition initiale du montant approuvé</i>	<i>Montants réaffectés</i>	<i>Répartition révisée</i>
I. Militaires et personnel de police	576 938,4	(40 667,9)	536 270,5
II. Personnel civil	221 795,3	(4 498,6)	217 296,7
III. Dépenses opérationnelles	237 861,9	45 166,5	283 028,4
Total	1 036 595,6	–	1 036 595,6
Pourcentage de réaffectations			4,4

73. Au cours de l'exercice considéré, des fonds ont été réaffectés des catégories I (Militaires et personnel de police) et II (Personnel civil) à la catégorie III (Dépenses opérationnelles). La réaffectation de fonds vers la catégorie III tient principalement à une augmentation des dépenses au titre des coûts opérationnels (45,2 millions de dollars), qui s'explique en grande partie par une hausse du prix effectif moyen par litre et unité de volume du carburant utilisé dans les groupes électrogènes, les véhicules et les engins aériens, ainsi que par l'acquisition de matériel pour les installations et infrastructures, de matériaux et de fournitures supplémentaires (ayant par ailleurs entraîné des coûts de livraison) pour améliorer les conditions des bases militaires opérationnelles temporaires.

74. Il a été possible de réaffecter des fonds de la catégorie I car les crédits affectés aux contingents et aux unités de police constituées ont été sous-utilisés, une situation qui s'explique par le retard pris dans le déploiement d'effectifs de ce type supplémentaires et du matériel connexe appartenant aux contingents, auquel le Conseil de sécurité avait consenti dans sa résolution 2566 (2021). La réaffectation de fonds depuis la catégorie II a quant à elle été possible en raison d'une baisse, par rapport aux prévisions, des besoins relatifs aux Volontaires des Nations Unies et au personnel temporaire (autre que pour les réunions), laquelle tient au fait que l'indemnité de subsistance des Volontaires et les traitements du personnel temporaire recruté sur le plan international ont été moins élevés que prévu.

C. Évolution des dépenses mensuelles

(En milliers de dollars des États-Unis)



75. Le pic de dépenses constaté en juillet 2021 s'explique principalement par la comptabilisation des engagements au titre du remboursement des coûts standard aux pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police, et celle des dépenses afférentes au matériel majeur appartenant aux contingents et au soutien logistique autonome, pour l'exercice 2021/22.

D. Autres produits et ajustements, et avances internes

1. Autres produits et ajustements

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	Montant
Produits des placements	(393,3)
Produits divers ou accessoires	2 151,3
Contributions volontaires en espèces	—
Ajustements sur exercices antérieurs	—
Engagements d'exercices antérieurs : annulations	8 001,3
Total	9 759,3

2. Avances internes

76. La Mission n'a ni reçu ni versé d'avance interne au cours de l'exercice considéré.

E. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Dépenses</i>
Matériel majeur	
Contingents	75 815,4
Unités de police constituées	11 904,6
Total partiel	87 720,0
Soutien logistique autonome	
Contingents	49 316,1
Unités de police constituées	7 509,1
Total partiel	56 825,2
Total	144 545,2

<i>Facteurs applicables à la Mission</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>	<i>Date du dernier examen</i>
A. Facteurs applicables à la zone de la Mission			
Contraintes du milieu	2,4	1 ^{er} octobre 2021	1 ^{er} juillet 2020
Actes d'hostilité ou abandon forcé	5,9	1 ^{er} octobre 2021	1 ^{er} juillet 2020
Logistique et état des routes	2,7	1 ^{er} octobre 2021	1 ^{er} juillet 2020
B. Facteurs applicables aux pays d'origine			
Différentiel de transport	0-5,0		

F. Activités de fond et autres activités relatives aux programmes

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Dépenses</i>
Désarmement, démobilisation, rapatriement et réintégration	8 421,9
Gestion des armes et des munitions	6 440,7
Affaires judiciaires et pénitentiaires (Cour pénale spéciale)	4 231,1
Affaires judiciaires et pénitentiaires (système pénitentiaire/aide au système judiciaire)	1 126,7
Formation et partage des locaux des forces de police	1 292,8
Droits humains	950,7
État de droit/institutions chargées de la sécurité/réforme du secteur de la sécurité	244,3
Affaires civiles (programmes de stabilisation des communautés)	553,9
Affaires politiques (consolidation de la paix)	250,0
Égalité des genres (participation des femmes au processus de paix et au processus politique)	115,4
Total	23 627,5

G. Contributions non budgétisées

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Valeur</i>
Contributions prévues par l'accord sur le statut de la Mission ^a	67 755,4
Contributions volontaires en nature (non budgétisées)	–
Total	67 755,4

^a Représente les bâtiments, les terrains et les services fournis par le Gouvernement centrafricain.

IV. Analyse des écarts¹

	<i>Écart</i>	
Observateurs militaires	(771,5)	(10,1 %)

77. Le dépassement de crédits s'explique principalement par : a) le coût réel plus élevé que prévu s'agissant des indemnités de subsistance (missions), le montant de celles-ci ayant été revu à la hausse à compter du 1^{er} janvier 2022 (150 dollars contre un taux budgétisé de 131 dollars) ; b) des dépenses plus élevées que prévu au titre des voyages (déploiement, relève et rapatriement), les demandes de remboursement des frais d'expédition d'effets personnels ayant atteint des niveaux supérieurs aux prévisions ; c) la soumission de demandes d'indemnité de décès ou d'invalidité plus nombreuses que prévu.

	<i>Écart</i>	
Contingents	32 417,5	6,9 %

78. La sous-utilisation des crédits tient essentiellement au fait que les dépenses afférentes au matériel appartenant aux contingents, au remboursement au titre des contingents et aux rations ont été inférieures aux prévisions, ce qui s'explique par un taux moyen de vacance de postes plus élevé que prévu (18,0 % contre 2,0 % dans le budget), en raison du déploiement tardif du personnel militaire supplémentaire autorisé par le Conseil de sécurité dans sa résolution [2566 \(2021\)](#). Celle-ci a été contrebalancée en partie par des frais de transport du matériel appartenant aux contingents plus élevés que prévu, lesquels tenaient : a) à la hausse mondiale des prix du carburant et à une demande accrue en navires ; b) à des dépenses plus élevées que prévu pour le transport aérien de matériel appartenant aux contingents depuis un pays fournisseur de contingents ; c) au déploiement imprévu de matériel appartenant aux contingents dans le cadre du remplacement d'un contingent rapatrié de manière inattendue au cours de la période considérée.

	<i>Écart</i>	
Police des Nations Unies	633,4	2,4 %

79. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par le fait que le montant des indemnités de subsistance (missions) versées a été moins élevé que prévu, le taux moyen effectif de vacance de postes (18,2 %) ayant dépassé celui prévu

¹ Les écarts, dont le montant est exprimé en milliers de dollars des États-Unis, sont analysés lorsqu'ils atteignent ± 5 % ou 100 000 dollars.

au budget (8,0 %), en raison des restrictions aux déplacements liées à la pandémie de COVID-19, qui ont retardé le recrutement du personnel de police supplémentaire autorisé par le Conseil de sécurité dans sa résolution 2566 (2021). Elle a été en partie contrebalancée par des dépenses plus élevées que prévu au titre des voyages (déploiement, relève et rapatriement), du fait que le montant des demandes de remboursement des frais d'expédition d'effets personnels a été supérieur aux prévisions.

	<i>Écart</i>	
Unités de police constituées	8 568,9	11,5 %

80. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par le fait que les demandes de remboursement ayant trait au matériel appartenant aux contingents et les demandes de remboursement au titre des contingents ont été moins nombreuses que prévu, le taux moyen de vacance de postes (21,8 %) ayant dépassé les prévisions établies au budget (1,0 %), en raison du non-déploiement de deux unités de police constituées et du déploiement tardif d'une troisième. Cette sous-utilisation a été en partie contrebalancée par des frais de transport plus élevés que prévu dans le budget pour l'expédition du matériel appartenant aux contingents, en raison de la hausse mondiale des prix du marché et d'une demande accrue en navires.

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan international	(487,2)	(0,3 %)

81. Le dépassement de crédits est principalement imputable à un coefficient d'ajustement moyen plus élevé que celui prévu au budget approuvé (65,4 contre 63,1). Celui-ci a été en partie compensé par le fait que les dépenses afférentes à la prime de danger n'ont pas atteint le montant attendu, le nombre de fonctionnaires ayant demandé à bénéficier de cet avantage étant resté inférieur à celui retenu dans le budget, en raison de l'accumulation de retard dans la soumission des demandes à la suite du lancement du formulaire d'autocertification en ligne de la prime de risque.

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan national	(1 516,8)	(6,5 %)

82. Le dépassement des crédits s'explique essentiellement par la hausse du montant des traitements du personnel recruté sur le plan national, en raison de l'application d'un barème révisé à compter du 1^{er} avril 2021 pour donner suite à une enquête locale sur les conditions d'emploi.

	<i>Écart</i>	
Volontaires des Nations Unies	4 816,0	21,4 %

83. La sous-utilisation des crédits tient essentiellement au versement d'une indemnité de subsistance des Volontaires, dont le sursalaire pour conditions difficiles, moins élevée que prévu au budget.

	<i>Écart</i>	
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	2 041,2	13,0 %

84. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par les éléments suivants : a) les traitements et les dépenses communes de personnel relatifs au personnel temporaire recruté sur le plan international ont été inférieurs aux

prévisions, le taux moyen de vacance de postes ayant dépassé celui prévu (19,7 % contre 10,0 %) ; b) les dépenses afférentes à la prime de danger n'ont pas atteint le montant attendu, le nombre de fonctionnaires ayant demandé à bénéficier de cet avantage étant resté inférieur à celui retenu dans le budget, en raison de l'accumulation de retard dans la soumission des demandes à la suite du lancement du formulaire d'autocertification en ligne de la prime de risque.

	<i>Écart</i>	
Personnel fourni par des gouvernements	(351,1)	(6,8 %)

85. Le dépassement de crédits s'explique principalement par la hausse du coût des indemnités de subsistance (missions) à compter du 1^{er} janvier 2022 (150 dollars contre un taux budgétisé de 131 dollars).

	<i>Écart</i>	
Consultants et services de consultants	501,6	49,5 %

86. La sous-utilisation des crédits est principalement due à l'engagement moins important que prévu de consultants en raison de l'annulation ou du report d'un certain nombre d'activités planifiées, du fait : a) de l'imposition de restrictions dans le cadre de la pandémie de COVID-19 et de la détérioration des conditions de sécurité dans le pays ; b) de l'accumulation de retard dans le lancement du dialogue républicain, que la Mission avait prévu d'appuyer au moyen de divers processus, notamment en ayant recours au service de consultants.

	<i>Écart</i>	
Voyages officiels	(293,2)	(9,4 %)

87. Le dépassement de crédits tient en grande partie au fait que les coûts réels des voyages officiels effectués en dehors de la Mission ont été supérieurs aux prévisions, en raison de l'organisation de visites préalables au déploiement des contingents supplémentaires autorisés par le Conseil de sécurité dans sa résolution 2566 (2021), pour lesquelles aucun crédit n'avait été prévu dans le budget approuvé. Ce dépassement de crédits a été compensé en partie par des dépenses moins élevées que prévu au titre des voyages officiels effectués à des fins de formation, en raison des restrictions liées à la pandémie de COVID-19.

	<i>Écart</i>	
Installations et infrastructures	(18 561,6)	(26,7 %)

88. Le dépassement de crédits s'explique principalement par le fait que les dépenses effectives ont été plus élevées que prévu au titre de : a) l'acquisition de carburants et de lubrifiants, situation tenant à : i) l'achat d'un volume de carburant supérieur aux prévisions formulées dans le budget (19,7 millions de litres contre 18,3 millions de litres), en raison de la crise mondiale du carburant, qui a nécessité que la Mission s'approvisionne auprès de plusieurs sources disponibles pour s'assurer un accès suffisant à ce produit ; ii) un prix réel moyen du carburant supérieur aux prévisions, celui-ci s'étant élevé à 1,48 dollar par litre avant la crise puis à 1,98 dollar par litre pendant celle-ci, contre un montant inscrit au budget de 1,40 dollar par litre ; iii) des frais de transport supplémentaires pour amener par avion du carburant depuis l'extérieur du pays jusque dans la zone de la Mission, activité pour laquelle aucun crédit n'avait été prévu dans le budget approuvé ; b) la fourniture de services de sécurité – les coûts réels des services fournis en rapport avec le système de drone

aérien ayant dépassé les prévisions – et le remboursement des frais de sécurité relatifs au personnel en tenue, conformément aux normes minimales de sécurité applicables au domicile, deux activités pour lesquelles aucun crédit n'avait été prévu dans le budget approuvé ; c) l'acquisition de matériaux de construction, d'équipements et de fournitures connexes ainsi que de stations d'épuration supplémentaires, aux fins de la modernisation des bases opérationnelles temporaires utilisées pendant plus d'un an, l'objectif étant d'améliorer les conditions de vie du personnel militaire, conformément aux recommandations du Bureau du partenariat stratégique pour le maintien de la paix ; d) la fourniture de services d'utilité publique et d'évacuation des eaux, en raison des prix plus élevés que prévu de l'énergie et de l'eau au camp de M'Poko, à Bangui, du fait de la modification de l'accord conclu avec le prestataire de services.

89. Le dépassement de crédits a été compensé en partie par des coûts réels inférieurs aux prévisions en matière de construction, de transformation et de rénovation, ainsi que de gros entretien, car les travaux de pavage des routes en vue d'améliorer les installations de stationnement et les routes du site UCATEX, qui devaient être normalement accomplis pendant l'exercice considéré, ayant été entrepris plus tôt que prévu, les dépenses correspondantes ont été comptabilisées au titre de l'exercice 2020/21.

	<i>Écart</i>	
Transports terrestres	(15 139,7)	(94,0 %)

90. Le dépassement de crédits s'explique principalement par le fait que les dépenses effectives ont été plus élevées que prévu au titre de l'acquisition : a) de carburants et de lubrifiants, situation tenant à : i) l'achat d'un volume de carburant supérieur aux prévisions formulées dans le budget (10,7 millions de litres contre 7,0 millions de litres), en raison de la crise mondiale du carburant, qui a nécessité que la Mission s'approvisionne auprès de plusieurs sources disponibles pour s'assurer un accès suffisant à ce produit ; ii) un prix réel moyen du carburant supérieur aux prévisions, celui-ci s'étant élevé à 1,48 dollar par litre avant la crise puis à 1,98 dollar par litre pendant celle-ci, contre un montant inscrit au budget de 1,40 dollar par litre ; iii) des frais de transport supplémentaires pour amener par avion du carburant depuis l'extérieur du pays ; iv) des frais de mise en route du contrat d'approvisionnement en carburant relatif à l'établissement de deux nouveaux sites, laquelle avait initialement été prévue et inscrite au budget pour l'exercice 2020/21 mais n'avait pu avoir lieu dans les temps en raison de la détérioration des conditions de sécurité dans le pays ; b) de véhicules et équipements supplémentaires et de pièces de rechange, dont i) 37 minibus et 4 véhicules blindés destinés à remplacer les véhicules devant être comptabilisés en pertes, conformément à la recommandation formulée par le comité du parc automobile en réaction à la recommandation du Comité des commissaires aux comptes, pour lesquels aucun crédit n'avait été prévu dans le budget approuvé ; ii) 35 véhicules à usage spécial destinés à répondre aux besoins opérationnels se posant en matière de déploiement du personnel en tenue supplémentaire autorisé par le Conseil de sécurité dans sa résolution [2566 \(2021\)](#) ; iii) 30 chariots élévateurs à fourche destinés à améliorer les opérations d'entreposage, conformément aux recommandations formulées par le BSCI et le Comité des commissaires aux comptes concernant l'efficacité desdites opérations et du contrôle des stocks ; iv) 5 véhicules de transport de personnes destinés à aider le Gouvernement de la République centrafricaine à mettre en œuvre le programme national de désarmement, démobilisation, réintégration et rapatriement, pour lesquels aucun crédit n'avait été prévu dans le budget approuvé.

	<i>Écart</i>	
Opérations aériennes	5 224,1	8,3 %

91. La sous-utilisation des crédits est principalement due à des coûts réels inférieurs aux prévisions en matière : a) de location et d'exploitation d'hélicoptères, les heures de vol n'ayant pas été aussi nombreuses que prévu au budget, du fait : i) du déploiement de trois hélicoptères militaires avec trois mois de retard ; ii) de la sous-utilisation des hélicoptères durant le dernier trimestre de la période considérée, en raison de la pénurie de carburant aviation ; iii) de l'accumulation de retard dans le lancement des opérations électorales et du report du premier tour des élections locales ; b) de location et d'exploitation d'avions, les heures de vol n'ayant pas été aussi nombreuses que prévu au budget, du fait : i) de la non-utilisation d'un appareil en raison du manque de pièces de rechange entraîné par les perturbations de la chaîne d'approvisionnement mondiale résultant en grande partie de la pandémie de COVID-19 ; ii) de la pénurie de carburant aviation.

92. La sous-utilisation des crédits a été en partie contrebalancée par des dépenses effectives plus élevées que prévu au titre de l'acquisition de carburants et de lubrifiants, situation tenant à : a) l'achat d'un volume de carburant supérieur aux prévisions formulées dans le budget (10,6 millions de litres contre 8,9 millions de litres), en raison de la crise mondiale du carburant, qui a nécessité que la Mission s'approvisionne auprès de plusieurs sources disponibles pour s'assurer un accès suffisant à ce produit ; b) un prix réel moyen du carburant supérieur aux prévisions, celui-ci s'étant élevé à 1,30 dollar par litre avant la crise puis à 1,72 dollar par litre pendant celle-ci, contre un montant inscrit au budget de 1,02 dollar par litre ; c) des frais de transport supplémentaires pour amener par avion du carburant depuis l'extérieur du pays.

	<i>Écart</i>	
Opérations maritimes ou fluviales	(533,0)	(106,6 %)

93. Le dépassement de crédits s'explique principalement par le fait que les dépenses effectives ont été plus élevées que prévu au titre de l'acquisition de conteneurs maritimes pour l'expédition de matériel destiné à la construction d'une unité médicale de niveau II à Bouar, et de la modernisation des bases opérationnelles temporaires utilisées pendant plus d'un an, l'objectif étant d'améliorer les conditions de vie du personnel militaire, conformément aux recommandations du Bureau du partenariat stratégique pour le maintien de la paix, activités pour lesquelles aucun crédit n'avait été prévu dans le budget approuvé.

	<i>Écart</i>	
Communications et informatique	(670,6)	(1,7 %)

94. Le dépassement de crédits s'explique principalement par le fait que les dépenses effectives ont été plus élevées que prévu au titre de l'acquisition de matériel de communications et d'informatique, notamment un réseau mondial à large bande destiné à améliorer les communications dans les bases opérationnelles temporaires utilisées pendant plus d'un an, pour lequel aucun crédit n'avait été prévu dans le budget approuvé, ainsi que des imprimantes multifonctions et des pièces de rechange devant servir à remplacer les appareils défectueux, obsolètes et vieillissants qui n'étaient plus pris en charge par le fabricant.

95. Le dépassement de crédits a été en partie compensé par des dépenses effectives inférieures aux prévisions en matière de services de télécommunications et de réseau et de services d'information et de publication, en raison de l'utilisation moins

importante que prévu des services mobiles par satellite et de la baisse, par rapport aux prévisions, des dépenses réelles d'impression et de publication de matériel de sensibilisation, du fait de l'accumulation de retard dans le calendrier électoral, d'où l'annulation ou le report de certaines activités prévues.

	<i>Écart</i>	
Santé	1 757,5	46,2 %

96. La sous-utilisation des crédits est due principalement à des dépenses effectives moins élevées que prévu au titre de l'acquisition de trousse de premiers secours, en raison de l'existence d'un stock suffisant obtenu au cours des exercices précédents.

	<i>Écart</i>	
Fournitures, services et matériel divers	(17 342,7)	(46,2 %)

97. Le dépassement de crédits s'explique principalement par le fait que les dépenses effectives ont été plus élevées que prévu au titre : a) des coûts de fret et autres coûts connexes prévus en matière de transports de bâtiments préfabriqués, de véhicules légers de transport de passagers et de matériel divers, l'objectif étant d'appuyer le déploiement du personnel en tenue supplémentaire autorisé par le Conseil de sécurité dans sa résolution 2566 (2021), pour lesquels aucun crédit n'avait été prévu dans le budget approuvé ; b) des coûts afférents aux partenaires d'exécution et aux subventions en lien avec d'autres activités relatives aux programmes, dans le cadre de l'intensification des activités de lutte contre la violence locale entreprises à Bangui ; c) des services de vacataires, en raison : i) des frais administratifs et de gestion reflétés dans l'accord conclu avec l'UNOPS concernant la gestion du personnel contractuel² ; ii) de l'engagement de personnel médical contractuel pour fournir des services pendant la pandémie de COVID-19, pour lequel aucune provision n'avait été prévue dans le budget approuvé ; iii) du recours à des vacataires supplémentaires pour la prestation de services de sécurité dans les salles de contrôle de sécurité centrales de divers sites, dans le cadre de la mise en œuvre du projet de caméras intelligentes, dépenses pour lesquelles aucun crédit n'avait été prévu dans le budget approuvé.

V. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre

98. En ce qui concerne le financement de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine, il conviendrait que l'Assemblée générale :

a) Se prononce sur l'affectation du solde inutilisé de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022, soit 316 600 dollars ;

b) Se prononce sur l'affectation des autres produits de l'exercice clos le 30 juin 2022, soit 9 759 300 dollars [produits divers ou accessoires (2 151 300 dollars) et annulation d'engagements d'exercices antérieurs (8 001 300 dollars), déduction faite des pertes liées aux placements (393 300 dollars)].

² Provision n'ayant pas été incluse dans le budget approuvé du fait que la Mission envisageait, au moment de l'élaboration du budget, de passer à un système de gestion directe du personnel contractuel au lieu de faire appel au Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets.

VI. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux décisions et demandes formulées par l'Assemblée générale dans ses résolutions 76/274 et 76/282 ainsi qu'aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires approuvées par l'Assemblée

A. Assemblée générale

Questions concernant les opérations de maintien de la paix en général

(Résolution 76/274)

<i>Décision ou demande</i>	<i>Mesures prises</i>
Prie de nouveau le Secrétaire général de veiller à ce que les missions aient la latitude voulue pour utiliser les fonds consacrés aux activités relatives aux programmes et à ce qu'elles rendent compte de l'emploi qu'elles en font, conformément aux directives et compte tenu du contexte dans lequel elles évoluent, et le prie d'améliorer encore l'application du principe de responsabilité et la transparence en faisant figurer, dans ses prochains projets de budget et dans les rapports sur l'exécution du budget, des renseignements détaillés sur les activités des missions relatives aux programmes, y compris les dépenses et le montant proposé par catégorie pour les « autres » activités relatives aux programmes et des renseignements sur la façon dont ces activités ont contribué à l'exécution des mandats, sur les liens existant entre les activités et les mandats, sur les entités de réalisation, sur la mise en place par les missions des contrôles voulus, sur les partenariats noués avec les gouvernements hôtes, la société civile et les organisations régionales et sous-régionales pour mener les activités relatives aux programmes et sur l'impact de ces partenariats, selon qu'il conviendra (par. 81).	Toutes les activités relatives aux programmes de la MINUSCA sont directement liées à son mandat. Elles s'articulent autour des éléments clés de celui-ci, notamment le désarmement, la démobilisation et la réintégration, les droits humains, la réforme du secteur de la sécurité et la restauration de l'autorité de l'État, et sont essentielles pour la prévention et le règlement des conflits, et donc pour la réalisation de l'objectif stratégique de la Mission. Des informations détaillées sur les activités relatives aux programmes – y compris s'agissant des dépenses connexes et des montants proposés par catégorie – ainsi que des renseignements sur la façon dont celles-ci ont contribué à l'exécution du mandat de la Mission seront fournis dans le cadre du présent rapport d'exécution ainsi que dans le budget et les informations connexes ayant trait au prochain exercice financier. Les activités relatives aux programmes menées en collaboration avec le Gouvernement hôte, les organismes des Nations Unies, la société civile et les organisations régionales et sous-régionales ont permis à la Mission de s'acquitter plus efficacement de son mandat, notamment en faisant progresser la mise en œuvre de l'Accord de paix, la restauration de l'autorité de l'État et la protection des civils, entre autres tâches essentielles.

B. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

Questions concernant les opérations de maintien de la paix en général

(A/76/760)

Demande ou recommandation

Le Comité consultatif est favorable à la coopération entre missions, mais constate que l'on ne dispose toujours pas d'informations claires et transparentes sur les domaines de coopération et les modalités de financement et compte que des informations plus complètes sur les domaines de coopération entre missions, notamment sur la comptabilisation par les missions d'origine et les missions d'accueil des ressources y afférentes, seront présentées dans les prochains rapports d'ensemble et dans les rapports sur l'exécution du budget des missions concernées (par. 77).

Mesures prises

Consciente des politiques, directives et processus existants quant à l'appui entre missions et au recouvrement des coûts, et tout en notant l'importance des taux d'utilisation du budget ainsi que des contraintes liées aux ressources, la MINUSCA, en tant qu'entité bénéficiaire, adresse ses demandes de coopération de façon formelle. Elle y communique des informations claires sur le soutien requis et la durée de celui-ci, ainsi que sur les coûts et le budget prévus, y compris le bloc d'imputation à utiliser pour imputer les dépenses engagées sur le budget de la Mission. La Mission veille à ce que les coûts associés à l'appui reçu dans le cadre de la coopération entre missions soient bien enregistrés pendant l'exercice financier concerné.

Elle confirme que, lorsqu'elle est la bénéficiaire de moyens fournis sur une base temporaire et selon le principe de recouvrement des coûts, les arrangements convenus et les coûts associés sont répertoriés dans le rapport sur l'exécution du budget, comme il se doit.

Durant l'exercice 2021/22, la MINUSCA n'a été liée par aucun accord de coopération avec d'autres missions, que ce soit en tant qu'entité bénéficiaire ou émettrice. Elle a toutefois reçu l'appui de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud, qui a coopéré à ses activités en lui fournissant des moyens aériens.